SUPPLÉMENT

À

L'HISTOIRE NATURELLE.

Tome onzième.

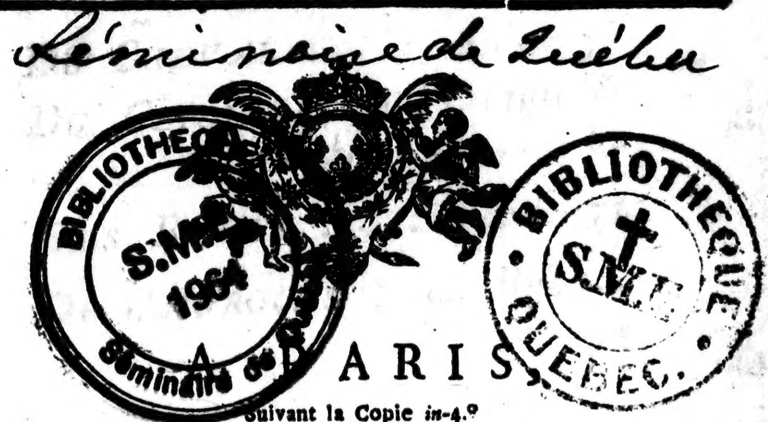
HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

Servant de suite à l'histoire des Animaux quadrupèdes.

Par M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.*

SUPPLÉMENT. Tome onzième.



A PARIS,
Suivant la Copie in-4.°
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXII.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

Servant de suite à l'Histoire des Animaux quadrupèdes.

Par M. le Comte de Buffon, Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.

SUPPLÉMENT. Tome onzième.



A PARIS,

Suivant la Copie in-4°

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXXII.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

TABLE.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

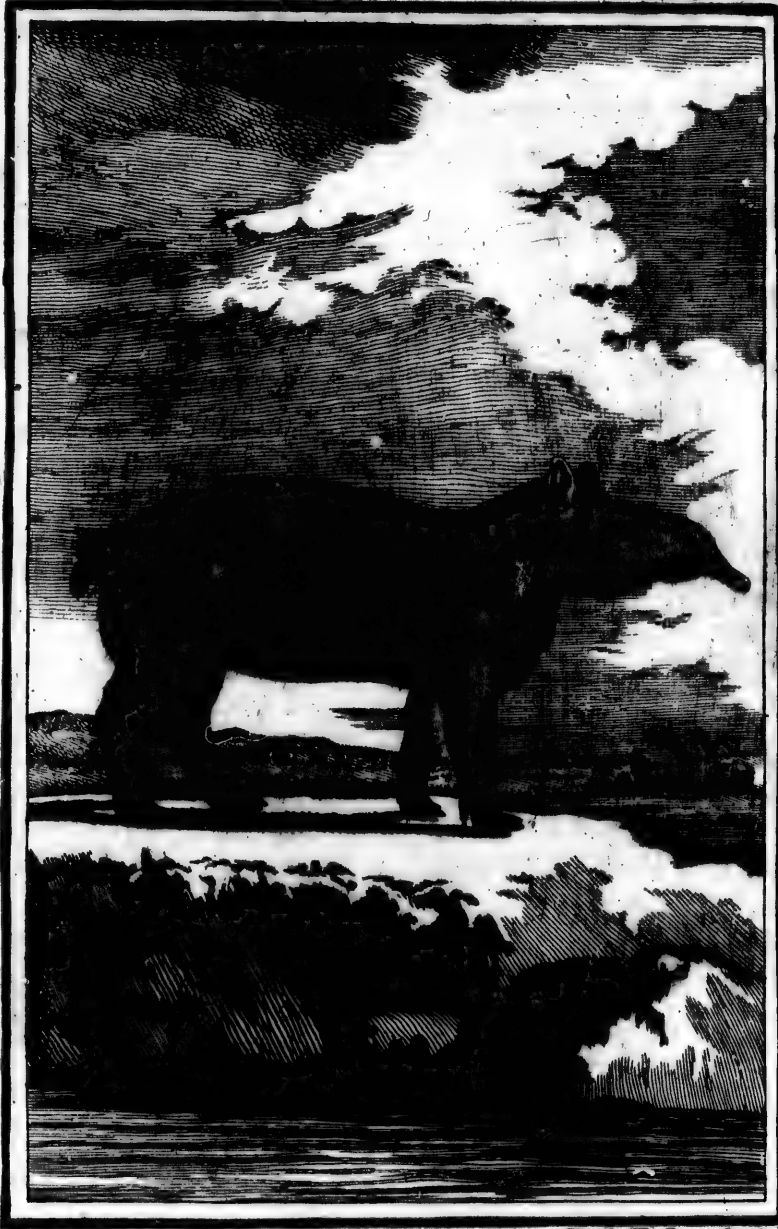


HISTOIRE

LE,

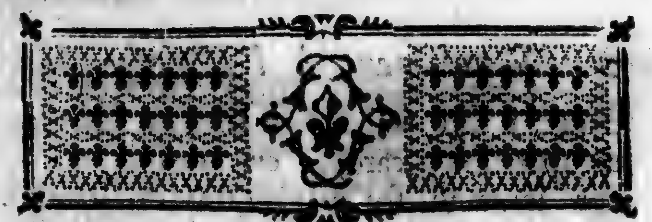
ISTOIRE

Tom. XI. Supl. Tom. X. N. Edit. Pl. I. pag. 24.



De Seve del. Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE TAPIR ou MAÏPOURI.



HISTOIRE NATURELLE.

SUPPLÉMENT À L'HISTOIRE Des Animaux quadrupèdes.

* *DU TAPIR* ou *MAIPOURI.*

Cet animal, qu'on peut regarder comme l'éléphant du nouveau monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme, & en approche encore moins par la gran-

* *Voyez* l'article du Tapir *ou* Maipouri, *vol. XI, in-4.° page* 445 *& suivantes.*

deur : il sera facile d'en faire au juste la comparaison ; car j'ai cru devoir donner ici une seconde figure du Tapir (*planche I.re*) qui est plus exacte que celle du *volume XI*, *planche XLII*, laquelle n'avoit été faite que sur une exquisse dessinée par feu M. de la Condamine ; celle-ci a été prise sous nos yeux & sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère, car, après son arrivée, il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du sieur Rugieri, qui cependant en avoit beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez, n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'Histoire Naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, & qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cens livres : or, ce poids est dix fois

moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, & l'on n'auroit jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner, & non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant, & de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, & demeurent aux environs des marécages & des rivières qu'ils traversent souvent pendant le jour & même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, & l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge & joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'eſpèce en eſt aſſez nombreuſe dans l'intérieur des terres de la Guyane, & il en vient de temps en temps dans les bois qui ſont à quelque diſtance de Cayenne. Quand on les chaſſe, ils ſe réfugient dans l'eau, où il eſt aiſé de les tirer; mais, quoiqu'ils ſoient d'un naturel tranquille & doux, ils deviennent dangereux lorſqu'on les bleſſe: on en a vu ſe jeter ſur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de ſe venger en le renverſant: il faut auſſi s'en garantir dans les forêts; ils y font des ſentiers ou plutôt d'aſſez larges chemins battus, par leurs fréquentes allées & venues, car ils ont l'habitude de paſſer & repaſſer toujours par les mêmes lieux; & il eſt à craindre de ſe trouver ſur ces chemins, dont ils ne ſe détournent jamais *(a)*, parce que leur allure

---

(a) Un Voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'être la victime de ſon peu d'expérience à ce ſujet; que, dans un voyage par terre, il avoit attaché ſon hamac à deux arbres pour y paſſer la nuit, & que le hamac traverſoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du ſoir, il entendit un grand bruit dans la

eſt bruſque, & que, ſans chercher à offenſer, ils heurtent rudement tout ce qui ſe rencontre devant eux. Les terres voiſines du haut des rivières de la Guyane, ſont habitées par un aſſez grand nombre de tapirs, & les bords des eaux ſont coupés par les ſentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins ſont ſi frayés, que les lieux les plus déſerts ſemblent, au premier coup-d'œil, être peuplés & fréquentés par les hommes. Au reſte, on dreſſe des chiens pour chaſſer ces animaux ſur terre, & pour les ſuivre dans l'eau : mais, comme ils ont la peau très-ferme & très-épaiſſe, il eſt rare qu'on les tue du premier coup de fuſil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri

---

forêt, c'étoit un tapir qui venoit de ſon côté; il n'eut que le temps de ſe jeter hors de ſon hamac, & de ſe ſerrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point; il fit ſauter le hamac aux branches, & froiſſa cet homme contre l'arbre; enſuite, ſans ſe détourner de ſon ſentier battu, il paſſa au milieu de quelques Nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, & il ne leur fit aucun mal.

qu'une espèce de sifflet vif & aigu, que les chasseurs & les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher & les tirer de près; on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement & lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop pres, car, dans ce cas, ils se défendent avec les dents & les tuent.

La mère tapir paroît avoir grand soin de son petit; non-seulement elle lui apprend à nager, jouer & plonger dans l'eau, mais encore lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre; &, si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, &, dans ce cas, elle l'appelle & l'attend pour se mettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont par-tout sans faire de mal; ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on

les caresse, & sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant & lourd, à-peu-près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois, & reviennent le soir à la maison; néanmoins il arrive souvent lorsqu'on leur laisse cette liberte, qu'ils en abusent, & ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable, pour la couleur & par l'odeur, à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons, sont les pieds & le dessus du coup.

M. Bajon, Chirurgien du Roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un Mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, & faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paroissent s'être glissées dans son Écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps

extrêmement épais, porté ſur des jambes très-courtes ; il eſt couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins & plus courts que les ſoies du cochon, & beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne ſont qu'un peu plus longs que les poils du reſte du corps ; elle s'étend depuis le ſommet de la tête, juſqu'au commencement des épaules. La tête eſt groſſe & un peu alongée, les yeux ſont petits & très-noirs, les oreilles courtes, ayant, pour la forme, quelque rapport avec celles du cochon ; il porte au bout de ſa mâchoire ſupérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvemens ſont très-ſouples, & dans laquelle réſide l'organe de l'odorat ; il s'en ſert comme l'éléphant, pour ramaſſer des fruits, qui ſont une partie de ſa nourriture ; les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe ; ſa queue eſt très-petite, n'ayant que deux pouces de long, elle eſt preſque ſans poils.

Le poil du corps eſt d'un brun légèrement foncé, les jambes ſont courtes

& grosses, les pieds sont aussi fort larges & un peu ronds; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière n'en ont que trois, tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure & épaisse; la tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau; les mâchoires sont fort alongées & garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante; cependant il y en a quelquefois plus & quelquefois moins; les dents incisives sont tranchantes, & c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives, on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, & les molaires suivent après, qui sont très-grosses, & ont des surfaces fort étendues.

En disséquant le tapir ou maïpouri, la première chose qui m'avoit frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant.. Les pieds & les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux rumi-

nans . . : . Cependant le maïpouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, surtout le premier, que j'ai toujours trouvé comme un balon. . . Cet estomac répond à la panse du bœuf, mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct; de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac, nommé le *feuillet*, est aussi fort considérable, & ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, & que les tuniques en paroissent plus minces : enfin le troisième estomac est le moins grand & le plus mince; on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, & je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs; l'animal rend les matières en boules, à peu-près comme celles du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, & d'assurer en même temps que cet animal n'est point

ruminant, & n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant; il avoit bien supporté la mer, & étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout-à-coup il tomba malade & mourut; on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, & je priai M. Mertrud, habile Chirurgien-Démonstrateur en anatomie aux Écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture, & d'examiner les parties intérieures : chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connoissances de l'art de l'Anatomie, une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, & M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations, & en a rédigé les résultats; enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y étoit aussi. Je ne rapporte ces circonf-

tances que pour faire voir à M. Bajon ; que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel, c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal ; la capacité en étoit à la vérité fort ample & en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'étoit qu'un seul viscère, un estomac simple & unique, qui n'avoit qu'une simple issue dans le duodenum, & non pas trois estomacs distincts & séparés, comme le dit M. Bajon ; cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise ; puisque l'un des plus célèbres Anatomistes de l'Europe, le Docteur Tyson, de la société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pécari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel, au reste, il a donné une très-bonne description dans les Transactions philosophiques, *n.*° 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pécari a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu près comme celui du tapir, par deux étranglemens qui semblent, au premier

coup - d'œil, en indiquer trois *(b)*.

Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, & qu'il n'est point animal ruminant; car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissoient que de pain, de grain, &c. mais cette méprise de M. Bajon, n'empêche pas que son Mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand & plus fort que la femelle, les poils de la crinière sont plus longs & plus épais. Le cri de l'un & de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du

---

(a) Voyez *tome* X de l'Histoire naturelle, *page* 23.

mâle eſt plus aigu ; plus fort & plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle, ſemblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne ; elles ſont ſituées de la même façon ; & on obſerve ſur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de diſtance des teſticules, deux petits mamelons très-peu apparens, qui indiquent l'endroit des mamelles. Les teſticules ſont très-gros, & pèſent juſqu'à douze ou quatorze onces chacun. . . La verge eſt groſſe & n'a qu'un corps caverneux. Dans ſon état ordinaire, elle eſt renfermée dans une poche conſidérable, formée par le fourreau ; mais, lorſqu'elle eſt en érection, elle ſort toute entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a diſſéquées, avoit ſix pieds de longueur, & paroiſſoit n'avoir pas encore porté ; ſes mamelles, au nombre de deux, n'étoient pas bien groſſes, elles reſſemblent en tout à celles de l'âneſſe ou de la jument ; la vulve étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre & de décembre ; chaque mâle ſuit une femelle, & c'eſt-là le ſeul temps où l'on trouve deux de ces animaux enſemble. Lorſque deux mâles ſe rencontrent auprès de la même femelle, ils ſe battent & ſe bleſſent cruellement. Quand la femelle eſt pleine, le mâle la quitte & la laiſſe aller ſeule ; le temps de la geſtation eſt de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de ſeptembre. Pour mettre bas, la femelle choiſit toujours un endroit élevé & un terrein ſec.

Cet animal, bien loin d'être emphibie, comme quelques Naturaliſtes l'ont dit, vit continuellement ſur la terre, & fait conſtamment ſon gîte ſur les collines, & dans les endroits les plus ſecs. Il eſt vrai qu'il fréquente les lieux marécageux ; mais c'eſt pour y chercher ſa ſubſiſtance, & parce qu'il y trouve plus de feuilles & d'herbes que ſur les terreins élevés. Comme il ſe ſalit beaucoup dans les endroits marécageux, & qu'il aime la propreté, il va tous les

matins & tous les ſoirs traverſer quelque rivière, ou ſe laver dans quelque lac. Malgré ſa groſſe maſſe, il nage parfaitement bien, & plonge auſſi fort adroitement ; mais il n'a pas la faculté de reſter ſous l'eau plus de temps que tout autre animal terreſtre : auſſi le voit-on à tout inſtant tirer ſa trompe hors de l'eau pour reſpirer. Quand il eſt pourſuivi par les chiens, il court auſſitôt vers quelque rivière, qu'il traverſe promptement pour tâcher de ſe ſouſtraire à leur pourſuite.

Il ne mange point de poiſſon, ſa nourriture ordinaire ſont des rejetons & des pouſſes tendres, & ſur-tout des fruits tombés des arbres ; c'eſt plutôt la nuit que le jour qu'il cherche ſa nourriture, cependant il ſe promène le jour, ſur-tout pendant la pluie ; il a la vue & l'ouïe très-fines ; au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit, & fait un bruit conſidérable dans le bois. Cet animal, très-ſolitaire, eſt fort doux & même aſſez timide ; il n'y a pas d'exemples qu'il ait cherché à ſe défendre des hommes ; il n'en eſt pas de même

avec les chiens, il s'en défend très-bien, ſur-tout quand il eſt bleſſé; il les tue même aſſez ſouvent, ſoit en les mordant, ſoit en les foulant aux pieds; lorſqu'il eſt élevé en domeſticité, il ſemble être ſuſceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, & qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, & cet animal prit pour lui une eſpèce d'amitié; il le diſtinguoit à merveille au milieu de pluſieurs perſonnes; il le ſuivoit comme un chien ſuit ſon maître, & paroiſſoit ſe plaire beaucoup aux careſſes qu'il lui faiſoit, il lui lèchoit les mains; enfin il alloit ſeul ſe promener dans les bois, & quelquefois fort loin, & il ne manquoit jamais de revenir tous les ſoirs d'aſſez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoiſé, ſe promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté, & revenir chaque ſoir; néanmoins, lorſqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir; il caſſa des cordes très-fortes avec leſquelles on l'avoit

attaché; il ſe précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage, & entra dans un fort de palétuviers, à une diſtance aſſez conſidérable de la ville ; on le crut perdu, mais le ſoir même il ſe rendit à ſon gîte ordinaire. Comme on avoit réſolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réuſſirent que pendant un temps; car, environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuſe, l'animal ſe mit de mauvaiſe humeur, briſa de nouveau ſes liens, enfonça ſa cabane, & ſe précipita dans la mer, d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut preſque tous les jours à Cayenne, eſt la ſaiſon la plus favorable pour chaſſer ces animaux avec ſuccès.

« Un chaſſeur indien, qui étoit à mon ſervice, dit M. Bajon, alloit ſe poſter au milieu des bois; il donnoit cinq à ſix coups d'un ſifflet fait exprès, & qui imitoit très-bien leur cri; s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs, il répondoit tout de ſuite; & alors le chaſ-

ſeur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponſe, ayant ſoin de le faire répéter de temps en temps, & juſqu'à ce qu'il ſe trouvât à portée de tirer; l'animal, pendant la ſéchereſſe de l'été, reſte au contraire tout le jour couché; cet Indien alloit alors ſur les petites hauteurs, & tâchoit d'en découvrir quelqu'un, & de le tuer au gîte: mais cette manière étoit bien plus ſtérile que la première. On ſe ſert de lingots ou de très-groſſes balles pour les tirer, parce que leur peau eſt ſi dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner; & avec les balles & même les lingots, il eſt rare qu'on les tue du premier coup: on ne ſauroit croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'eſt pas abſolument mauvaiſe à manger; celle des vieux eſt coriace, & a un goût que bien des gens trouvent déſagréable; mais celle des jeunes eſt meilleure, & a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait, du Mémoire de M. Bajon, les faits anatomiques; je n'ai cité que celui

des prétendus trois eſtomacs, qui néanmoins n'en font qu'un ; j'eſpère que M. Bajon le reconnoîtra lui-même, s'il ſe donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît néceſſaire, & que nous croyons devoir faire, quoique nous ne ſoyons pas auſſi certains du fait que de celui du ſeul eſtomac, c'eſt au ſujet des cornes de la matrice. M. Bajon aſſure que, dans toutes les femelles qu'il a diſſéquées, l'extrémité des trompes, qui répond aux ovaires, eſt exactement fermée, & que leur cavité n'a abſolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, ſoufflé de l'air dans ces trompes, & je l'ai preſſé avec force ; il ne s'en eſt point échappé, il n'en eſt point entré du côté des ovaires ; cette extrémité des trompes, qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, & on obſerve à l'extérieur de ſon extrémité, pluſieurs culs-de-ſac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec ſon inté-

rieur ; mais ils ſont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur eſt fournie par les ligamens larges ; au moyen de laquelle membrane, les trompes ſe trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires, eſt un phénomène qui portera ſans doute quelque atteinte au ſyſtême ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance & la ſingularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que je me ſuis mis en garde contre mes propres obſervations. J'ai donc cherché à m'aſſurer du fait par de nouvelles recherches, pour qu'il ne me reſtât point de doute ; de ſorte que la diſſection de dix à douze femelles, que j'ai faite dans l'eſpace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir atteſter la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles, que dans celles qui avoient porté ; car j'en ai diſſéqué qui avoient du lait dans les mamelles, & d'autres qui étoient pleines. »

Quelque poſitive que ſoit cette aſſertion, & quelque nombreuſes que puiſ-

ſent être, à cet égard, les obſervations de M. Bajon, elles ont beſoin d'être répétées, & nous paroiſſent ſi oppoſées à tout ce que l'on ſait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la diſſection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'eſtomac étoit ſitué de manière qu'il paroiſſoit également étendu à droite comme à gauche; la poche s'en terminoit en pointe, moins alongée que dans le cochon, & il y avoit un angle bien marqué entre l'œſophage & le pylore, qui faiſoit une eſpèce d'étranglement, & la partie gauche étoit beaucoup plus ample que la droite; le colon avoit beaucoup d'ampleur; il étoit plus étroit à ſon origine & à ſon extrémité, que dans ſon milieu; la grande circonférence de l'eſtomac, étoit de trois pieds un pouce; la petite circonférence, de deux pieds ſix lignes.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du foie.......	//	11.	//
Épaiſſeur du foie.......	//	3.	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur du foie........	1.	1.	"
Il n'y avoit point de vésicule de fiel, mais seulement un conduit billiaire qui s'ouvroit dans le duodenum, à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate......	1.	6.	"
Largeur de la rate......	"	2.	2.
Épaisseur de la rate......	"	1.	"
Hauteur du cœur.......	"	5.	"
Circonférence du cœur...	1.	2.	"
Le trou ovale étoit fermé.			
Diamètre de l'aorte......	"	1.	"
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum.......	38.	2.	"
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros.........	"	3.	6.
Circonférence dans les endroits les plus petits....	"	3.	2.
Longueur du cœcum......	1.	10.	"
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros...	2.	4.	10.
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros...	1.	9.	"
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit...	"	7.	"
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros...	1.	"	"

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit. . .	〃	7.	6.
Centre nerveux.	〃	4.	〃
Longueur des reins.	〃	8.	〃
Largeur des reins.	〃	4.	8.
Épaisseur des reins.	〃	1.	〃
Diamètre de la vulve.	〃	1.	〃
Longueur du vagin.	〃	11.	6.
Longueur du corps de la matrice	〃	2.	6.
Longueur des cornes de la matrice.	〃	11.	〃
Grande circonférence de la vessie	2.	8.	8.
Petite circonférence de la vessie	1.	10.	4.
Longueur de l'uretère. . . .	〃	5.	6.
Circonférence de l'uretère	〃	2.	6
Longueur des testicules ou ovaires.	〃	9.	〃
Largeur des testicules. . . .	〃	〃	6.
Épaisseur des testicules. .	〃	〃	1 ½.
Longueur de la langue. . .	1.	2.	〃
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus	5.	1.	〃
Hauteur du train de derrière	2.	8.	4.
Hauteur du train de devant	2.	7.	2.
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre.	〃	1.	1.

Dans

Dans le temps que l'on a fait cette diſſection, & pris les meſures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous euſſions ſans doute examiné de beaucoup plus près l'eſtomac, & ſur-tout les cornes de la matrice de cet animal; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous ſommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un eſtomac, & en même temps très-perſuadés qu'il y a communication entre les ovaires & l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reſte, le tapir, qui eſt le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne ſe trouve que dans cette partie du monde. L'eſpèce ne s'eſt pas étendue au-delà de l'Iſthme de Panama; & c'eſt probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet Iſthme; car la température du Mexique & des autres provinces adjacentes, auroit convenu à la nature de cet animal, puiſque Samuel Wallis *(c)*, & quelques autres

(c) Premier Voyage de Cook, *tome II, pag.* 34.

Voyageurs, disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

ADDITION
de l'Éditeur Hollandois,
(M. le Professeur Allamand),
à l'article du Tapir, volume XI, pag. 444.

« QUOIQUE les Tapirs soient assez communs dans les parties de l'Amérique méridionale, où les Européens ont des Établissemens, & qu'on en voie quelquefois dans les basse-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domestiques, il est cependant fort rare qu'on en transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam en 1704, sous le nom de *Cheval marin*, & dont un Peintre de ce temps-là a fait des dessins qui se conservent dans les collections de quelques Curieux; mais qui représentent

cet animal si imparfaitement, qu'on ne sauroit l'y reconnoître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir *(d)*, non plus que les autres Naturalistes qui en ont parlé dans l'histoire qu'il en a donnée; il a été obligé de copier la description qui en a été faite par Marcgrave & par Barrère, & de citer ce qu'en ont dit les Voyageurs: la figure qu'il y a ajoutée, lui a été communiquée par M. de la Condamine, & c'est la seule qui en donne une idée passable; c'est même la seule qui en ait été faite, car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, & qui a été copiée par Pison; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune attention.

Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être montré dans les foires; & l'autre est dans la ménagerie du Prince

(d) Ce qui étoit vrai pour le temps où M. Allamand a écrit; mais depuis le tapir m'a été bien connu, & je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.

d'Orange, qui eſt peut-être la plus intéreſſante de l'Europe pour un Naturaliſte, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique & d'Amérique. Le tapir qui eſt dans cette ménagerie, eſt un mâle; l'autre eſt une femelle. Le premier eſt repréſenté dans la *planche IX (e)*. Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée, d'après le deſſin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences aſſez ſenſibles *(f)*. La *planche X* repréſente la femelle dans une attitude que cet animal prend ſouvent.

Marcgrave a donné une très-bonne deſcription du tapir, & M. de Buffon, ne l'ayant jamais vu, ne pouvoit rien faire de mieux, que de la rapporter tout comme il l'a fait. Cependant,

---

(e) Tome XV, édition de Hollande.

(f) M. Allamand a raiſon pour cette ancienne figure; mais celle que je donne ici ayant été faite d'après nature, comme la ſienne, on peut les regarder comme également bonnes.

comme quelques particularités lui ſont échappées, j'ajouterai ici les obſervations que j'ai faites ſur l'animal même. Celui qui eſt dans la ménagerie du Prince d'Orange, doit être fort jeune, ſi au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le diſent quelques Voyageurs : il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il eſt aiſé de le confondre, ſi on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille ; il eſt arqué vers la partie poſtérieure du dos, & terminé par une large croupe aſſez ſemblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de ſa peau & de ſon pélage eſt d'un brun-foncé, qui eſt le même par-tout le corps. Il faut promener ſa main ſur ſon dos pour s'appercevoir qu'il y a des poils, qui ne ſont pas plus grands que du duvet ; il en a très-peu aux flancs, & ceux qui couvrent la partie inférieure de ſon corps ſont aſſez rares & courts. Il a une crinière de poils noirâtres d'un pouce & demi de hauteur, & roides comme des ſoies de cochon, mais moins rudes au

touchet, & qui diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités : cette crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front, & de sept sur le cou. Sa tête est fort grosse & relevée en bosse près de l'origine du museau. Ses oreilles sont presque rondes & bordées, dans leur contour, d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits & placés à une distance presque égale des oreilles & de l'angle de la bouche. Son groin est terminé par un plan circulaire, à-peu-près semblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce & demi ; & c'est-là où sont les ouvertures des narines, qui, comme celles de l'éléphant, sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport ; car il s'en sert à-peu-près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, & alors elle est toute ridée circulairement ; mais il peut l'alonger presque d'un demi-pied, & même la tourner de côté & d'autre pour pren-

dre ce qu'on lui préſente ; mais non pas comme l'éléphant, avec cette eſpèce de doigt qui eſt au bout ſupérieur de ſa trompe, & avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un ſou de terre, pour le donner à ſon maître. Le tapir n'a point ce doigt ; il ſaiſit avec la partie inférieure de ſon nez alongé, qui ſe replie pour cet effet en-deſſous. J'ai eu le plaiſir de lui voir prendre de cette maniere pluſieurs morceaux de pain que je lui offrois, & qui paroiſſoient être fort de ſon goût. Ce n'eſt donc pas ſimplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui ſert de trompe ; c'eſt ſon nez qui, à la vérité, lui tient auſſi lieu de lèvre ; car, quand il l'alonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui préſente, elle laiſſe à découvert les dents de la mâchoire ſupérieure ; en-deſſus elle eſt de couleur brune, comme tout le reſte du corps, & preſque ſans aucun poil ; en-deſſous elle eſt de couleur de chair ; on peut voir que c'eſt un fort muſcle ſuſceptible d'alongement & de contraction, qui, en ſe courbant, pouſſe dans la bouche les alimens qu'il a ſaiſis.

Les jambes du tapir ſont courtes & fortes ; les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu eſt le plus long ; le quatrième eſt au côté extérieur ; il eſt placé plus haut, & il eſt plus petit que les autres : les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts ſont terminés par des ongles noirs, pointus & plats ; on peut les comparer aux ſabots des animaux à pieds fourchus ; ils environnent & renferment toute l'extrémité des doigts ; chaque doigt eſt marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles ; la queue mérite à peine ce nom, ce n'eſt qu'un tronçon gros & long comme le petit doigt, & de couleur de chair en-deſſous.

Marcgrave dit que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils ſont adultes, & ſont par-tout de couleur de terre d'ombre, ſans aucune tache de différentes couleurs : comme c'eſt-là le cas du tapir que je décris, on en pourroit conclure qu'il n'eſt pas auſſi jeune que ſa taille ſemble l'indiquer.

Cet animal eſt fort doux ; il s'approche de ceux qui entrent dans ſa loge,

il les ſuit familièrement, ſur-tout s'ils ont quelque choſe à lui donner, & il ſouffre d'en être careſſé. Je n'ai pu remarquer dans ſa phyſionomie cet air triſte & mélancolique qu'on lui prête, & qui pourroit bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce ſon regard.

Il ne m'a pas été poſſible de compter exactement ſes dents inciſives; il ne les découvroit pas aſſez long-temps pour que je puiſſe m'aſſurer de leur nombre; & quand je voulois lui relever ſon nez pour les mieux voir, il ſecouoit fortement la tête, & m'obligeoit de lâcher priſe; il m'a ſemblé cependant qu'il y en avoit huit à chaque mâchoire, très-bien arrangées *(g)*, & de la groſſeur des dents inciſives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire: les dents canines ne m'ont pas paru les ſurpaſſer en gran-

---

(g) M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents inciſives du tapir; mais nous les avons vues, & elles ſont au nombre de dix en haut & de dix en bas.

deur, & ne ſortoient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon, ſembleroit le faire croire; quant aux dents mâchelieres, je n'ai pu les apercevoir.

Voici les dimenſions de ces principales parties.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.	4.	2.	//
Hauteur du train de devant.	2.	3.	//
Hauteur du train de derrière.	2.	6.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles.	1.	2.	//
Longueur des oreilles.	//	3.	6.
Diſtance des yeux aux oreilles.	//	4.	6.
Circonférence du cou près de la tête.	2.	//	//
Circonférence du cou près des épaules.	2.	8.	//
Longueur de la queue.	//	2.	6.
Hauteur du ventre par-deſſus la terre.	1.	2.	//
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant, que de derrière	//	1.	6.

Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, & qu'on promène dans nos foires ; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a observée avec soin, & voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire ; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, &c. elle aime sur-tout les pommes, qu'elle sent de loin ; elle s'approche de ceux qui en ont, & fourre son groin dans leurs poches pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des carottes, du poisson, de la viande, & jusqu'à ses propres excrémens, quand elle a faim.

Elle connoît son maître autant qu'un cochon connoît celui qui le nourrit ; elle est fort douce ; elle ne fait entendre aucun son de voix : l'homme qui la fait voir, dit que, quand elle est fatiguée ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressemble à une sorte de sifflement : le mâle, qui est dans la ménagerie du

Prince d'Orange, fait la même choſe, ſi je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en eſt confiée.

Ses poils ſont, comme ceux du mâle, très-courts, ou preſque nuls ſur le dos; elle en a quelques-uns plus ſenſibles à la mâchoire inférieure, aux flans, & derrière les pieds de devant. Ses oreilles ſont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc-jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais ſeulement là où elle devroit être, quelques poils éloignés les uns des autres, & plus longs que ceux du reſte du corps. La crinière ſeroit-elle une marque qui différencieroit les ſexes, comme cela ſe voit dans le lion & dans d'autres animaux?

Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, & celles de la mâchoire ſupérieure ſont plus grandes que celles d'en bas; ce qui eſt le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, & de ce que préſente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ſes dents inciſives.

Lorſqu'elle étend ſon nez, ſes narines offrent de larges ouvertures, & elles ſe referment quand elle le retire; la même choſe arrive au mâle.

Elle a beaucoup de force dans ſes dents; on lui voit quelquefois tranſporter d'un endroit à un autre, la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

Son attitude favorite eſt de s'aſſeoir ſur ſes pieds de derrière comme un chien; & c'eſt-là l'attitude la plus agréable où l'on puiſſe la voir; auſſi eſt-ce celle dans laquelle on l'a repréſentée, *(planche X) (h).*

Voici les dimenſions de cette femelle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus..........	5.	1.	"
Hauteur du train de devant..............	2.	8.	"
Hauteur du train de derrière................	2.	9.	6.
Longueur de la tête, depuis			

(h) Voyez le *tome XV* de cet Ouvrage, édition de Hollande.

	pieds.	pouces.	lignes.
le bout du groin jusqu'aux oreilles	1.	2.	"
Distance des yeux aux oreilles	"	5.	9.
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires	1.	3.	"
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles.	2.	3.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	1.	2.
Longueur des oreilles	"	3.	6.
Largeur des oreilles	"	3.	"
Circonférence des oreilles près de la tête	"	7.	"
Distance entre les oreilles	"	6.	"
Circonférence du cou près des épaules	2.	10.	"
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	3.	9.	"
Circonférence du milieu du corps	4.	3.	"
Circonférence devant les jambes de derrière	4.	"	6.
Longueur de la queue	"	2.	2.
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine.	1.	2.	"
Hauteur des jambes de derrière	1.	4.	"

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence des jambes de devant...........	"	8.	6.
Circonférence des jambes de derrière..........	"	8.	"
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant...............	"	1.	3.
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière...............	"	1.	8.

Dans nos colonies Américaines, on donne le nom de buffle aux tapirs, & je ne sais pourquoi ; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom. »



DE L'ÉLÉPHANT, DE L'HIPPOPOTAME & DU CHAMEAU.

J'AI RAPPORTÉ dans le troisième volume de mes supplémens, *page* 295, l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, seigneur de Moergestal, au sujet de l'accouplement des éléphans ; & il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connoissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandois de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphans en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux Princes indiens ; souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, & que ces marchands ne peuvent vendre ; ces éléphans, défectueux & rebutés, restent à leur maître

pendant nombre d'années, & l'on s'en ſert pour la chaſſe des éléphans ſauvages. Quelquefois il arrive, ſoit par la négligence des gardiens, ſoit autrement, que la femelle, lorſqu'elle eſt en chaleur, dénoue & rompt, pendant la nuit, les cordes avec leſquelles elle eſt toujours attachée par les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphans ſauvages, s'accouple & devient pleine : les gardiens vont la chercher par-tout dans les bois, en l'appellant par ſon nom; elle revient dès-lors ſans contrainte, & ſe laiſſe ramener tranquillement à ſon étable; c'eſt ainſi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite; en ſorte qu'il eſt plus que problable que la durée de la geſtation n'eſt en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'eſt guère que de trois pieds du Rhin : il croît juſqu'à l'âge de ſeize à vingt ans, & peut vivre ſoixante-dix, quatre-vingts, & même cent ans.

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un ſéjour de onze années

qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à-la-fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avoit des éléphans tout jeunes; & il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les mères de chacun de ces petits éléphans, car tous ces jeunes animaux paroissent faire manse commune; ils têtent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphans de trois manières différentes; ils vont ordinairement en troupes séparées, quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre; la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cens hommes, qui, resserrant toujours ces animaux de plus près, en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours & des torches allumées, les

forcent à entrer dans une eſpèce de parc entouré de fortes paliſſades dont on ferme enſuite l'ouverture pour qu'ils n'en puiſſent ſortir.

La ſeconde manière de les chaſſer ne demande pas un ſi grand appareil; il ſuffit d'un certain nombre d'hommes leſtes & agiles à la courſe qui vont les chercher dans les bois; ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphans qu'ils agacent & inquiètent au point de les mettre en fuite; ils les ſuivent aiſément à la courſe, & leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière : ils tiennent toujours le bout de ces cordes juſqu'à ce qu'ils trouvent l'occaſion favorable de l'entortiller autour d'un arbre; &, lorſqu'ils parviennent à arrêter ainſi un éléphant ſauvage dans ſa courſe, ils amènent à l'inſtant deux éléphans privés, auxquels ils attachent l'éléphant ſauvage, &, s'il ſe mutine, ils ordonnent aux deux apprivoiſés de le battre avec leur trompe juſqu'à ce qu'il ſoit comme étourdi; & enfin ils le conduiſent au lieu de ſa deſtination.

La troisième manière de prendre les éléphans, est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts; elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphans sauvages, & de les séparer de leur troupe; alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, & l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphans, dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée, & n'a aucun commerce avec d'autres troupes, & même ils paroissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ses troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles, qui ont les défenses les plus grosses & les plus longues, marchent à la tête; & s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, & paroissent sonder le terrein

du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, & dès-lors la troupe avertie entre dans la rivière, &, nageant en file, les éléphans adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main; après quoi tous les autres les suivent, & arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphans séparés & errans seuls & éloignés des autres, & qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute société. Ces éléphans solitaires ou réprouvés sont trés-méchans; ils attaquent souvent les hommes & les tuent; & tandis que, sur le moindre mouvement, & à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphans s'éloignera, ces éléphans solitaires l'attendent non-seulement de pied-ferme, mais même l'attaquent avec fureur; en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups

de fusils. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphans ensemble ; ils vivent seuls & sont tous mâles ; & l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vu les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, & parmi des milliers d'éléphans qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses & grandes défenses ; & quoique ces éléphans aient autant de force & de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces & obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu-près ; & on ne peut, dit-il, guère voir, avant l'âge de douze à quatorze ans, si leurs défenses deviendront longues, ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus Bles m'a écrit, en dernier lieu, qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis long-temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan,

l'avoit aſſuré qu'il exiſte dans cette île une petite race d'éléphans, qui ne deviennent jamais plus gros qu'une géniſſe : la même choſe lui a été dite par pluſieurs autres perſonnes dignes de foi ; il eſt vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas ſouvent ces petits éléphans, dont l'eſpèce ou la race eſt bien plus rare que celle des autres, la longueur de leur trompe eſt proportionnée à leur petite taille ; ils ont plus de poil que les autres éléphans ; ils ſont auſſi plus ſauvages, &, au moindre bruit, s'enfuient dans l'épaiſſeur des bois.

Les éléphans, dont nous ſommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan, ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois exiſté dans les zones aujourd'hui tempérées, & même dans les zones froides ; leurs oſſemens trouvés en Ruſſie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, &c. démontrent leur ancienne exiſtence dans tous les climats de la terre, & leur retraite ſucceſſive vers les contrées les plus chaudes du globe, à meſure qu'il s'eſt refroidi : nous pouvons

en donner un nouvel exemple ; M. le Prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire & plusieurs autres oſſemens d'un ſquelette d'éléphant, trouvé dans les terres de ſa principauté, à une très-médiocre profondeur : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire, en date du 15 mai de cette année 1780.

« A ſix cens pas de Porentrui, ſur la gauche d'un grand chemin que je viens de faire conſtruire pour communiquer à Béfort, en excavant le flanc méridional de la montagne, l'on découvrit, l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du ſquelette d'un très-gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me tranſportai moi-même ſur le lieu, & je vis que les ouvriers avoient déjà briſé pluſieurs pièces de ce ſquelette, & qu'on en avoit enlevé quelques-unes des plus curieuſes, entre autres la plus grande partie d'une très-groſſe défenſe qui avoit près de cinq pouces de diamètre à la racine, ſur plus de trois pieds de longueur, ce qui fit juger

juger que ce ne pouvoit être que le squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, Monsieur, que, n'étant pas Naturaliste, j'eus peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros os, & particulièrement celui de l'omoplate que je fis déterrer; j'observai que le coprs de l'animal, quel qu'il fût, étoit partie dans un rocher, partie en un sac de terre, dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce qui étoit dans le rocher étoit pétrifié; mais que ce qui étoit dans la terre étoit une substance moins dure que ne le sont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avoit brisée en la tirant de cette terre, où elle étoit devenue molasse; l'enveloppe extérieure ressembloit assez à l'ivoire; l'intérieur étoit blanchâtre & comme savonneux: on brûla une parcelle, & ensuite une autre parcelle d'une véritable défense d'éléphant; elles donnèrent l'une & l'autre une huile d'une odeur à-peu-près pareille. Tous les morceaux de cette première défense ayant été exposés quelque temps à l'air, sont tombés insensiblement en poussière.

Il m'est resté un morceau de la mâchoire pétrifiée avec quelques-unes des petites dents; je les fis voir à M. Robert, Géographe ordinaire de Sa Majesté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'Histoire Naturelle ne dépareroit pas la belle collection que vous avez dans le Jardin du Roi, je lui dis qu'il pouvoit vous l'offrir de ma part, & j'ai l'honneur de vous l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, & je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnoissance à ce Prince, ami des Lettres & de ceux qui les cultivent; c'est réellement une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup plus grande qu'aucune de celle des éléphans vivans aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphans, trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, & dont la note ci-jointe, que nous communique M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre *(a)*; on

---

(a) Tentzel (Wilhelm. Ernest.) *Epistola de sceleto elephantino Tonnæ nuper effosso.* Gotting. 1696,

demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphans, ainsi que l'Asie septentrio-

---

in-4.° *Germanicè. (Ext. in Phil. Transact. vol. XIX, n.° 234, page 757).* — Klein, *De dentibus elephantinis. Ad Calcem Miss. 2, de piscib. pag. 29 & 32.* — Marsigl. *Danub.* tom. II, pag. 31, tab. 30. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.* tom. I, p. 1, — *Epist.* Basil. Tatischau ad Eric. Benzel. *in act. litt. Suec. ann.* 1715, *pag.* 36. — Beyschlag (Jo. Frid.) *Dissertatio de Ebore fossili Suevico-hallensi. Halæ Magdeburgiæ*, 1734, *in*-4.° — Scaramucci (Jo. Bapt.) *Meditationes familiares ad Antonium Magliabechium de sceleto elephantino. Urbini*, 1697, *in*-12. — Wedellii (Georg. Wolfg). *Programma de unicornu & ebore fossili. Jenæ*, 1699, *in*-4.° — Hartenfels (Georg. Christ. Petr.) *Elephantographia curiosa* . . . part. III, cap. VIII. *De ebore fossili. Erfurti*, 1715, *in*-4.° — Transact. philosop. vol. XLIII, pag. 331. *Extraordinary fossil foot of an elephant.* vol. XL, n.° 446, pag. 124. *Letter. . . upon mammoth's bones dug up in Siberia*, vol. XLVIII, pag. 626. *Bones an elephant found at Leysdown in the Island of Sheppey*, vol. XXXV, n.os 403 & 404. — *Epit.* Transact. philos. V, *b*, pag. 104 & *seq.* — *Acta Hafniens*, vol. I, obser. XLVI. — *Misc. curios.* Dec. III. ann. 7, 8, 1699, 1700; pag. 294, obs. 175. *De ebore fossili, & sceleto elephantis in collo sabuloso reperto.* — Dec. II, ann. 7, 1688, pag. 446, obs. 234. *De ossibus elephantum repertis, &c.*

nale, où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames & des chameaux; on peut remarquer entre les *argalis* ou petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame & du chameau *(b)*; ce qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistoient autrefois; l'hippopotame sur-tout a dû s'en retirer le premier, & presque en même temps que l'éléphant; & le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie, que par les monumens dont on vient de parler: on peut le prouver par le témoignage des Voyageurs récens.

« Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux seroient plus propres que d'autres animaux, au transport des

(b) Voyez ces figures gravées dans l'Histoire générale des Voyages, *tome XVIII*, *page* 171.

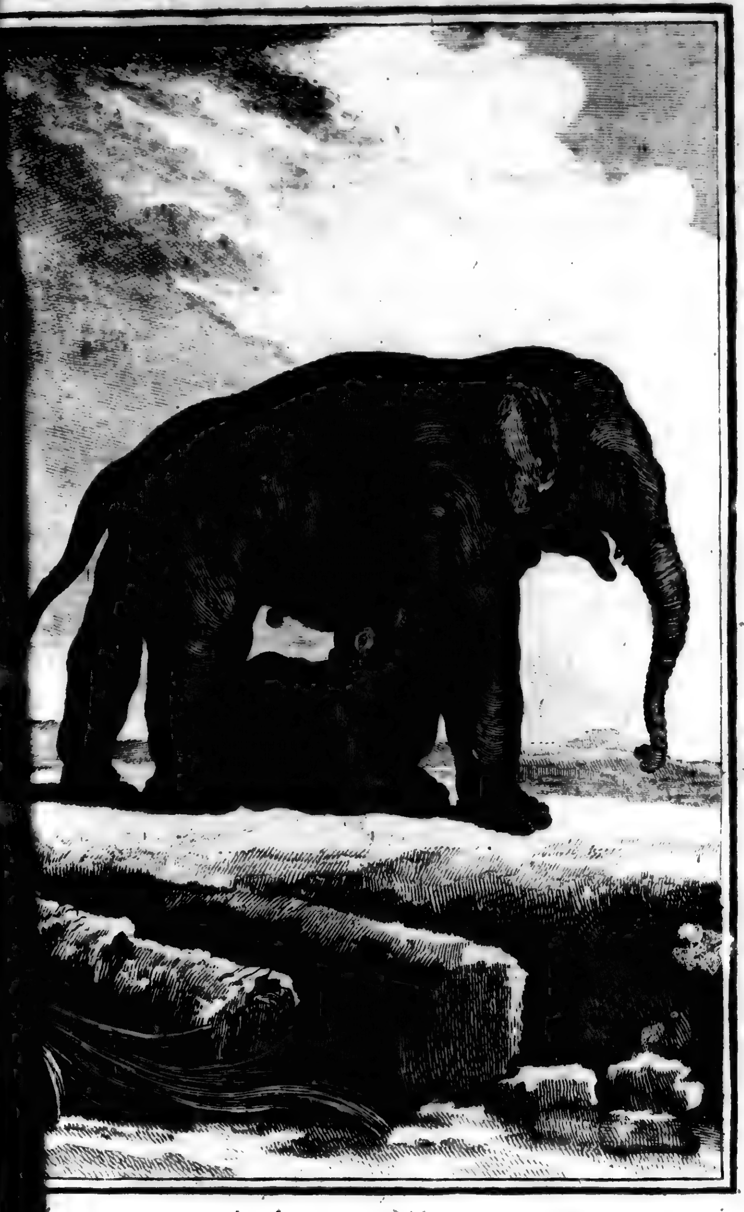
vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale; ils firent en conséquence venir à *Jakutzk*, un chameau pour essayer son service; les habitans du pays le regardèrent comme un monstre, qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençoit à faire des ravages dans leurs bourgades; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en étoit la cause . . . . . . & on fut obligé de le renvoyer; il mourut même dans son retour, & l'on jugea avec fondement que ce pays étoit trop froid pour qu'il pût y subsister, & encore moins y multiplier. » Il faut donc que ces figures du chameau & de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avoit encore quelque connoissance & quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvoient être connus des anciens Jakutes; car M. Guldenstaed assure *(c)* qu'ils sont actuelle-

(c) Discours sur les productions de la Russie.

ment en nombre dans les gouvernemens d'Astracan & d'Orembourg, aussi bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, & que les Kalmouks & les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourroit donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connoissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie; mais, pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connoissance possible à ce peuple : & dès-lors on ne peut rapporter qu'un refroidissement successif de la terre, l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphans dans cette contrée du Nord, & leurs migrations forcées dans celles du Midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin, fait aux Indes, d'un jeune éléphant tetant sa mère, dont je donne ici la figure *(planche 2)*; c'est à la prévenante honnêteté de M. Gentil, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce dessin & la

Tom. XI. Suppl. — Tom. X. N. Edit. — Pl. II. pag. 54.



LE PETIT ÉLÉPHANT TÉTANT SA MERE.

co
L
tr
le
ſo
ſo

connoissance d'un fait dont je doutois. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux : M. Gentil en a été souvent témoin, & le dessin a été fait sous ses yeux.



DU CHEVAL.

Sur ce que j'ai dit d'après quelques Voyageurs *(a)*, qu'il y avoit des chevaux ſauvages à l'île de Sainte-Hélène, M. Forſter m'a écrit qu'il y avoit tout lieu de douter de ce fait. « J'ai, dit-il, parcouru cette île d'un bout à l'autre, ſans y avoir rencontré de chevaux ſauvages, & l'on m'a même aſſuré qu'on n'en avoit jamais entendu parler; & à l'égard des chevaux domeſtiques & nés dans l'île, je fus informé qu'on n'en élevoit qu'un petit nombre pour la monture des perſonnes d'un certain rang; & même plutôt que de les propager dans l'île même, on fait venir la plupart des chevaux dont on a beſoin, des terres du cap de Bonne-eſpérance, où ils ſont en grand nombre, & où on

(a) Supplément, volume III, page 49, où j'ai cité, pour garant du fait, les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Indes orientales, *page* 199.

les achette à un prix modéré. Les habitans de l'île prétendent que, si l'on en nourrissoit un plus grand nombre, cela seroit préjudiciable à la pâture des bœufs & des vaches, dont la Compagnie des Indes tâche d'encourager la propagation; & comme il y en a déjà deux mille six cens, & qu'on veut en augmenter le nombre jusqu'à trois mille, il n'est pas probable qu'on y laissât vivre des chevaux sauvages, d'autant que l'île n'a que trois lieues de diamètre, & qu'on les auroit au moins reconnus, s'ils y eussent existé. Il y a encore un petit nombre de chèvres sauvages qui diminue tous les jours; car les soldats de la garnison les tuent dès qu'elles se présentent sur les rebords ou bancs des montagnes qui entourent la vallée où se trouve le Fort de James; à plus forte raison tueroient-ils de même les chevaux sauvages, s'il y en avoit.

A l'égard des chevaux sauvages qui se trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Asie, depuis le Volga jusqu'à la mer du Japon, ils paroissent être, dit M. Forster, les rejetons des chevaux

communs qui ſont devenus ſauvages. Les Tartares, habitans de tous ces pays, ſont des pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux, leſquels conſiſtent principalement en chevaux, quoiqu'ils poſsèdent auſſi des bœufs, des dromadaires & des brebis. Il y a des Kalmouks ou des Kirghizes qui ont des troupes de mille chevaux, qui ſont toujours au déſert pour y chercher leur nourriture. Il eſt impoſſible de garder ces nombreux troupeaux aſſez ſoigneuſement, pour que, de temps en temps, il ne ſe perde pas quelques chevaux qui deviennent ſauvages, & qui, dans cet état même de liberté, ne laiſſent pas de s'attrouper; on peut en donner un exemple récent. Dans l'expédition du Czar Pierre I.er con tre la ville d'Azeph, on avoit envoyé les chevaux de l'armée au pâturage, mais on ne put jamais venir à bout de les rattraper tous; ces chevaux devinrent ſauvages avec le temps, & ils occupent actuellement le *ſtep* (déſert) qui eſt entre le Don, l'Ukraine & la Crimée: le nom *tartare* que l'on donne à ces chevaux en Ruſſie & en Sibérie, eſt

tarpan. Il y a de ces tarpans dans les terres de l'Asie qui s'étendent depuis le 50.e degré jusqu'au 30.e de latitude. Les nations Tartares, les Mongoux & les Mantcheoux, aussi-bien que les Cosaques du Jaïk, les tuent à la chasse pour en manger la chair. On a observé que ces chevaux sauvages marchent toujours en compagnie de quinze ou vingt, & rarement en troupes plus nombreuses; on rencontre seulement quelquefois un cheval tout seul; mais ce sont ordinairement de jeunes chevaux mâles, que le chef de la troupe force d'abandonner sa compagnie, lorsqu'ils sont parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner ombrage: le jeune cheval relégué, tâche de trouver & de séparer quelques jeunes jumens des troupeaux voisins, sauvages ou domestiques, & de les emmener avec lui, & il devient ainsi le chef d'une nouvelle troupe sauvage. Toutes ces troupes de tarpans vivent communément dans les déserts arrosés de ruisseaux, & fertiles en herbages; pendant l'hiver, ils cherchent & prennent leur pâture sur les sommets des montagnes, dont les vents ont em-

porté la neige : ils ont l'odorat très-fin ; & ſentent un homme de plus d'une demi-lieue ; on les chaſſe & on les prend en les entourant & les enveloppant avec des cordes enlacées. Ils ont une force ſurprenante, & ne peuvent être domptés lorſqu'ils ont un certain âge, & même les poulains ne s'apprivoiſent que juſqu'à un certain point ; car ils ne perdent pas entièrement leur férocité, & retiennent toujours une nature revêche.

Ces chevaux ſauvages ſont, comme les chevaux domeſtiques, de couleurs très-différentes ; on a ſeulement obſervé que le brun, l'iſabelle & le gris-de-ſouris, ſont les poils les plus communs : il n'y a, parmi eux, aucun cheval pie, & les noirs ſont auſſi extrêmement rares. Tous ſont de petite taille, mais la tête eſt, à proportion, plus grande que dans les chevaux domeſtiques ; leur poil eſt bien fourni, jamais ras, & quelquefois même il eſt long & ondoyant : ils ont auſſi les oreilles plus longues, plus pointues, & quelquefois rabattues de côté. Le front eſt arqué, & le muſeau garni de longs poils ; la crinière eſt auſſi très-

touffue, & deſcend au-delà du garrot; ils ont les jambes très-hautes, & leur queue ne deſcend jamais au-delà de l'inflexion des jambes de derrière; leurs yeux ſont vifs & pleins de feu. »



DU CZIGITAI, DE L'ONAGRE & DU ZÈBRE.

On peut voir dans mon ſupplément, *volume III, page 54 & ſuivantes*, les doutes qui me reſtoient encore ſur la différence ou ſur l'identité d'eſpèces de ces trois animaux. M. Forſter a bien voulu me communiquer quelques éclairciſſemens qui ſemblent prouver que ce ſont réellement trois animaux différens, & qu'il y a même, dans l'eſpèce du zèbre, une variété conſtante : voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit ſur ce ſujet.

« On trouve, dans le pays des Tartares Mongoux, une grande quantité de chevaux ſauvages ou *tarpans*, & un autre animal appelé *czigitai*, ce qui, dans la langue Mongoux, ſignifie *longue oreille*; ces animaux vont par troupes ; on en voit quelques-uns dans les déſerts voiſins de l'empire de Ruſſie & dans le grand

désert *Gobée* (ou Cobi); ils ſont en troupes de vingt, trente & même cent. La vîteſſe de cet animal ſurpaſſe de beaucoup celle du meilleur courſier parmi les chevaux; toutes les nations Tartares en conviennent : une mauvaiſe qualité de cet animal, c'eſt qu'il reſte toujours indomptable. Un Coſaque ayant attrappé un de ces jeunes czigitais, &, l'ayant nourri pendant pluſieurs mois, ne put le conſerver; car il ſe tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper, ou ſe ſouſtraire à l'obéiſſance.

Chaque troupe de czigitais a ſon chef, comme dans les tarpans ou chevaux ſauvages. Si le czigitai-chef découvre ou ſent de loin quelques chaſſeurs, il quitte ſa troupe, & va ſeul reconnoître le danger; &, dès qu'il s'en eſt aſſuré, il donne le ſignal de la fuite, & s'enfuit en effet ſuivi de ſa troupe; mais, ſi malheureuſement ce chef eſt tué, la troupe, n'étant plus conduite, ſe diſperſe, & les chaſſeurs ſont ſûrs d'en tuer pluſieurs autres.

Les czigitais ſe trouvent principalement dans les déſerts des Mongoux, &

dans celui qu'on appelle *Gobée ;* c'eſt une eſpèce moyenne entre l'âne & le cheval ; ce qui a donné occaſion au Docteur Meſſerſchmidt d'apeler cet animal, *mulet fécond de Daourie (a)*, parce qu'il a quelque reſſemblance avec le mulet, quoique réellement il ſoit infiniment plus beau. Il eſt de la grandeur d'un mulet de moyenne taille ; la tête eſt un peu lourde, les oreilles ſont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets : le poitrail eſt grand, carré en bas & un peu comprimé ; la crinière eſt courte & hériſſée, & la queue eſt entièrement ſemblable à celle de l'âne ; les cornes des pieds ſont petites. Ainſi, le czigitai reſſemble à l'âne par la crinière, la queue & les ſabots ; il a auſſi les jambes moins charnues que le cheval, & l'encolure encore plus légère & plus leſte. Les pieds & la partie inférieure des jambes ſont

---

(a) Daourie eſt une province Ruſſe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie Chinoiſe. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des Anciens.

minces & bien faits. L'épine du dos est droite & formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante, dans ces animaux, est le brun-jaunâtre. La tête, depuis les yeux jusqu'au muffle, est d'un fauve-jaunâtre, l'intérieur des jambes est de cette même couleur, la crinière & la queue sont presque noires, & il y a le long du dos, une bande de brun-noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière, & se rétrecit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long & ondoyé; mais en été il est ras & poli. Ces animaux portent la tête haute, & présentent, en courant, le nez au vent. Les Tunguses & d'autres nations voisines du grand désert, regardent leur chair comme une viande délicieuse.

Outre les tarpans ou chevaux sauvages, & les czigitais ou mulets féconds de Daourie, on trouve, dans les grands déserts au-delà du Jaïk, du Yemba, du Sarason, & dans le voisinage du lac Aral, une troisième espèce d'animal, que les Kirgises & les Kalmouks appellent *koulan* ou *khoulan*, qui paroît être l'*ona-*

ger ou l'*onagre* des Auteurs, & qui ſemble faire une nuance entre le czigitai & l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déſerts dont nous venons de parler, & vers les montagnes de *Tamanda*, & ils ſe retirent, à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perſe & des Indes. Ils courent avec une vîteſſe incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un ſeul, & il y en a des troupeaux de pluſieurs mille enſemble. Ils ſont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigitais. Leur poil eſt d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, & d'autres fois avec un mêlange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, & une autre bande de même couleur traverſe le garrot, & deſcend ſur les épaules : leur queue eſt parfaitement ſemblable à celle de l'âne, mais les oreilles ſont moins grandes & moins amples.

A l'égard des zèbres, j'ai eu occaſion de les bien examiner dans mes ſéjours au cap de Bonne-eſpérance, & j'ai reconnu, dans cette eſpèce, une variété

qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes & noires, dont le fond de ſon poil blanc eſt rayé, celui-ci, au contraire, eſt d'un brun-rouſsâtre, avec très-peu de bandes larges, & d'une teinte foible & blanchâtre; on a même peine à reconnoître & diſtinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun-rouſsâtre, & dont les bandes ne ſont que des nuances peu diſtinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du muſeau & les pieds blanchâtres, & ils leur reſſemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On ſeroit donc fondé à prononcer que ce n'eſt qu'une variété dans cette eſpèce du zèbre; cependant ils ſemblent différer de ce dernier par le naturel, ils ſont plus doux & plus obéiſſans; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiſer aſſez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme & brun, ſont moins revèches, & s'accoutument aiſément à la domeſticité. J'en ai vu un

dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture ; & on m'aſſura qu'on élevoit un aſſez grand nombre de ces animaux pour s'en ſervir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils ſont, à proportion, plus forts qu'un cheval de même taille. »

J'avois dit, *page 53 du ſupplément, volume III*, qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le Prince Stathouder ; ce fait, qui m'avoit été aſſuré par plus d'une perſonne, n'eſt cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu ſi ſouvent occaſion de citer avec reconnoiſſance & avec des éloges bien mérités, m'a fait ſavoir que j'avois été mal informé ſur ce fait ; le Prince Stathouder n'a eu qu'un ſeul zèbre : mais M. Allamand ajoute dans ſa lettre, au ſujet de ces animaux, un fait auſſi ſingulier qu'intéreſſant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait préſent au cap de Bonne-eſpérance ; après l'avoir gardée quelque temps dans ſon parc en Angleterre, il lui donna un âne pour

essayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux ; mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre ; la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, & il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mère, & qui peut-être vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de Milord Clive, & lui a été confirmée par Milord Clive fils *(b)*. Milord Pit a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivans. « Feû Milord Clive avoit une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clennom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle *(foal)*, provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'âge, & qui avoit été produit par le stratagême suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya plusieurs fois de lui présenter un âne, qu'elle refusa constamment d'admettre ; Milord Clive

(b) Lettre écrite par M. Allamand à M. Daubenton, datée à Leyde le 21 Mars 1777.

pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui étoit de couleur ordinaire, & en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle, ce qui réussit si bien qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

J'ai été dernièrement, c'est-à-dire, cet été 1778, à Clennom pour m'informer de ce qu'étoient devenus la femelle zèbre & son poulain, & on m'a dit que la mère étoit morte, & que le poulain avoit été envoyé à une terre assez éloignée de Milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en a jamais rien résulté. »

Je ferai cependant, sur ces faits, une légère observation, c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, & qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle étoit en meilleure disposition que les autres fois; il faudroit d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne, pour décider si

le zèbre eſt plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il eſt auſſi près que le cheval, de l'eſpèce de l'âne ; car on ſait que le cheval produit avec l'âneſſe, & que l'âne produit avec la jument ; mais il reſte à reconnoître, par l'expérience, ſi le cheval ne produiroit pas auſſi-bien que l'âne avec la femelle zèbre, & ſi le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument & avec l'âneſſe. C'eſt au cap de Bonne-eſpérance où l'on pourroit tenter ces accouplemens avec ſuccès.

DES BŒUFS.

Je dois ici rectifier une erreur que j'ai faite au ſujet de l'accroiſſement des cornes des bœufs, vaches & taureaux: on m'avoit aſſuré, & j'ai dit *(vol. IV, page* 459*)*, qu'elles tombent à l'âge de trois ans, & qu'elles ſont remplacées par d'autres cornes qui, comme les ſecondes dents, ne tombent plus; ce fait n'eſt vrai qu'en partie; il eſt fondé ſur une mépriſe dont M. Forſter a recherché l'origine: voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

« A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très-mince ſe ſépare de la corne; cette lame, qui n'a pas plus d'épaiſſeur qu'une feuille de bon papier commun, ſe gerce dans toute ſa longueur, &, au moindre frottement, elle tombe; mais la corne ſubſiſte, ne tombe pas en entier, & n'eſt pas remplacée par une autre: c'eſt une ſimple exfoliation, d'où ſe forme cette eſpèce de bourrelet qui ſe trouve depuis

depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des taureaux, des bœufs & des vaches, & chaque année suivante un nouveau bourrelet est formé par l'accroissement & l'addition d'une nouvelle lame conique de cornes, formée dans l'intérieur de la corne immédiatement sur l'os qu'elle enveloppe, & qui pousse le cône, corné de trois ans, un peu plus avant. Il semble donc que la lame mince, exfoliée au bout de trois ans, formoit l'attache de la corne à l'os frontal, & que la production d'une nouvelle lame intérieure, force la lame extérieure qui s'ouvre par une fissure longitudinale, & tombe au premier frottement; le premier bourrelet formé, les lames intérieures suivent d'année en année, & pousse la corne triennale plus avant, & le bourrelet se détache de même par le frottement; car on observe que ces animaux aiment à frotter leurs cornes contre les arbres ou contre les bois dans l'étable. Il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs & les vaches puissent y frotter leurs cornes; sans cette

précaution, ils prétendent avoir remarqué que ces animaux ſe battent entr'eux par les cornes, & cela parce que la démangeaiſon qu'ils y éprouvent, les force à chercher les moyens de la faire ceſſer ; ce poteau ſert auſſi à ôter les vieux poils qui, pouſſés par les nouveaux, cauſent des démangeaiſons à la peau de ces animaux. »

Ainſi, les cornes du bœuf ſont permanentes, & ne tombent jamais en entier que par accident, & quand le bœuf ſe heurte avec violence contre quelque corps dur ; & lorſque cela arrive, il ne reſte qu'un petit moignon qui eſt fort ſenſible pendant pluſieurs jours, &, quoiqu'il ſe durciſſe, il ne prend jamais d'accroiſſement, & l'animal eſt écorné pour toute la vie.*

* Note communiquée par un anonyme.



DE L'AUROCHS & DU BISON.

M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne ſe trouve actuellement qu'en Moſcovie, & que les aurochs, qui étoient en Pruſſe & ſur les confins de la Lithuanie, ont péri pendant la dernière guerre ; mais il aſſure que les biſons ſont encore communs dans la Moldavie. Le Prince Demetrius Cantemir en parle dans ſa deſcription de la Moldavie *(partie I.re chapitre VII)*. « Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, & qui eſt indigène dans cette contrée ; il eſt de la grandeur d'un bœuf commun, mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet & les jambes plus longues ; ſes cornes ſont minces, droites, dirigées en haut, & leurs extrémités, qui ſont aſſez pointues, ne ſont que très-peu tournées en dehors : cet animal eſt d'un naturel

farouche, il est très-léger à la course; il gravit, comme les chèvres, sur les rochers escarpés, & on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par *Pragosh*, le premier Prince du pays; » & comme le bison s'appelle, en Polonois, *zurb*, qui n'est pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le même animal que le bison; car le Prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, & n'est pas naturel à ce climat, tandis qu'il assure que le zimbr se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique & les bœufs à bosse de l'Asie ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble; cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mê-

lent, & que, par ce mêlange, ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations; par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes qui sont très-remarquables par leur longueur & par la régularité de leur figure; ces cornes n'ont qu'une légère courbure, & leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds, & quelquefois de trois pieds & demi : elles sont toutes très-régulièrement contourées, & d'une forme absolument semblable; en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entr'eux par ce caractère, qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a, en Amérique, une variété constante. Nous donnons ici la figure *(pl. 3)* d'une tête qui nous a été communiquée par un Savant de l'Université d'Édimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué*, & c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Char-

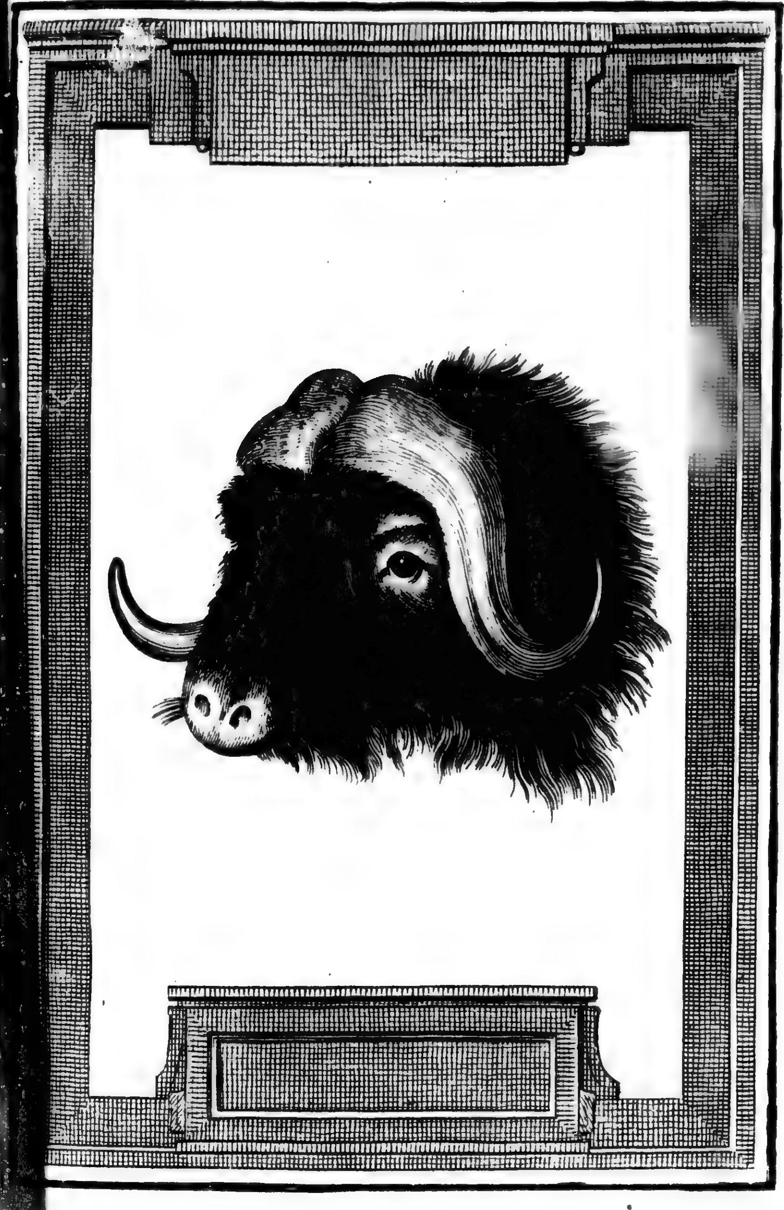
levoix, *tome III*, *page* 132, & que nous avons cité *page* 328, *volume XI*. On voit, par la grandeur & la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous avons donné la figure, *supplément*, *tome III*, *planche V*, dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue & plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil ou plutôt la laine sous le cou & le ventre descend jusqu'à terre : il se nourrit de mousse blanche ou lichen comme le renne.

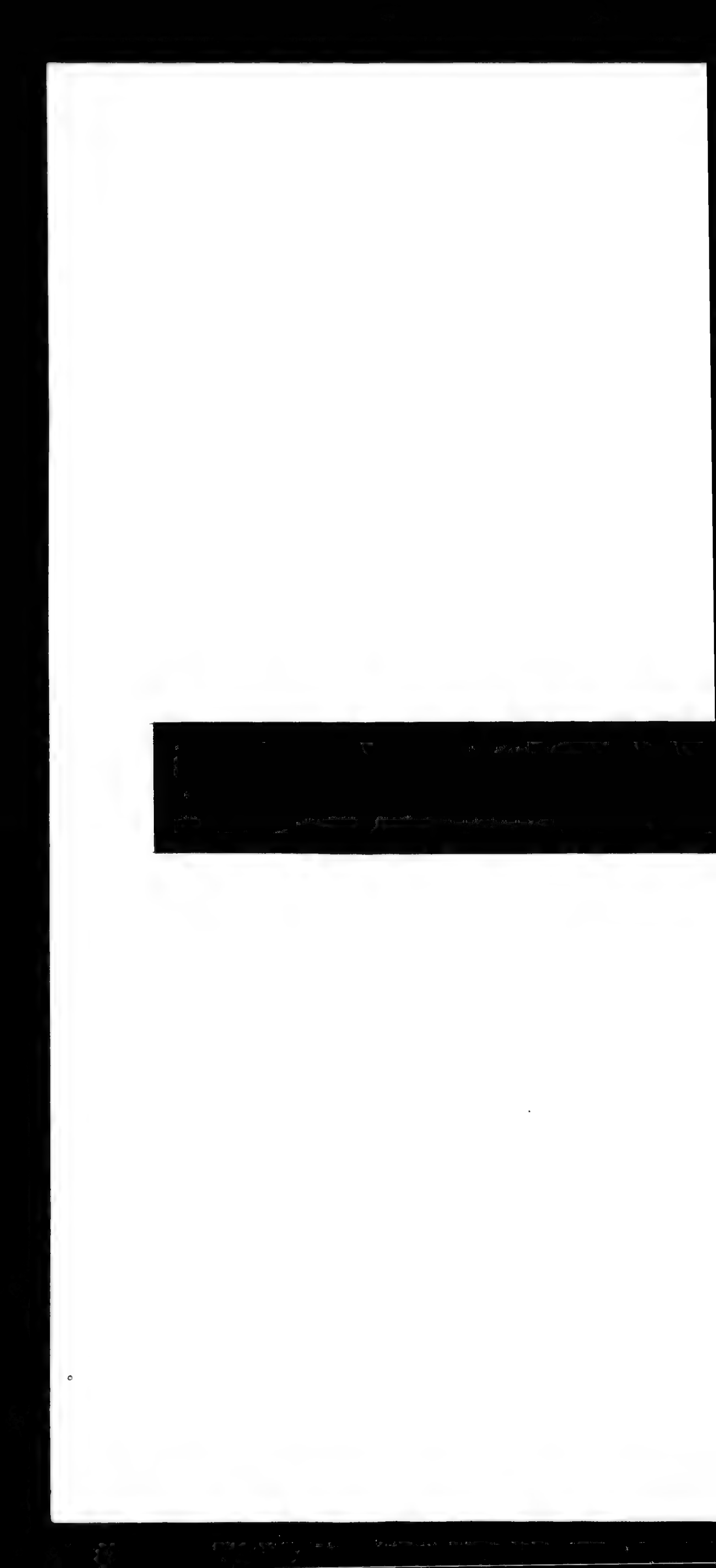
Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête qui est longue de deux pieds quatre pouces & demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle, entre leur extrémité, est de deux pieds cinq pouces & demi; la tête est

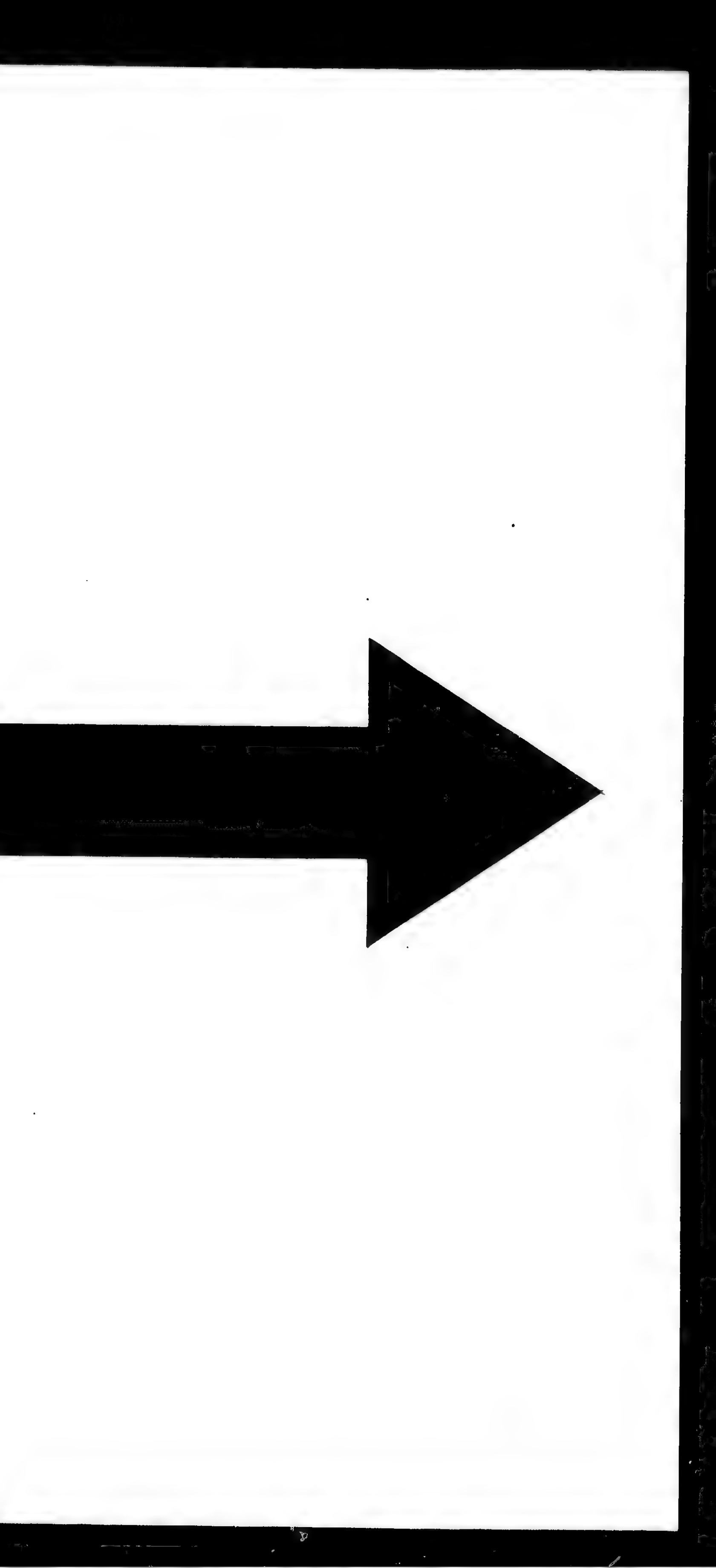
& que
ne XI.
osition
n mus-
ère du
figure,
y, dont

ude de
Baffin.
igue &
ons qui
npérées;
l'Europe
plutôt la
descend
e mousse
enne.
n musqué
tôt n'ont
mmet de
ux pieds
mesurant
ce point
s; l'inter-
t de deux
la tête est



LA TÊTE DU BISON MUSQUÉ.





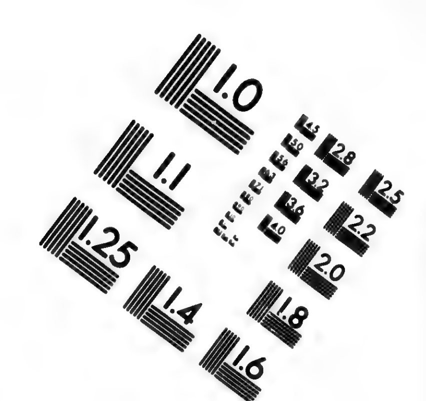
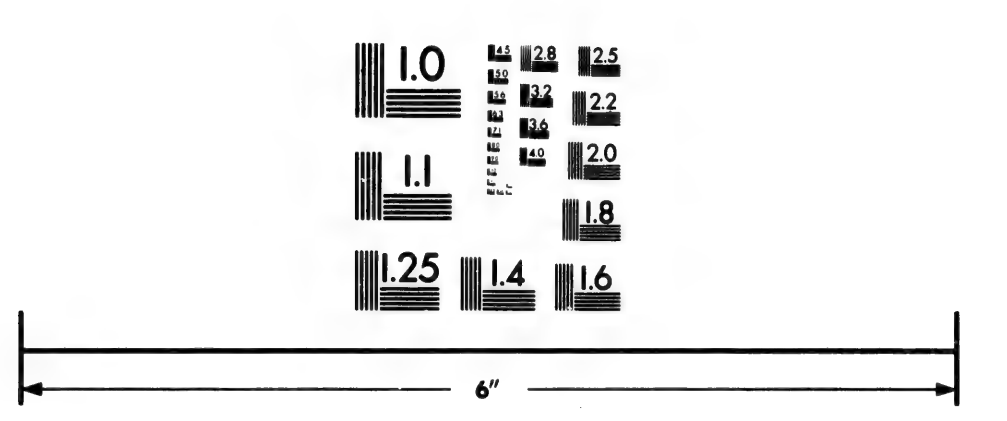
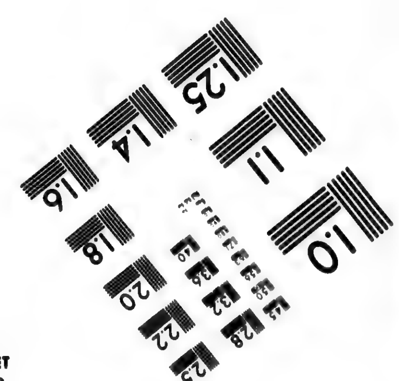
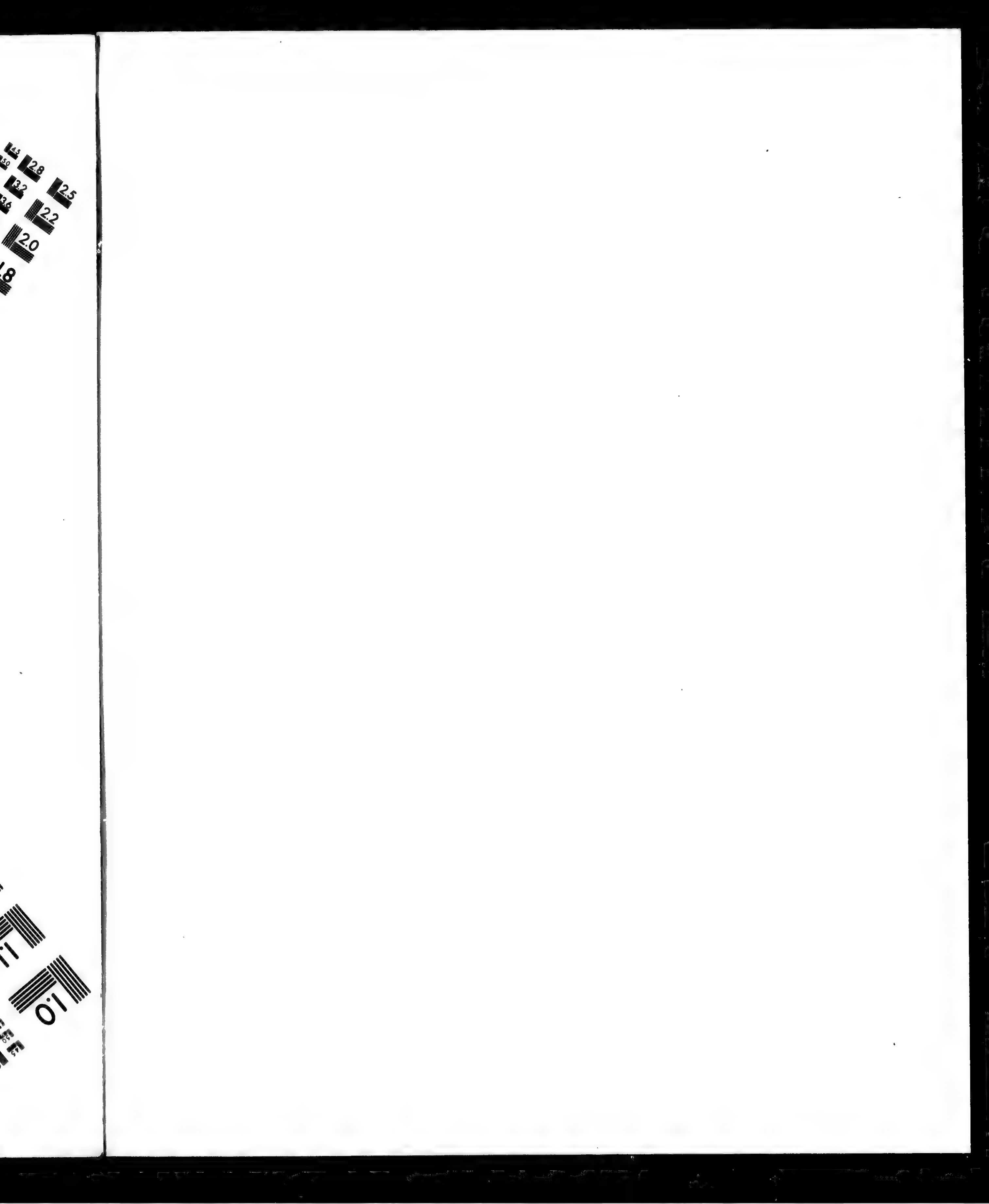


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)






2.8
2.5
3.2
2.2
2.0

ſi
œ
du
le
à
lev
no
M.
cri
ten

III
enc
rép
mén
que
« I
ſubſ
gne
Ham
parr
Tan
parc
en I
con
terr
anin

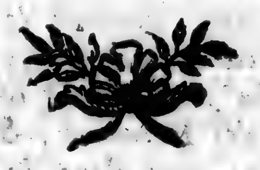
ſi large, que la diſtance du centre d'un œil à l'autre eſt d'un pied quatre pouces du pied françois. Nous renvoyons, pour le reſte de la deſcription de cet animal, à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix, & que nous avons citée dans la note de la *page* 328, *volume XI.* M. Magwan nous a aſſuré que cette deſcription de Charlevoix convenoit parfaitement à cet animal.

J'ai dit, *page* 58, *ſupplément*, *volume III*, que, m'étant informé s'il ſubſiſtoit encore des biſons en Écoſſe, on m'avoit répondu qu'on n'en avoit point de mémoire. M. Forſter m'écrit à ce ſujet que je n'ai pas été pleinement informé. « La race des biſons blancs, dit-il, ſubſiſte encore en Écoſſe, où les Seigneurs, & particulièrement le Duc de Hamilton, le Duc de Queenbury; &, parmi les Pairs Anglois, le Comte de Tankarville, ont conſervé dans leurs parcs de Chatelherault & de Drumlaſrrig en Écoſſe, & de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de biſons ſauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancê-

tres, par leur férocité & leur naturel ſauvage; au moindre bruit, ils prennent la fuite, & courent avec une vîteſſe étonnante, &, lorſqu'on veut s'en procurer quelqu'un, on eſt obligé de les tuer à coups de fuſil; mais cette chaſſe ne ſe fait pas toujours ſans danger; car, ſi on ne fait que bleſſer l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court ſur ſur les chaſſeurs, & les perceroit de ſes cornes, s'ils ne ſe trouvoient pas les moyens de l'éviter, ſoit en montant ſur un arbre, ſoit en ſe ſauvant dans quelques maiſons.

Quoique ces biſons aiment la ſolitude; ils s'approchent cependant des habitations, lorſque la faim & la diſette, en hiver, les force à venir prendre le foin qu'on leur fournit ſous des hangars. Ces biſons ſauvages ne ſe mêlent jamais avec l'eſpèce de nos bœufs; ils ſont blancs ſur le corps, & ont le muſeau & les oreilles noires; leur grandeur eſt celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues & les cornes plus belles; les mâles pèſent environ cinq cens trente livres, & les

femelles environ quatre cens; leur cuir eſt meilleur que celui du bœuf commun; mais ce qu'il a de ſingulier, c'eſt que ces biſons ont perdu, par la durée de leur domeſticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Boëtius dit, *Gignere ſolet ea ſilva boves candidiſſimos in formam leonis jubam habentes, &c. Deſcr. regni Scotiæ, fol. xj.* Or, à préſent, ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, & ſont par-là devenus différens de tous les biſons qui nous ſont connus.



DU BUFFLE.

J'AI REÇU, au ſujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de Monſignor Caëtani, de Rome; cet illuſtre Prélat y a joint une critique très-honnête & très-judicieuſe de quelques mépriſes qui m'étoient échappées, & dont je m'empreſſe de lui témoigner toute ma reconnoiſſance, en mettant ſous les yeux du Public ſes ſavantes remarques qui répandront plus de lumières que je n'avois pu le faire ſur l'hiſtoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit * que, *quoique le buffle ſoit aujourd'hui commun en Grèce & domeſtique en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs, ni des Romains, & qu'il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples; que le mot même de buffle indique une origine étrangère, & n'a de racine ni dans la langue Grecque, ni*

* Tome XI, page 284.

dans la latine . . . . Que c'est mal-à-propos que les Modernes lui ont appliqué le nom de bubalus, *qui, en Grec & en latin, indique, à la vérité, un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens. Qu'enfin, si l'on vouloit rapporter le bubalus à un genre, il appartiendroit plutôt à celui des chèvres ou gazelles, qu'à celui du bœuf ou du buffle.*

Monsignor Caëtani observe, « que Robert Étienne, dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par lesquels on voit que les bœufs, sous le genre desquels les buffles sont compris, étoient nommés d'un nom presque semblable au nom Italien *buphalo : bupharus dicitur terra quæ arari facile potest ; nam Pharos aratio est, sed & bovis epitheton*. Le même Étienne dit que le mot *bupharus* étoit l'épithète que l'on donnoit à Hercule, parce qu'il mangeoit des bœufs entiers. Tout le monde connoît la célèbre fête des Athéniens, appelée *buphonia*, qui se célébroit après les Mystères en immolant un bœuf,

dont le sacrifice mettoit tellement fin à tout carnage, que l'on condamnoit jusqu'au couteau qui avoit donné la mort au bœuf immolé. Personne n'ignore que les Grecs changeoient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu* en *labu*. Hérodote se sert du mot *labunisus*, que Bérose dit *nabunisus*, comme nous l'enseigne Scaliger, *de emendatione temporum*, *cap. VI*, & les fragmens de Bérose. De même la parole grecque *mneymon* se changeoit en *mleymon*; on peut consulter là-dessus Pitiscus, *Lexicon*, *litt. n*; d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvoit s'écrire & se prononcer en grec *bupholia*. Pitiscus, *Lexicon*, *antiquit. Rom. litt. l*, dit : les Romains employèrent souvent la lettre *l* en place de l'*r*, à cause de la plus douce prononciation de la dernière; d'où Calpurnius, au vers 39 de sa première églogue, met *flaxinea* au lieu de *fraxinea*; & il est très-vraisemblable qu'il s'est autorisé, pour ce changement, sur d'anciens manuscrits. Le même Pitiscus dit encore que Bochart, dans sa Géographie, rassemble une grande quantité d'exemples de ce

changement de *r* en *l*; enfin Moreri, dans son Dictionnaire, lettre *r*, dit clairement que la lettre *r* se change en *l*, comme *capella* de *caper*. D'après toutes ces autorités, il est difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne soit le même que *buphalus*; d'où il suit que ce mot a une racine dans la Langue grecque.

Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *de causis Linguæ latinæ*, qu'il fut un temps, où, au lieu de la lettre *f*, on écrivoit & on prononçoit *b*, comme *bruges* pour *fruges*; on trouve aussi dans Ciceron, *fremo* qui vient du grec *bremo*; & enfin Nonius Marcellus, de *doctorum indagine*, met *siphilum* pour *sibilum*. Ce n'est donc pas sans raison que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, & qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, & les Italiens *bufalo*. La Langue italienne est pleine de mots latins corrompus; elle a souvent changé en *f* le *b* latin; c'est ainsi qu'elle a fait *bifolco* de *bibulcus*; *tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus*; &, comme il a été démontré ci-dessus, *buphalus* n'est autre

chose que le *bupharus ;* ce qui prouve la racine du nom buffle dans les Langues grecque & latine. »

Monsignor Caëtani montre sans doute ici la plus belle érudition ; cependant nous devons observer qu'il prouve beaucoup mieux la possibilité de dériver le nom de buffle de quelques mots des langues Grecque & Latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en usage chez les Latins ou les Grecs ; le mot *bupharos* signifie proprement un champ labourable, & n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun : quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus*, & non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit, *que le buffle, natif des pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes, ne fut transporté & naturalisé en Italie, que vers le septième siècle*. Monsignor Caëtani observe, « que la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puisse être originaire de l'Afrique, pays chaud & aride qui ne convient point au buffle, puis-

qu'il ſe plaît ſingulièrement dans les marais & dans l'eau, où il ſe plonge volontiers pour ſe rafraîchir : reſſource qu'il trouveroit difficilement en Afrique. Cette conſidération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cauſe de la ſécheresſe du pays, d'autant plus que le bœuf ne paroît pas auſſi amant de l'eau que le buffle. Les marais-pontins & les maremmes de Sienne ſont, en Italie, les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais-pontins ſur-tout paroiſſent avoir été preſque toujours la demeure des buffles ; ce terrein humide & marécageux paroît leur être tellement propre & naturel, que de tout temps le Gouvernement a cru devoir leur en aſſurer la jouiſſance. En conſéquence, les Papes, de temps immémorial, ont fixé & déterminé une partie de ces terreins qu'ils ont affectés uniquement à la nourriture des buffles; j'en parle d'autant plus ſavamment que ma famille, propriétaire deſdits terreins, a toujours été obligée, & l'eſt encore

aujourd'hui, par des bulles des Papes; à les conserver uniquement pour la nourriture des buffles, sans pouvoir les ensemencer. »

Il est très-certain que, de toute l'Italie, les marais-pontins sont les cantons les plus propres aux buffles; mais il me semble que Monsignor Caëtani raisonne un peu trop rigoureusement, quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux, comme aimant trop l'eau & les marécages pour être naturels à un climat si chaud, parce qu'on prouveroit, par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinocéros n'appartiennent point à l'Afrique. C'est encore trop étendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raison de la sécheresse du pays & du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique; comme si toutes les contrées de l'Afrique étoient des Arabies, & comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambra, comme si l'antique *Palus*

tritonides n'étoient pas des lieux humides, & tout aussi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais-pontins.

« En respectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il soutient impossible la perfection de l'espèce du buffle en Italie. M. de Buffon sait mieux que personne, que presque tous les animaux éprouvent des changemens dans leur organisation, en changeant de climat, soit en bien, soit en mal, & cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou bosse est extrêmement commune en Arabie ; la rachétide est une maladie presque universelle pour les bêtes dans ces climats ; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros & l'éléphant lui-même en sont souvent attaqués. . . . .

Quoique M. de Buffon, dans son article du buffle, ne fasse point mention de l'odeur de musc de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que cette odeur forte est naturelle & particulière au buffles. J'ai même formé le projet de tirer le

muſc des excrémens du buffle, à peu-près comme en Égypte on fait le ſel ammoniac avec l'urine & les excrémens du chameau (*b*). L'exécution de ce projet me ſera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État eccléſiaſtique, ſont dans les fiefs de ma famille. . . .

J'obſerve encore, au ſujet des bœufs intelligens des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet inſtinct particulier eſt une analogie avec les buffles qui ſont dans les marais-pontins, dont la mémoire paſſe pour une choſe unique. . . .

Au reſte, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal auſſi intéreſſant & très-utile, n'ait jamais été peint ni gravé, tandis que Salvator Roſa & Étienne Bella nous ont laiſſé des pein-

---

(*b*) *Nota.* On tire le ſel ammoniac, par la combuſtion du fumier de chameau, de la ſuie que cette combuſtion produit; & ce n'eſt aſſurément pas par les mêmes moyens que l'on pourroit extraire la partie odorante & muſquée des excrémens du buffle.

tures & gravures de différens animaux d'Italie. Il étoit sans doute réservé au célèbre restaurateur de l'Histoire Naturelle, de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu. »

Dans un supplément à ces premières réflexions, que m'avoit envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves, ou du moins d'autres conjectures sur l'ancienneté des buffles en Italie, & sur la connoissance qu'en avoient les Latins, les Grecs & même les Juifs; quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'Histoire Naturelle, ils peuvent y répandre quelques lumières; & c'est dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnoissance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

« Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé, par les réflexions précédentes, que le buffle étoit connu des Grecs & des Latins, & que son nom a racine

dans ces deux Langues *(c)* : quant à la latine, j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans son Glossaire, dit au mot *bubalus*; *bubalus*, *bufalus*, *buflus*; il cite ce vers du septième livre du quatrième poëme de Venance, évêque de Poitiers, célèbre Poëte du cinquième siècle.

Seu validi bufali ferit inter cornua campum.

Pour le mot *buflus*, il est tiré de *Albertus Aquensis, lib. II, cap.* XLIII; de Jules Scaliger, *Exercit.* 206, *n.*° 3, & de Lindembrogius, *ad Ammiani, lib. XXII, &c.* comme on peut le voir dans Du Cange. Il est bien vrai que le cinquième siècle n'est pas celui de la belle latinité; cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté & de l'élégance de la Langue, mais d'un point seulement grammatical, il ne s'ensuit pas

(c) M. Caëtani a bien prouvé que le nom de buffle peut avoir sa racine dans les deux Langues; mais non pas que ce même nom ait été d'usage chez les Grecs & les Romains, ni par conséquent que le buffle en ait été connu.

moins que cet exemple indique un grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens, & du *buffle* des François. Cette relation eſt encore prouvée d'une manière plus formelle, par un paſſage de Pline, au ſujet de l'uſage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

Une dernière obſervation ſur la Langue grecque, c'eſt que le texte le plus précis en faveur du ſentiment de M. de Buffon, eſt certainement celui de Bochart, qui, dans ſon *Hierozoicon*, *pars I, lib.* III, *cap.* XXII, dit, *vocem græcam bubalon eſſe capræ ſpeciem*; mais il eſt évident que cette autorité eſt la même que celle d'Ariſtote, auſſi-bien que d'Aldrovande & de Jonſton qui ont dit la même choſe d'après ce Philoſophe.

Au reſte, il eſt facile de démontrer que la connoiſſance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les Interprètes & les Commentateurs hébreux s'accordent tous à dire qu'il en eſt fait mention dans le Pentateuque même. Selon eux, le mot *jachmur* ſigni-

fie *buffle*. Les Septantes, dans le *Deuteronome*, donnent la même interprétation en traduisant *jachmur* par *bubalus*; &, de plus, la tradition constante des Hébreux a toujours été que le jachmur étoit le buffle : on peut voir, sur cela, la version italienne de la Bible, par Deodati, & celle d'Antoine Brucioli, qui a précédé Deodati. . . . Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle, c'est qu'au premier livre des Rois, *chap. IV, v.* 22 & 23, il est dit qu'on en servoit sur la table de Salomon; &, en effet, c'étoit une des viandes ordonnées par la législation des Juifs, & cet usage subsiste encore aujourd'hui parmi eux. . . . *Les Juifs*, comme le dit fort bien M. de Buffon, *sont les seuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries*; mais il est à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'assaisonnement des choux, & sur-tout le premier jour de leur année, qui tombe toujours en Septembre ou Octobre, fête qui leur est ordonnée au chapitre XII de l'Exode, *vers.* 14. . . . Pline l'a dit expressément, *carnes buba-*

las, additis caulis, magno ligni compendio percoquunt, liv. XXIII, chap. VII. Ce texte est formel, &, en le rapprochant de l'usage constant & perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Pline n'ait voulu parler du buffle. . . . Cet usage des Juifs de Rome, est ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, sont incontestablement les plus anciennes de toutes les familles romaines; depuis Titus jusqu'à présent, ils n'ont jamais quitté Rome, & leur *Ghetto* est encore aujourd'hui le même quartier que Juvenal dit qu'ils habitoient anciennement. Ils ont conservé précieusement toutes leurs coutumes & usages; & quant à celle d'assaisonner la viande du buffle avec les choux, la raison y a peut-être autant de part que la superstition : le chou, en hébreu, s'appelle *cherub*, expression qui signifie aussi multiplication. Ce double sens leur ayant fait imaginer que le chou étoit favorable à la multiplication, ils ont affecté ce légume à leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître &

multiplier, selon le passage de la Genèse *(d)*.

Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connoissance du buffle, on peut encore la constater par des monumens authentiques : il est vrai que ces monumens sont rares ; mais leur rareté vient sans doute du mépris que les Grecs avoient pour les superstitions égyptiennes, comme nous l'enseigne Hérodote : mépris qui ne permit pas aux artistes Grecs de s'occuper d'un Dieu aussi laid & aussi vil à leurs yeux, que l'étoit un bœuf ou un buffle. . . . Les Latins, serviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet

(d) Nous ne contesterons pas à M. Caëtani que le mot Hébreu *cherub* ne signifie un chou; mais, comme on sait d'ailleurs que le mot *cherub* signifie un bœuf, que, de plus, nous avons traduit ce même mot *cherub*, par *cherubin*, il paroîtroit assez singulier de trouver dans un même mot un chou, un bœuf & un ange, si l'on ne savoit que la Langue hébraïque est si peu abondante en termes distinctifs, que le même terme désigne très-souvent des choses toutes différentes.

animal, le négligèrent également, en ſorte que les monumens, qui portent l'empreinte de cet animal, ſont très-rares. . . . Mais leur petit nombre ſuffit pour conſtater ſon ancienne exiſtence dans ces contrées. Je poſsède moi-même une tête antique de buffle, qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maiſon de plaiſance de l'Empereur Adrien, à Tivoli. Cette tête eſt un morceau d'autant plus précieux, qu'il eſt unique dans Rome, & fait d'ailleurs par mains de maître. Il eſt très-vrai qu'on ne connoît aucun autre morceau antique qui repréſente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différens animaux. . . .

M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de ſculpture aura été fait ſans doute ſur un buffle d'Égypte, ou de quelqu'autre pays, & non à Rome ni en Italie. Mais, en ſuppoſant ce fait, dont il eſt preſque impoſſible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en réſultera pas moins que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans

une ſuperbe maiſon de plaiſance d'Empereur, ſans lui avoir donné un nom, & que par conſéquent ils en avoient connoiſſance.

La tête dont il s'agit eſt ſi parfaitement régulière, qu'elle paroît avoir été moulée ſur une tête naturelle de buffle, de la manière que l'hiſtoire rapporte que les Égyptiens mouloient leurs ſtatues ſur les cadavres mêmes.

Au reſte, je ſoumets encore ces nouvelles obſervations aux lumières ſupérieures de M. de Buffon; je n'oſe pas me flatter que chacune de mes preuves ſoit déciſive; mais je penſe que toutes enſemble établiſſent que le buffle étoit connu des Anciens: propoſition contraire à celle de l'illuſtre Naturaliſte, que je n'ai pas craint de combattre ici. J'attends de ſon indulgence le pardon de ma témérité, & la permiſſion de mettre ſous ſes yeux quelques particularités du buffle, dont il n'a peut-être pas connoiſſance, & qui ne ſauroient être indifférentes pour un Philoſophe comme lui, qui a conſacré ſa vie à admirer & publier les merveilles de la Nature.

L'aversion du buffle pour la couleur rouge, est générale dans tous les buffles de l'Italie, sans exception ; ce qui paroît indiquer que ces animaux ont les nerfs optiques, plus délicats que les quadrupèdes connus. La foiblesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paroît souffrir impatiemment la lumière ; il voit mieux la nuit que le jour, & sa vue est tellement courte & confuse, que si, dans sa fureur, il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas rencontré ; car le buffle le cherche des yeux de tous côtés, sans s'appercevoir qu'il en est tout voisin. . . .

Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls & d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux Marais-pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, &, pour leur apprendre à connoître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du chant,

en les careſſant en même temps ſous le menton. Ces jeunes buffles s'inſtruiſent ainſi en peu de temps, & n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils ſe trouvent mêlés parmi un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé, eſt telle, que, ſans cette eſpèce de chant, il ne ſe laiſſe point approcher étant grand, ſur-tout la femelle pour ſe laiſſer traire *(e)*, & ſa férocité naturelle ne lui permettant pas de ſe prêter à cette extraction artificielle de ſon lait, le gardien, qui veut traire la buffle, eſt

---

(e) Voyez ce que j'ai dit, *ſupplément, volume III, page* 64, de cette répugnance de la femelle buffle à ſe laiſſer traire, & ſur le moyen ſingulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui eſt de lui mettre la main & le bras dans la vulve pendant tout le temps de l'extraction du lait. Cette pratique, du cap de Bonne-eſpérance, n'eſt pas parvenue juſqu'à Rome; d'ailleurs, comme ce volume de ſupplément n'a paru qu'en 1776, il paroît que M. Caëtani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'eſt pas très-certain.

obligé de tenir ſon petit auprès d'elle, ou, s'il eſt mort, de la tromper en couvrant de ſa peau un autre petit buffle quelconque ; ſans cette précaution, qui prouve, d'un côté, la ſtupidité de la buffle, &, de l'autre, la fineſſe de ſon odorat, il eſt impoſſible de la traire. Si donc la buffle refuſe ſon lait, même à un autre petit buffle que le ſien, il n'eſt pas étonnant qu'elle ne ſe laiſſe point teter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

Cette circonſtance de l'eſpèce de chant, néceſſaire pour pouvoir traire la buffle femelle, rappelle ce que dit le Moine Bacon dans ſes obſervations *(Voyage en Aſie par Bergeron, tome II)*, qu'après Moal & les Tartares vers l'orient, *il y a des vaches qui ne permettent pas qu'on les traie, à moins qu'on ne chante ;* il ajoute enſuite, *que la couleur rouge les rend furieuſes, au point qu'on riſque de perdre la vie, ſi l'on ſe trouve autour d'elles.* Il eſt indubitable que ces vaches ne ſont autre choſe que des buffles ; ce qui prouve encore que cet animal n'eſt pas excluſivement des climats chauds.

La couleur noire & le goût déſagréable de la chair de buffle, donneroient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaiſes qualités; mais, au contraire, il eſt fort bon, conſervant ſeulement un petit goût muſqué qui tient de celui de la noix muſcade. On en fait du beurre excellent, il a une ſaveur & une blancheur ſupérieures à celui de la vache; cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il eſt trop diſpendieux; mais on y fait une grande conſommation du lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément œufs de buffles, ſont des eſpèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs, qui ſont d'un manger très-délicat. Il y a une autre eſpèce de fromage que les Italiens nomment *provatura*, qui eſt auſſi fait de lait de buffle; il eſt d'une qualité inférieure au premier; le menu peuple en fait grand uſage, & les gardiens des buffles ne vivent preſque qu'avec le laitage de ces animaux.

Le buffle eſt très-ardent en amour; il combat avec fureur pour la femelle,

&, quand la victoire la lui a assurée il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps, & une seule fois l'année; elle a quatre mamelles, & néanmoins ne produit qu'un seul petit, ou si par hasard elle en fait deux, sa mort est presque toujours la suite de cette fécondité; elle produit deux années de suite, & se repose la troisième, pendant laquelle elle demeure stérile, quoiqu'elle reçoive le mâle; sa fécondité commence à l'âge de quatre ans, & finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugissement particulier, & le reçoit étant arrêtée; au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

Quoique le buffle naisse & soit élevé en troupeau, il conserve cependant sa férocité naturelle, en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien, tant qu'il n'est pas dompté : on commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les buffles d'un troupeau de ceux d'un autre. . . . La marque est suivie de la castration qui se fait à l'âge

de quatre ans, non par compreſſion des teſticules, mais par inciſion & amputation. Cette opération paroît néceſſaire pour diminuer l'ardeur violente & furieuſe que le buffle montre aux combats, & en même temps le diſpoſer à recevoir le joug pour les différens uſages auxquels on veut l'employer. . . . Peu de temps après la caſtration, on leur paſſe un anneau de fer dans les narines. . . . Mais la force & la férocité du buffle exige beaucoup d'art pour parvenir à lui paſſer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelace dans ſes jambes, les hommes, deſtinés à cela, ſe jettent ſur lui pour lui lier les quatre pieds enſemble, & lui paſſent dans les narines l'anneau de fer; ils lui délient enſuite les pieds, & l'abandonnent à lui-même; le buffle furieux court de côté & d'autre, &, en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à ſe débarraſſer de cet anneau; mais, avec le temps, il s'accoutume inſenſiblement, & l'habitude, autant que la douleur, l'amènent à l'obéiſſance; on le conduit avec une corde que l'on atta-

che à cet anneau qui tombe de lui-même par la ſuite, au moyen de l'effort continuel des conducteurs, en tirant la corde ; mais alors l'anneau eſt devenu inutile, car l'animal, déjà vieux, ne ſe refuſe plus à ſon devoir. . . .

Le buffle paroît encore plus propre que le taureau à ces chaſſes, dont on fait des divertiſſemens publics, ſur-tout en Eſpagne. Auſſi les ſeigneurs d'Italie, qui tiennent des buffles dans leurs terres, n'y emploient que ces animaux. . . . La férocité naturelle du buffle s'augmente lorſqu'elle eſt excitée, & rend cette chaſſe très-intéreſſante pour les ſpectateurs. En effet, le buffle pourſuit l'homme avec acharnement juſque dans les maiſons dont il monte les eſcaliers avec une facilité particulière ; il ſe préſente même aux fenêtres d'où il ſaute dans l'arène, franchiſſant encore les murs, lorſque les cris, redoublés du peuple, ſont parvenus à le rendre furieux. . . .

J'ai ſouvent été témoin de ces chaſſes, qui ſe font dans les fiefs de ma famille. Les femmes même ont le courage de ſe préſenter dans l'arène ; je me ſou-

viens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

La fatigue & la fureur du buffle, dans ces sortes de chasses, le fait suer beaucoup ; sa sueur abonde d'un sel extrêmement âcre & pénétrant, & ce sel paroît nécessaire pour dissoudre la crasse dont sa peau est presque toujours couverte. . . .

Le buffle est, comme l'on sait, un animal ruminant, &, la rumination étant très-favorable à la digestion, il s'ensuit que le buffle n'est point sujet à faire des vents. L'observation en avoit déjà été faite par Aristote, dans lequel on lit : *nullum cornutum animal pedere*. . . .

Le terme de la vie du buffle est à-peu-près le même que celui de la vie du bœuf, c'est-à-dire, à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans ; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il est rare qu'on leur laisse terminer leur carrière ; après l'âge de douze ans, on est dans l'usage de les engraisser, & de les vendre ensuite aux Juifs de Rome : quelques habitans de

la campagne, forcés par la misère, s'en nourrissent aussi. Dans la terre de Labour du royaume de Naples, & dans le patrimoine de Saint-Pierre, on en fait un débit public deux fois la semaine. Les cornes du buffle sont recherchées & fort estimées; la peau sert à faire des liens pour les charrues, des cribles & des couvertures de coffres & de malles; on ne l'emploie pas, comme celle du bœuf, à faire des semelles de souliers, parce qu'elle est trop pesante, & qu'elle prend facilement l'eau. . . .

Dans toute l'étendue des Marais-pontins, il n'y a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles: ce village s'appelle *Cisterna*, parce qu'il est dans une pleine où l'on n'a que de l'eau de cîterne, & c'est l'un des fiefs de ma famille. . . . Les habitans, adonnés presque tous à garder des troupeaux de buffles, sont en même temps les plus adroits & les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus. . . .

Quoique le buffle soit un animal fort & robuste, il est cependant délicat, en sorte qu'il souffre également de l'excès

de la chaleur, comme de l'excès du froid; aussi, dans le fort de l'été, le voit-on chercher l'ombre & l'eau, &, dans l'hiver, les forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indiquer que le buffle est plutôt originaire des climats tempérés, que des climats très-chauds ou très-froids.

Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux, il en est une particulière à son espèce, & dont il n'est attaqué que dans ses premières années. . . . Cette maladie s'appelle *Barbone*, expression qui a rapport au siége le plus commun du mal, qui est à la gorge & sous le menton. J'ai fait, en dernier lieu, un voyage exprès pour être témoin du commencement, des progrès & de la fin de cette maladie; je me suis même fait accompagner d'un Chirurgien & d'un Médecin, afin de pouvoir l'étudier, & acquérir une connoissance précise & raisonnée de sa cause, ou du moins de sa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une description exacte & systématique; mais, ayant été averti trop tard, & la maladie, qui ne dure

que neuf jours, étant déjà cessée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières que celles qui résultent de la pratique & de l'expérience des gardiens des troupeaux de buffles. . . .

Les symptomes de cette maladie sont très-faciles à connoître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation est le premier; l'animal refuse ensuite toute nourriture; presque en même temps sa gorge s'enfle considérablement, & quelquefois aussi le corps se gonfle en entier; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière; la langue est en partie hors de la gueule, & est environnée d'une écume blanche que l'animal jette au-dehors. . . .

Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles; car, en peu d'heures, ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés de la maladie, & meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, presque tous les jeunes buffles, qui n'ont pas atteint leur troisième année, en sont attaqués, &, s'ils ne sont âgés que d'un an, ils périssent presque tous; dans ceux qui sont âgés de deux

ans, il y en a beaucoup qui n'en sont pas atteints, & même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont malades; enfin, dès que les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils sont presque sûrs d'échapper, car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient attaqués, & il n'y a pas d'exemple qu'au-dessus de trois ans, aucuns de ces animaux ait eu cette maladie : elle commence donc par les plus jeunes, comme étant les plus foibles, & ceux qui tettent encore en sont les premières victimes; lorsque la mère, par la finesse de son odorat, sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le condamner, en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours au plus, un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six premiers jours, périssent assez souvent presque tous; au lieu que ceux qui n'en sont attaqués que dans les trois derniers jours, échappent assez souvent, parce que, depuis le sixième jour de

l'épizootie, la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation. . . .

Elle n'a point de saison fixe, seulement elle est plus commune & plus dangereuse au printemps & en été, qu'en automne & en hiver. . . . . Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs, il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle; ce qui sembleroit prouver que sa cause est une surabondance de chyle & de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur & la fraîcheur invitent les petits buffles à s'en rassasier au-delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion; les jeunes buffles, auxquels on a donné une nourriture saine & copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres, & meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que

dans les années humides ; & ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède ; on les conduit sur les montagnes où la pâture est moins abondante que dans la plaine, ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal, sans le guérir. Envain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différens remèdes que leur a pu suggérer leur bon sens naturel & leurs foibles connoissances ; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu ; ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve & de mer, ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal ; mais tout a été inutile : la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble & séparément ; la mortalité est toujours la même : le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement, & encore est-il presque insensible. . . .

La chair des buffles morts du *Barbone*, est dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue si dange-

reuſe, qu'elle a réveillé l'attention du Gouvernement, qui a ordonné, ſous des peines très-ſévères, de l'enterrer, & qui a défendu d'en manger. . . .

Quoique cette maladie ſemble particulière aux buffles, elle ne laiſſe pas de ſe communiquer aux différens animaux qu'on élève avec eux, comme poulains, faons & chevreaux, ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le ſeul contact de la peau de ceux qui ſont morts, ſuffiſent pour infecter ces animaux qui ont les mêmes ſymptomes, & bientôt la même fin. . . . Et même le cochon eſt ſujet à la prendre; il en eſt attaqué de la même manière & dans le même temps, & il en eſt ſouvent la victime; il y a cependant quelque différence, à ce ſujet, entre le buffle & le cochon; 1.° le buffle n'eſt aſſailli par ce mal qu'une ſeule fois dans ſa vie, & le cochon l'eſt juſqu'à deux fois dans la même année; de manière que celui qui a eu le *barbone* en avril, l'a ſouvent une ſeconde fois en octobre; 2.° il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au-deſſus de

trois ans, en ait été attaqué, & le cochon y est sujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement; 3.° l'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce sa fureur sur le cochon pendant quinze jours, & encore au-delà; mais cette maladie n'est pas naturelle à son espèce, & ce n'est que par sa communication avec les buffles, qu'il en est attaqué.

Le *Barbone* étant presque la seule maladie dangereuse pour le buffle, & étant en même temps si meurtrière, que, sur cent de ces animaux qui en sont attaqués dans leur première année, il est rare qu'elle en épargne une vingtaine; il seroit de la dernière importance de découvrir la cause de cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites jusqu'à présent, sont insuffisantes, parce qu'elles n'ont pu être que superficielles.... Mais je me propose, dès que cette épizootie se manifestera de nouveau, d'aller une seconde fois sur les lieux, pour l'examiner avec des personnes de l'art, afin

de pouvoir fournir à M. de Buffon une deſcription qui le mette en état de donner, par ſon ſentiment, des lumières certaines ſur cette matière. »

Quoique ce Mémoire de Monſignor Caëtani, ſur le buffle, ſoit aſſez étendu dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai ſupprimé à regret un grand nombre de digreſſions très-ſavantes, & de réflexions générales auſſi ſolides qu'ingénieuſes, mais qui, n'ayant pas un rapport immédiat, ni même aſſez prochain avec l'hiſtoire naturelle du buffle, auroient paru déplacées dans cet article; & je ſuis perſuadé que l'illuſtre Auteur me pardonnera ces omiſſions en faveur du motif, & qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnoiſſance, des inſtructions qu'il m'a fournies; ſa grande érudition, bien ſupérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues Grecque & Latine, du nom du buffle; & les ſoins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs & dans les monumens anciens, tout ce qui peut avoir

rapport à cet animal, donnent tant de poids à sa critique, que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'observer & d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de sa très-illustre maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles beaucoup mieux que moi, qui n'avois jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie, & à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes Lecteurs me sauront bon gré d'avoir inséré dans ce supplément le Mémoire de M. Caëtani, & que lui-même ne sera point fâché de paroître dans notre Langue avec son propre style, auquel je n'ai presque rien changé, parce qu'il est très-bon, & que nous avons beaucoup d'auteurs françois qui n'écrivent pas si bien dans leur langue, que ce Savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste, j'ai déjà dit qu'il seroit fort à desirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puis-

ſans qu'utiles ; je ſuis perſuadé que leur multiplication réuſſiroit dans nos provinces, où il ſe trouve des marais & des marécages, comme dans le Bourbonnois, en Champagne, dans le Baſſigny, en Alſace, & même dans les plaines le long de la Saône, auſſi bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles, & des landes de Bordeaux. L'Impératrice de Ruſſie en a fait venir d'Italie, & les a fait placer dans quelques - unes de ſes provinces méridionales ; ils ſe ſont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Aſtracan & dans la nouvelle Ruſſie. M. Guldenſtaedt dit *(f)* que le climat & les pâturages ſe ſont trouvés très-favorables à ces animaux, qui ſont plus robuſtes & plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut ſuffire pour nous encourager à faire l'acquiſition de cette eſpèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, & ſur-tout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un ſi grand tort à la culture de nos terres.

(f) Diſcours ſur les productions de la Ruſſie, *p.* 21.

Nouvelle addition à l'article de l'Hippopotame.

Comme les feuilles précédentes étoient déjà imprimées, j'ai reçu, de la part de M. Schneider, des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le Professeur Allamand, & publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781 : voici l'extrait de ces observations.

« Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame, dans le XII.e tome de son Histoire Naturelle, étoit tout ce qu'on en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquoit qu'une planche qui représentât mieux cet animal, qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée, qui est dans le Cabinet de l'Université de Leyde depuis plus d'un siècle.

Deux années après, j'en donnai une meilleure; une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. M.gr le Prince d'Orange, me servit de modèle. Elle avoit été très-bien préparée par M. le docteur Klockner; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avoient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

Je croyois que cela suffisoit pour faire bien connoître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentoient un hippopotame mâle & une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé, en les comparant, avec les figures que j'en avois données, & je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée & dressée avec tout le soin possible, étoit bien éloignée de représenter au juste son original; aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins; on les trouvera dans les planches I & II *(a)*.

(a) Voyez planches IV & V de ce volume.

M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions & des nouvelles observations très-curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, & pour l'avancement de l'Histoire Naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avoit fait encore; & si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-Espérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas, quand on saura que, pour sa part, il en a tué neuf, & que, dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. de Plettenberg, Gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, & que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à-peu-près à 7 degrés de longitude à l'est du Cap, & à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés

inquiétés par les habitans. C'eſt-là où il les faut voir pour les bien connoître, & jamais perſonne n'en a eu une plus belle occaſion que M. Gordon; auſſi en a-t-il profité en les obſervant avec les yeux d'un véritable Naturaliſte. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je ſuppoſe que le Lecteur ſe ſouvient du contenu des articles de cet Ouvrage, où il eſt parlé de ces animaux *(b)*.

Lorſque les hippopotames ſortent de l'eau, ils ont le deſſus du corps d'un brun-bleuâtre, qui s'éclaircit en deſcendant ſur les côtés, & ſe termine par une légère teinte de couleur de chair; le deſſous du ventre eſt blanchâtre; mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées par-tout, lorſque leur peau ſe sèche; dans l'intérieur & ſur les bords de leurs oreilles, il y a des poils aſſez doux & d'un brun-rouſſâtre; il y en a

(b) *Voyez* volume XII de l'Hiſtoire Naturelle, depuis la page 22 juſqu'à la page 68 in-4.° *Voyez* auſſi le tome III in-4.° des ſupplémens, depuis la page 301 juſqu'à 320.

auſſi de la même couleur aux paupières ; & par-ci par-là quelques-uns ſur le corps, particulièrement ſur le cou & les côtés, mais qui ſont plus courts & fort rudes.

Les mâles ſurpaſſent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers, comme l'a dit Zerenghi, ſi l'on en excepte les dents inciſives & canines, qui, dans la femelle, peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds, & le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué, étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimenſions diffèrent beaucoup de celles qu'a donné Zerenghi ; car, à en juger par les dimenſions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de ſeize pieds neuf pouces ; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, ſuivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur ſeroient énormes ; mais on ſe trompe facilement ſur la taille d'un animal, quand on en juge

uniquement en le voyant de loin, & sans pouvoir le mesurer.

Le nombre des dents varie dans les hippopotames, suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné; tous ont quatre dents incisives & deux canines dans chaque mâchoire, mais ils diffèrent dans le nombre des molaires: celui dont j'ai donné la figure avoit trente-six dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure, & vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas, & dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que des petites pointes qui précèdent les véritables molaires, & qui sont peu fermes.

La largeur de la partie de la mâchoire supérieure, qui forme le museau, est de seize pouces & un quart, & son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pouce par-dessus l'inférieure, & cache toutes les dents: côté des incisives antérieures d'en haut,

il y a deux éminences charnues, qui ſont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule ſe ferme.

L'hippopotame a les yeux petits, leur plus long diamètre eſt de onze lignes, & leur largeur de neuf & demie; la prunelle eſt d'un bleu-obſcur, & le blanc de l'œil paroît peu.

La queue varie en longueur dans ces animaux; celui qui eſt repréſenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces ſix lignes; ſon contour à ſon origine étoit d'un pied ſept pouces; là, elle a une forme un peu triangulaire, & un des côtés plat eſt en-deſſous; ainſi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus; vers ſon milieu, ſes côtés s'applatiſſent, & ſon articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut ſervir à diriger l'animal quand il nage; au premier coup-d'œil, elle paroît couverte d'écailles, mais qui ne ſont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue ſemblent être des coutures arrondies.

Le *penis* tiré hors de ſon fourreau,

eſt long de deux pieds un pouce ſix lignes, & reſſemble aſſez à celui du taureau; ſa circonférence près du corps eſt de neuf pouces; & à un pouce de ſon extrémité, elle eſt de trois pouces neuf lignes : quand il eſt tout-à-fait retiré, ſa pointe eſt recouverte par des anneaux charnus & ridés qui terminent le fourreau; c'eſt ſur la baſe de ce fourreau, du côté de l'anus, que ſont placés les mamelons. Dans pluſieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en-dedans du corps, auſſi bien que le *penis*, & que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroiſſoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvemens qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre; les teſticules ne ſont pas renfermés dans un *ſcrotum* extérieur, ils ſont en-dedans du corps, & ne paroiſſent point en-dehors; on peut les ſentir à travers l'épaiſſeur de la peau : ainſi tout ce qui appartient à ces parties, eſt caché en-dedans, excepté dans les temps du rut.

Dans la femelle, au-deſſous de l'entrée

du vagin eſt une *follicule* qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il reſſemble aſſez à celui de l'hyène, excepté qu'il eſt au-deſſous de la vulve, au lieu que, dans l'hyène, il eſt ſitué entre l'anus & la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais ſeulement deux petits mamelons; quand on les preſſe, il en jaillit un lait doux & auſſi bon que celui de la vache.

Les os de ces animaux ſont extrêmement durs; dans un os de la cuiſſe, ſcié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces, & de dix lignes en diamètre, aſſez reſſemblant à la cavité où eſt la moëlle : cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort; mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du ſang.

La largeur du pied de devant eſt égale à ſa longueur; l'une & l'autre eſt de dix pouces; la plante du pied de derrière eſt tant ſoit peu plus petite, elle a neuf pouces neuf lignes dans ſes deux dimenſions; ces pieds ſont propres pour nager,

car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres, & se plier en dessous; les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux; le dessous du pied est une semelle fort dure, séparé des doigts par une fente profonde; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal, en marchant, avoit plus pressé son pied d'un côté que de l'autre; aussi les a-t-il tous un peu tournés en dehors; comme il a les jambes courtes & les jointures pliables, il peut appliquer & presser ses jambes contre le corps, ce qui lui facilite encore les mouvemens nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrein uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur est d'un pied. . . .

M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture

de pluſieurs hippopotames jeunes & adultes, que ces animaux n'ont qu'un ſeul eſtomac, & ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte & mal broyée dans leurs excrémens.

J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paroiſſoit très-douteux que les hippopotames mangeaſſent des poiſſons; à préſent je puis dire qu'il eſt preſque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les eſtomacs en ſa préſence, il n'y a trouvé que de l'herbe, & jamais aucun reſte de poiſſon; j'ai dit auſſi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entraſſent dans la mer; on peut voir, dans l'endroit cité, les raiſons que j'avois pour penſer ainſi, & M. de Buffon ſemble avoir été dans la même idée. Les nouvelles obſervations de M. Gordon m'ont déſabuſé; il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau étoit ſalée; il en a vû dans la baie de Sainte-Hélène, & il en a vu ſortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière : à la vérité,

ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre, la néceſſité d'y venir prendre leur nourriture ne leur permet pas; ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre; cependant cela ſuffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau ſalée, & juſtifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins; auſſi bien que Kolbe, qui ſuppoſe qu'ils vivent indifféremment dans les rivières & dans la mer : ceux qui habitent dans l'intérieur du pays, n'y vont vraiſemblablement jamais; ſi ceux qui en ſont près y entrent, ce n'eſt pas pour aller fort loin, à cauſe de la raiſon que je viens de dire, & cette même raiſon doit les engager à préférer les rivières.

Lorſqu'ils ſe rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais, ſur terre, il leur arrive ſouvent de ſe battre entr'eux d'une manière terrible; auſſi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents caſſées, ou quelques cicatrices ſur le corps, dont on voit des marques dans les figures des planches I & II *(d)*;

(d) Voyez dans ce volume les planches IV & V.

en ſe battant, ils ſe dreſſent ſur leurs pieds de derrière, & c'eſt dans cette attitude qu'ils ſe mordent.

Dans les lieux où ils ſont peu inquiétés, ils ne ſont pas fort craintifs; quand on tire ſur eux, ils viennent voir ce que c'eſt; mais, quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant peſamment comme les cochons, quelquefois même ils galoppent, mais toujours peſamment : cependant un homme doit marcher bien vîte pour être en état de les ſuivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps, mais, quoiqu'il coure très-vîte, ſi la courſe avoit été plus longue, l'hippopotame l'auroit devancé.

M. de Buffon a eu raiſon de révoquer en doute *(e)*, ce que diſent quelques Voyageurs des femelles hippopotames, c'eſt qu'elles portent trois ou quatre petits; l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-ſuſpect;

(e) Voyez volume XII de cet Ouvrage, page 27.

l'obſervation en démontre la fauſſeté. M. Gordon a vu ouvrir pluſieurs femelles pleines, & jamais il n'y a trouvé qu'un ſeul petit; il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer; ce fœtus, qui étoit preſque entièrement formé, étoit long de trois pieds deux pouces; le cordon ombilical étoit parſemé de petits boutons de couleur rouge; ſes ongles étoient mous & élaſtiques, on pouvoit déjà lui ſentir les dents, & ſes yeux avoient à-peu-près leur forme & toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame eſt né, ſon inſtinct le porte à courir à l'eau, & quelquefois s'y met ſur le dos de ſa mère.

La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, eſt fort bonne au goût & très-ſaine; le pied rôti eſt ſurtout un morceau délicat, de même que la queue; quand on fait cuire ſon lard, il ſurnage une graiſſe que les payſans aiment fort; c'eſt un remède qu'on eſtime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ſes qualités.

Pour bien fixer nos idées ſur la grandeur de ces animaux, & ſur la propor-

tion qu'il y a entre celle du mâle & de la femelle, je donnerai ici leurs dimenſions telles qu'elles ont été priſes par M. Gordon ſur deux des plus grands ſujets qu'il ait eu occaſion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre ſur des peaux bourrées; on ſera ſurpris qu'elles s'accordent ſi bien avec celles que Zerenghi a données; je les ai auſſi vérifiées ſur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. M.gr le Prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au Cabinet des Curioſités naturelles que j'ai formé dans l'Univerſité de Leyde. Cette peau, récemment envoyée du cap de Bonne-eſpérance, eſt arrivée entière & bien conſervée; j'ai heureuſement réuſſi à la faire dreſſer ſuivant le deſſin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre auſſi exactement qu'il eſt poſſible, la figure de l'animal vivant. »

Dimenſions d'un Hippopotame mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre			

	pieds.	pouces.	lignes.
supérieure jusqu'à l'origine de la queue......	11.	4.	9.
Hauteur du train de devant en ligne droite...	5.	//	//
—— en suivant la rondeur	5.	11.	//
Hauteur du train de derrière en ligne droite...	4.	8.	//
—— en suivant la courbure...............	5.	7.	//
Longueur de la tête.....	2.	8.	//
Largeur de la poitrine, depuis le milieu des jambes.............	1.	11.	//
—— du derrière depuis le milieu des cuisses.....	2.	1.	6.
Distance de la partie la plus basse du ventre au terrein.............	2.	//	9.
Circonférence du corps mesurée derrière les épaules...............	10.	5.	6.
—— devant les jambes de derrière............	9.	8.	//
—— du milieu du cou..	6.	8.	6.
—— des jambes de devant près la poitrine.......	3.	4.	[illegible]
—— près du poignet....	2.	//	6.
—— près du talon......	1.	10.	6.
—— des jambes de derrière près du corps....	4.	1.	9.
—— au-dessus du genou..	3.	3.	//

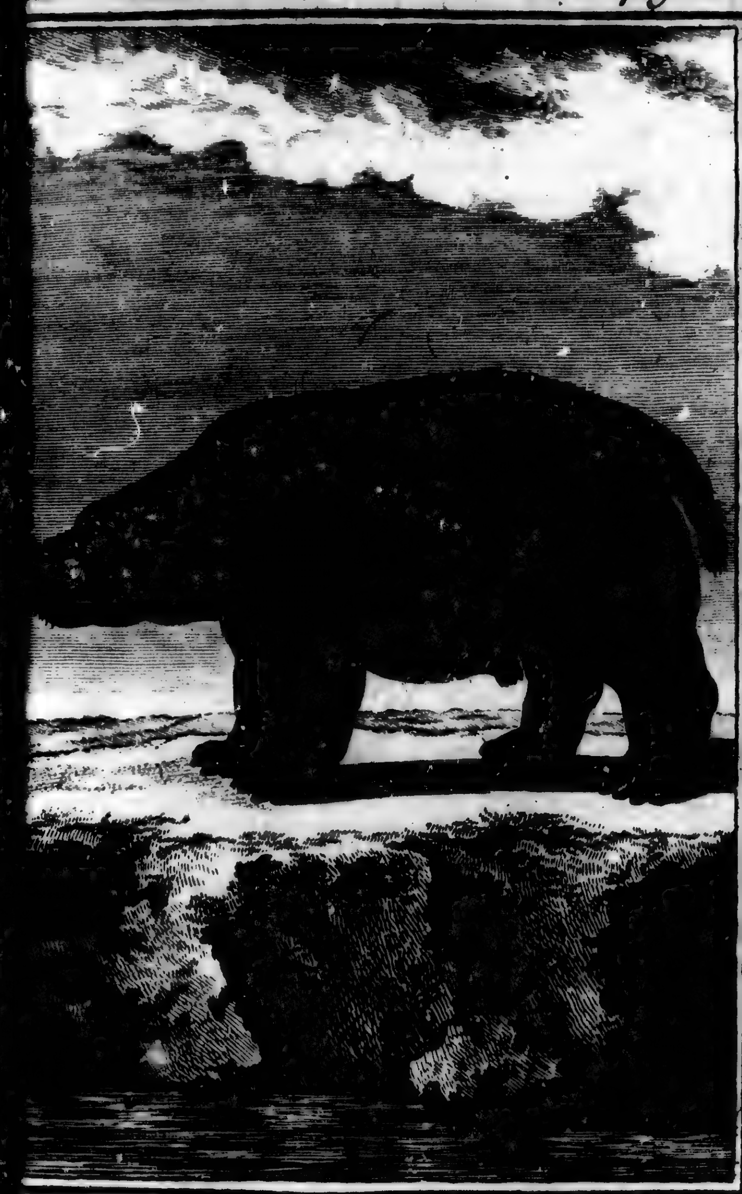
	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la queue....	1.	3.	6.
Sa circonférence près de l'anus..............	1.	7.	8
Longueur du fourreau du penis, comme il pend lorsque le penis est retiré en dedans...........	»	4.	0
—— du penis quand il est hors de son fourreau, depuis la pointe jusqu'au corps..............	2.	1.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure..............	»	2.	6.
Contour de ces dents près de leur base.........	»	5.	»
Longueur des dents incisives de la même mâchoire..............	»	1.	»
Contour de ces dents près de leur base.........	»	3.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurées suivant leur courbure........	»	8.	9.
—— des dents incisives..	»	7.	6.
Contour des dents canines près de leur base......	»	7.	3.

DIMENSIONS d'une femelle Hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le Capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cens heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs.

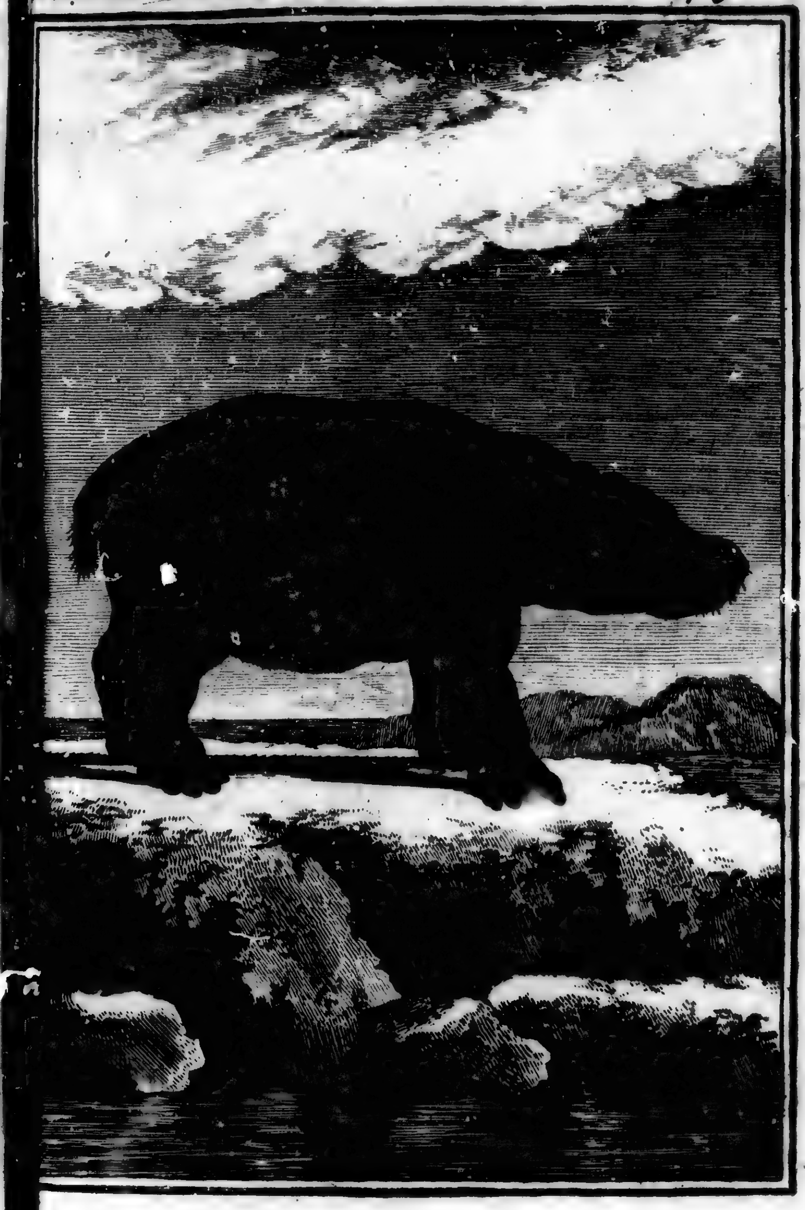
	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure, jusqu'à l'origine de la queue	11.	»	»
Hauteur du train de devant en ligne droite	3.	10.	9.
—— en suivant la courbure	4.	11.	6.
—— du train de derrière en ligne droite	3.	8.	9.
—— en suivant la courbure	5.	1.	6.
Longueur de la tête	2.	4.	»
Distance de la plus basse partie du ventre au ter-			

	pieds.	pouces.	lignes.
rein	1.	1.	"
Circonférence du corps derrière les épaules.......	9.	2.	"
—— devant les jambes de derrière	9.	6.	"
—— du milieu du corps.	11.	5.	"





L'HIPPOPOTAME MÂLE.



L'HIPPOPOTAME FEMELLE.

A

I

“
RE
un
n'a
le
re
fu
to
a
en
on
qu
én
fin

ch

ADDITION à l'article du Rhinocéros, volume XI, page 174; & volume III, page 297 des supplémens.

Par M. le Professeur ALLAMAND.

« M. de Buffon a très-bien décrit le Rhinocéros d'Asie, & il en a donné une figure qui est fort exacte *(a)*; il n'avoit aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se trouvent; il y a cependant une très-grande différence entr'eux; ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, & qui ont fait

(a) Voyez tome XI, *page* 70, & *la planche VII.*

croire, à ceux qui ne l'ont aperçu que de loin, qu'il étoit tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, & sa peau paroît toute unie; si l'on compare la figure que j'en donne dans la planche v *(b)*, avec celle qu'en a donnée M. de Buffon, & qu'on fasse abstraction de la tête, on ne diroit pas qu'elles représentent deux animaux de la même espèce. C'est encore à M. le capitaine Gordon que l'on doit la connoissance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, & l'on verra dans la suite que l'Histoire Naturelle lui a bien d'autres obligations : voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé.

Le rhinocéros est nommé *nabal* par les Hottentots, qui prononcent la première syllabe de ce mot avec un claquement de langue, qu'on ne sauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup-d'œil qu'on jette sur lui

---

(b) Voyez dans ce volume planche VI.

fait d'abord penſer à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête ; il n'a pas non plus la peau auſſi épaiſſe, & il n'eſt pas auſſi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la diſtance de cent dix-huit pas, avec une balle de dix à la livre ; &, pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le Gouverneur Plettenberg, on en a tué une douzaine ; ce qui fait voir que ces animaux ne ſont point à l'épreuve des coups de fuſil. Je crois cependant que ceux d'Aſie ne pourroient pas être facilement percés, au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, & que j'ai eu occaſion de voir ici.

Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incruſtations en forme de galles ou tubéroſités, qui ſe voient ſur ceux d'Aſie, avec cette différence, qu'en ceux-ci, elles ne ſont pas parſemées également par-tout ; il y en a moins ſur le milieu du corps, & il n'y en a point à l'extrémité des jambes ;

quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils ſont peu remarquables. M. Gordon ſoupçonne qu'ils ne ſont produits que par les mouvemens que ſe donnent ces animaux; & ce qui ſembleroit confirmer cette conjecture, c'eſt la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paroît aucun pli; les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles, mais peu conſidérable, quatre petits devant la poitrine, & deux au-deſſus du talon; ceux qui ſe font remarquer le plus, & qui ne ſe trouvent point ſur ceux d'Aſie, ſont au nombre de neuf ſur les côtes, dont le plus profond ne l'eſt que d'un demi-pouce; autour des yeux, ils ont pluſieurs rides, qui ne peuvent pas paſſer pour des plis.

Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes & vieux, avoient deux cornes; & s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils ſont inconnus aux habitans du cap de Bonne-eſpérance; ainſi, j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Dau-

benton *(c)*, que j'avois raiſon de ſoupçonner que les rhinocéros d'Aſie avoient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une : j'avois reçu de ce dernier endroit des têtes à une ſeule corne, & des Indes, des têtes à deux cornes, mais ſans aucune notice du lieu où avoient habité ces animaux. Depuis, il m'eſt arrivé ſouvent de recevoir des Indes des productions du Cap, & du Cap, des curioſités qui y ont été envoyées des Indes ; c'eſt-là ce qui m'avoit jetté dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes eſt placée ſur le nez ; celle qui eſt repréſentée ici étoit longue de ſeize pouces ; mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, ſans que l'animal ſoit plus grand.

Elle eſt aplatie en deſſous, & comme uſée en labourant la terre ; ſa ſeconde corne avoit ſa baſe à un demi-pouce au-deſſous de la première, & elle étoit longue de huit pouces ; l'une & l'autre

---

(c) *Voyez* le tome IV des ſupplémens, *page* 134.

ſont uniquement adhérentes à la peau; & placées ſur une éminence unie qui eſt au-devant de la tête; en les tirant fortement en arrière, on peut les ébranler; ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit; ſi on l'en croit, il déracine avec ſa corne les arbres; il enlève les pierres qui s'oppoſent à ſon paſſage, & les jette derrière lui fort haut, à une grande diſtance, avec un très-grand bruit; en un mot, il abat tous les corps ſur leſquels elle peut avoir quelque priſe. Une corne ſi peu adhérente & ſi peu ferme, ne ſemble guère propre à de ſi grands efforts : auſſi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ſes pieds qu'avec ſa tête. . . .

Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle eſt de huit lignes, & l'ouverture des paupières eſt d'un pouce; ils ſont ſitués aux côtés de la tête, preſque à égale diſtance de la bouche & des oreilles; ainſi, cette ſituation des yeux démontre

la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, & qu'il n'apperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière, si ses yeux ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paroît cependant qu'il se fie plus sur son odorat & son ouïe, que sur sa vue : aussi a-t-il les naseaux fort ouverts & longs de deux pouces & demi ; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, & leur contour est de deux pieds ; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces & demi, mais il n'y en a point en dedans.

Sa couleur est d'un brun-obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre & dans les plis ; mais, comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paroît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve ; il a sur le corps quelques poils noirs, mais très-clair-semés, entre les tubérosités de sa peau & au-dessus des yeux.

Il a vingt-huit dents en tout ; savoir, six molaires à chaque côté des deux

mâchoires, & deux inciſives en haut & en bas. Les dents d'en haut ſemblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de deſſous, lorſque la gueule eſt fermée; la lèvre ſupérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure. M. Gordon n'à pas eu occaſion de voir s'il la peut alonger & s'en ſervir pour ſaiſir ce qu'il veut approcher de ſa gueule.

Sa queue a environ un pied & demi de longueur; ſon extrémité eſt garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux eſpèces de coutures; cette queue eſt ronde par-deſſus & un peu aplatie en deſſous.

Les pieds ont trois doigts munis d'ongles, ou plutôt de ſabots; la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière ſont un peu alongés; j'en donnerai les dimenſions à la fin de cet article. Il y a ſous la plante du pied une ſemelle épaiſſe & mobile.

La verge de ce rhinocéros étoit préciſément comme celle qui a été décrite par M. Parſons, terminée par un gland qui

qui a la figure d'une fleur, & de couleur de chair ; sa longueur est de vingt-sept pouces, &, à-peu-près aux deux tiers de cette longueur, elle paroît recourbée en arrière ; aussi dit-on que c'est en arrière que l'animal jette son urine. M. Gordon m'en a envoyé un dessin fort exact ; mais, comme il s'accorde parfaitement avec celui qu'en a donné M. Parsons, *Philosophical, Transactions, n.*° 470, il n'est pas nécessaire que je le joigne ici ; les testicules sont en dedans du corps vers les aines, & au-devant de la verge sont situés deux mamelons, au lieu que dans l'hippopotame ils sont en arrière. Ce dernier animal a une vésicule du fiel, placée à l'extrémité de son foie ; mais le rhinocéros n'en a point.

Ces rhinocéros sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays ; pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble ; quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie, &, en marchant, ils tiennent leur tête baissée comme les cochons ; ils courent plus vîte qu'un

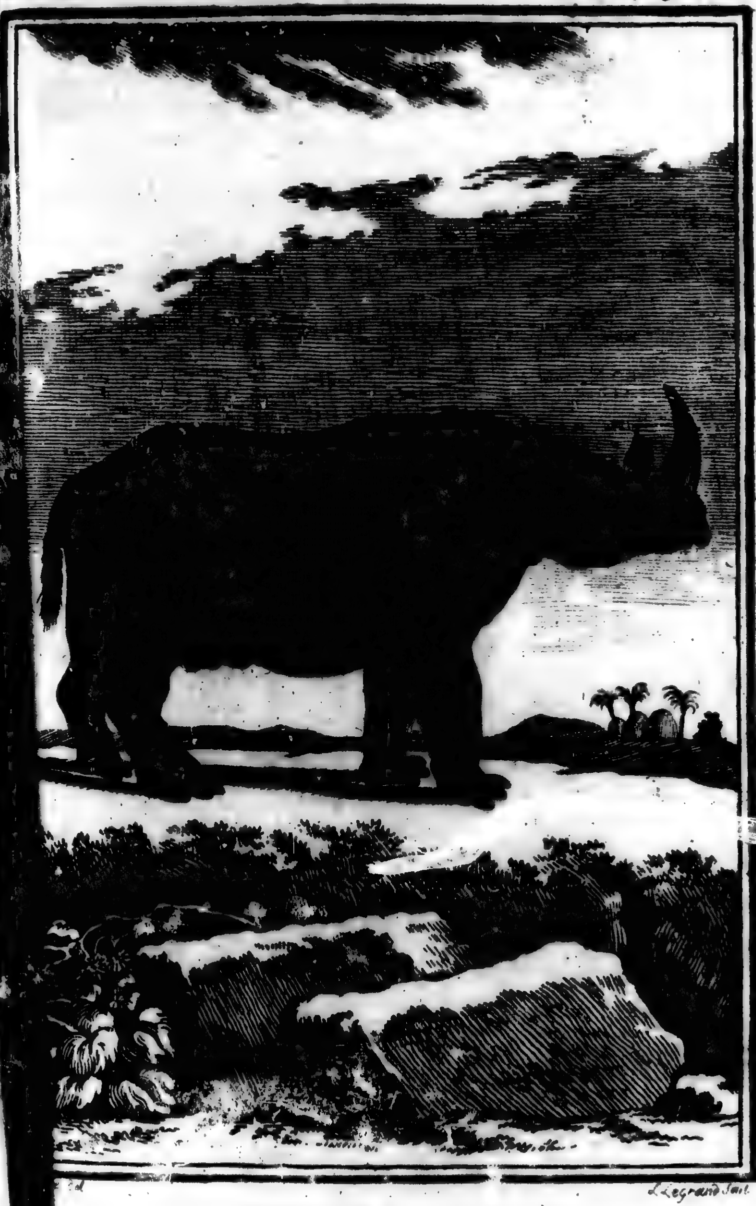
cheval; le moyen le plus sûr de les éviter, est de se tenir sous le vent; car leur rencontre est dangereuse.

Ils tournent souvent la tête de côté & d'autre en courant; il semble qu'ils prennent plaisir à creuser la terre avec leurs cornes; quelquefois ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête, & alors ils sautent & courent à droite & à gauche, en dressant leur queue, comme s'ils avoient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à-la-fois; elles ont aussi deux cornes; & quant à la grandeur, il y a entr'elles & les mâles, la même différence qu'entre les hippopotames des deux sexes, c'est-à-dire, que cette différence n'est pas considérable. Leur cri est un grognement suivi d'un fort sifflement, qui ressemble un peu au son d'une flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphans.

Voici les dimensions du rhinocéros dont j'ai donné la figure : il a été tué par M. le Capitaine Gordon, près de la source de la rivière *Gamka*, ou rivière des Lions. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau, jusqu'à l'origine de la queue, prise en droite ligne	9.	3.	//
—— prise en suivant la courbure du corps	11.	//	3.
Hauteur du train de devant en ligne droite	5.	3.	//
—— du train de derrière	4.	8.	//
Longueur de la tête	2.	//	//
Circonférence de la tête entre les cornes	3.	6.	3.
—— derrière les oreilles	5.	//	6.
Longueur de la plus longue corne	1.	4.	//
Circonférence de cette corne près de sa base	2.	1.	6.
Longueur de la plus petite corne	//	8.	//
Circonférence de cette corne près de sa base	1.	6.	6.
Contour de la partie supérieure du museau	1.	6.	//
—— de sa partie inférieure	1.	2.	6.
Longueur de l'ouverture des narines	//	2.	6.
—— des oreilles	//	9.	//
Contour des oreilles le			

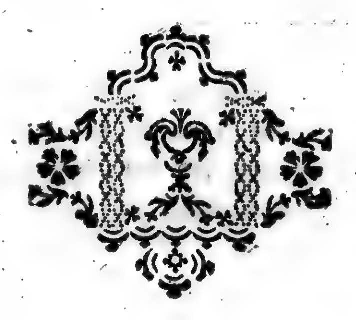
	pieds.	pouces.	lignes.
long du bord extérieur. .	2.	"	"
Distance entre les bases des oreilles.	"	11.	"
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.	8.	5.	9.
—— devant les jambes de derrière	7.	11.	"
—— du milieu du corps. .	9.	9.	"
Largeur de corps, en devant de la poitrine. . . .	2.	2.	
—— du derrière du corps en ligne droite.	2.	4.	"
Circonférence des jambes de devant près du corps	3.	6.	3.
—— près du poignet. . . .	1.	9.	6.
—— dans l'endroit le moins épais.	1.	6.	"
—— des jambes postérieures près du corps.	3.	9.	9.
—— au-dessus du talon	1.	10.	"
—— dans l'endroit le plus étroit.	1.	4.	"
Longueur de la plante du pied antérieur.	"	9.	"
Sa largeur.	"	9.	"
Longueur de la plante du pied de derrière.	"	8.	6.
Sa largeur	"	7.	9.



L. Legrand Sculp.

LE RHINOCEROS D'AFRIQUE.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la verge....	2.	3.	"
Sa circonférence près du corps..............	1.	7.	"
—— au-dessus de son premier fourreau........	"	8.	6.
—— là où le gland commence en forme de fleur..............	"	5.	6.



DU KWAGGA ou COUAGGA.

CET ANIMAL, dont je n'ai eu aucune connoissance qu'après l'impression des feuilles précédentes, où il est question de l'onagre & du zèbre, me paroît être une espèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval & le zèbre, ou peut-être entre le zèbre & l'onagre. Voici ce que M. le Professeur Allamand en a publié nouvellement dans un supplément à l'édition de mes Ouvrages, imprimée en Hollande.

« Jusqu'à présent, dit ce savant Naturaliste, on ne connoissoit que le nom de cet animal, & même encore très-imparfaitement, sans savoir quel quadrupède ce nom indiquoit. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique, par ordre du Gouverneur du cap de Bonne-espérance, il

eſt dit que les Voyageurs virent entr'autres animaux, des chevaux ſauvages, des ânes & des *quachas*. La ſignification de ce dernier mot m'étoit abſolument inconnue, lorſque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* étoit celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, & que j'ai cru devoir retenir, parce que, n'ayant jamais été décrit, ni même connu en Europe, il ne peut être déſigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il eſt originaire. Les raies, dont ſa peau eſt ornée, le font d'abord regarder comme une variété dans l'eſpèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur eſt d'un brun-foncé, &, comme le zèbre, il eſt rayé très-régulièrement de noir, depuis le bout du muſeau, juſqu'au-deſſus des épaules, & cette même couleur des raies paſſe ſur une jolie crinière qu'il porte ſur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, &, allant en diminuant, elles diſparoiſſent à la région du ventre, avant d'avoir atteint les cuiſſes. L'entre-deux de ces raies eſt

d'un brun plus clair, & il eſt preſque blanc aux oreilles. Le deſſous du corps, les cuiſſes & les jambes ſont blanches; ſa queue, qui eſt un peu plate, eſt auſſi garnie de crins ou de poils de la même couleur; la corne des pieds eſt noire, ſa forme reſſemble beaucoup plus à celle du pied du cheval, qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne, avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux eſt auſſi fort différent; celui des couaggas eſt plus docile : car il n'a pas encore été poſſible d'apprivoiſer les zèbres aſſez pour pouvoir les employer à des uſages domeſtiques; au lieu que les payſans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes, qu'ils tirent très-bien; ils ſont robuſtes & forts : il eſt vrai qu'ils ſont méchans, ils mordent & ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repouſſent à grands coups de pieds, & quelquefois ils le ſaiſiſſent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'oſent pas les attaquer; ils marchent en trou-

pes, ſouvent au nombre de plus de cent, mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

Tout cela ſemble indiquer que ces animaux ſont d'eſpèces différentes; cependant ils ne diffèrent pas plus entr'eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne ſeroient-ils point une race bâtarde de zèbre? Il y a en Afrique des chevaux ſauvages blancs; Leon l'Afriquain & Marmol l'aſſurent poſitivement; & ce qui eſt plus authentique encore, c'eſt le témoignage de ces Voyageurs dont j'ai cité le journal; ils ont vu de ces chevaux blancs, ils ont vu auſſi des ânes ſauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas ſe mêler avec les zèbres, & produire une race qui participera des deux eſpèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement d'un cheval avec un zèbre ne fût auſſi prolifique. Si celui des chevaux avec des âneſſes ne produit, pour l'ordinaire, que des mulets ſtériles, cela

n'eſt pas conſtant ; on a vu des mules avoir des poulains, & il eſt fort naturel de ſuppoſer que, les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut réſulter du mêlange de ces animaux, d'autres animaux féconds capables de faire ſouche ; & ceci eſt également applicable aux ânes, puiſque les zèbres ſont une eſpèce mitoyenne entre les chevaux & les ânes ; ainſi, je ſuis fort porté à croire que les couaggas ne ſont qu'une race bâtarde de zèbres, qui, pour la figure & les caractères, tiennent quelque choſe des deux eſpèces, dont ils tirent leur origine.

Quoi qu'il en ſoit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connoître, car c'eſt lui qui m'en a envoyé le deſſin & la deſcription. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dixaine de couaggas adultes, & l'autre compoſée uniquement de poulains qui couroient après leurs mères ; il pouſſa ſon cheval entre ces deux troupes, & un des poulains, ayant perdu de vue celle qui précédoit, ſuivit auſſi-tôt le cheval, comme s'il eût été ſa mère. Les jeunes

zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit alors dans le pays des Bosjemans, & fort éloigné de toute habitation ; ainſi, il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain, faute de lait pour le nourrir, & il le laiſſa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réſerve pour la ménagerie de M.gr le Prince d'Orange. N'ayant pas pu ſe procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le deſſin d'un poulain ; mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain & un couagga qui a fait toute ſa crûe, ſi ce n'eſt dans la grandeur, qui égale celle d'un zèbre, & dans la tête qui eſt, à proportion, un peu plus groſſe dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles & les femelles, eſt auſſi très-petite.

Depuis que le Cap eſt habité, ces animaux en ont quitté les environs, & ils ne ſe trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri eſt une eſpèce d'aboiement très-précipité, où l'on diſtingue ſouvent la répétition de la ſyllabe *kwah, kwah*. Les Hottentots

trouvent leur chair fort bonne ; mais elle déplaît aux paysans Hollandois par son goût fade.

Le poulain, qui est ici représenté *planche VI (a)*, avoit, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds sept pouces & trois lignes ; le train de devant étoit haut de deux pieds & dix pouces, & celui de derrière étoit plus bas d'un pouce ; sa queue étoit longue de quatorze pouces. »

Voilà tout ce que M. Allamand a pû recueillir sur l'histoire de cet animal ; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit, en premier lieu, que *les paysans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette, & qu'ils tirent très-bien*, & ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin ; il paroît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner

(a) *Voyez*, dans ce volume, *planche VII*.

re

mais elſe
par ſon

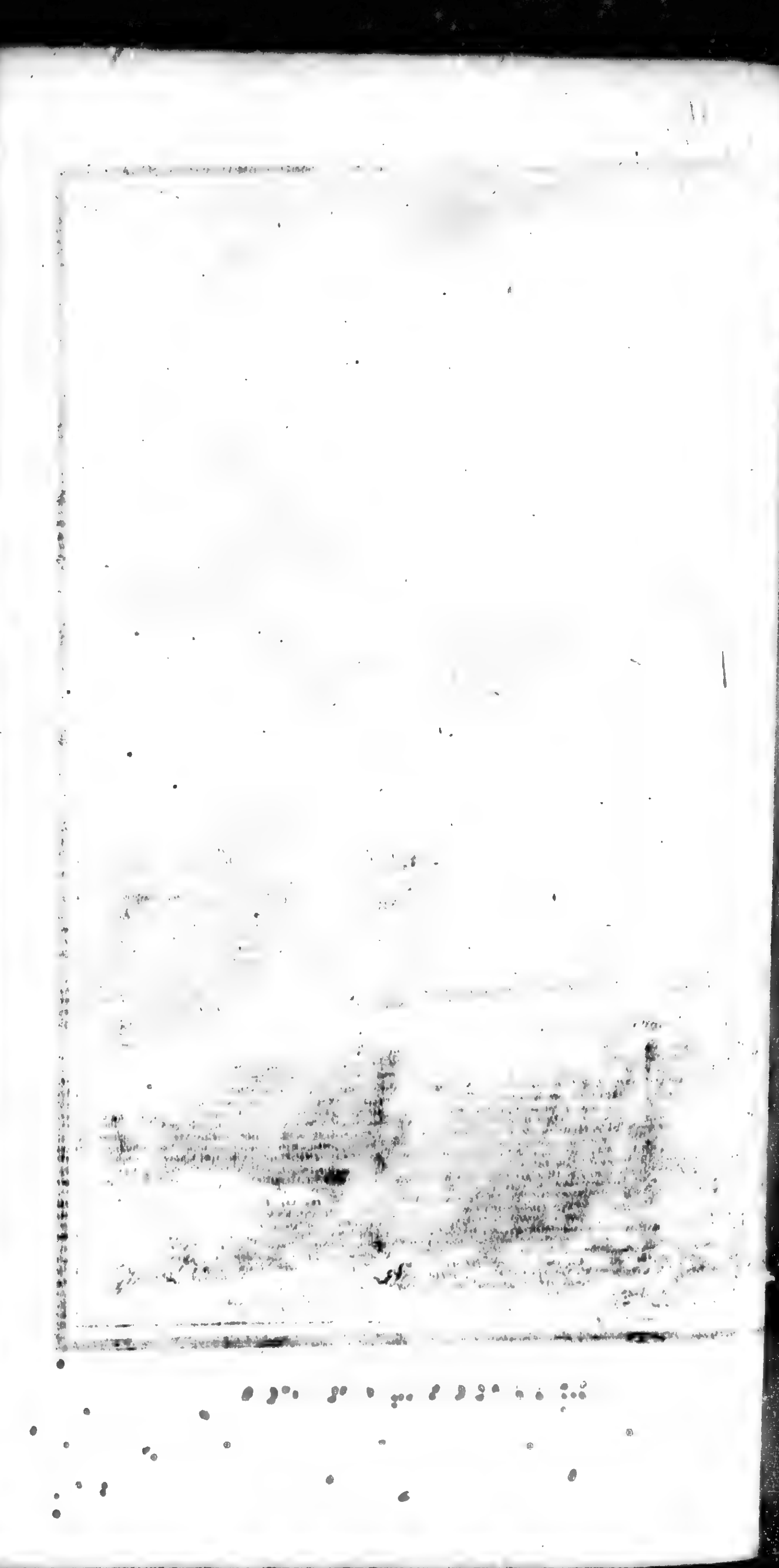
ité *plan-*
bout du
ieds ſept
e devant
pouces,
bas d'un
quatorze

nand a pû
t animal;
d'obſerver
contraires
: il dit,
yſans des
couaggas
irent très-
'il n'a pu
e pour en
ne que ces
êmes terres
re deſſiner

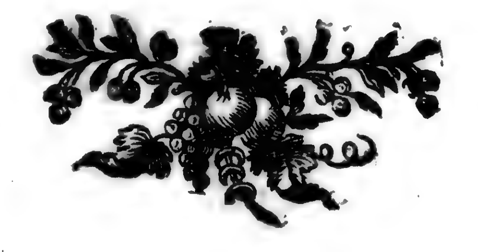
nche VII.



LE KWAGGA *ou* COUAGGA.



qu'un poulain. Si l'eſpèce étoit réduite en domeſticité, il lui auroit été facile de ſe procurer un de ces animaux adultes. Nous eſpérons que ce Naturaliſte voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations ſur cet animal, qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.



DU GNOU ou NIOU (a).

CE BEL ANIMAL, qui ſe trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun Naturaliſte : Milord Bute, dont on connoît le goût pour les Sciences, eſt le premier qui m'en ait donné connoiſſance, en m'envoyant un deſſin colorié, au-deſſus duquel étoit écrit : *j::va-heda* an *bos-buffel, animal de trois pieds & demi de hauteur, à deux cens lieues du cap de Bonne-eſpérance*; enſuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très-bonnes obſervations dans ſes derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre deſſin de ce même animal, ſous le nom de *Noû*, avec la courte deſcription ſuivante : « J'ai vu, dit-il,

(a) *Gnou* doit ſe prononcer en mouillant le *gn*, c'eſt-à-dire, *Niou*.

à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *Nou*; il a tout le poil d'un brun très-foncé, mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue & quelques longs poils autour des yeux, sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1773. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe; on n'y en a jamais envoyé qu'un qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays; celui qui est à la ménagerie du Cap, paroît assez doux : on le nourrit de pain, d'orge & d'herbe. »

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, Commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer, tout nouvellement, un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres; ce dessin, que nous donnons ici *planche VIII*, étoit accompagné de la notice suivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, Mon-

ſieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établiſſement principal des Hollandois, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-eſpérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris & conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours; ſa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, & celle de ſa mère égaloit celle des plus forts. Son nom n'eſt point connu, parce que, de l'aveu même des Hottentots, ſon naturel ſauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, & ſa vîteſſe le ſouſtrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Veneroſi, ont été donnés par M. Berg, Fiſcal du Cap *(b)*. »

(b) Lettre de M. le vicomte Veneroſi Peſciolini à M. de Buffon, datée du Port-Louis, 27 février 1775. — On trouve auſſi dans le ſecond Voyage du capitaine Cook (*tome I, page* 80), la notice ſuivante au ſujet de cet animal. « Il y a une autre eſpèce de bœuf ſauvage, ap-» pellé, par les naturels du pays, *gnoo*; les cornes » de celui-ci ſont minces; il a une crinière & » des poils ſur le nez, &, par la petiteſſe de ſes » jambes, il reſſemble à un cheval ou à un anti-» lope, plutôt qu'aux animaux de ſon eſpèce. »

On voit que cet animal eſt très-remarquable, non-ſeulement par ſa grandeur, mais encore par la beauté de ſa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par ſa longue queue touffue, & par pluſieurs autres caractères qui ſemblent l'aſſimiler en partie au cheval, & en partie au bœuf. Nous lui conſerverons le nom de *gnou* (qui ſe prononce *niou*), qu'il porte dans ſon pays natal, & dont nous ſommes plus ſûrs que de celui de *ſeva-heda*; car voici ce que m'en a écrit M. Forſter.

« Il ſe trouve au cap de Bonne-eſpérance, trois eſpèces de bœufs; 1.° notre bœuf commun d'Europe; 2.° le buffle que je n'ai pas eu occaſion de décrire, & qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3.° le gnou; ce dernier animal ne s'eſt trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cens lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils ſont morts dans la traverſée *(c)*. J'ai vu une femelle

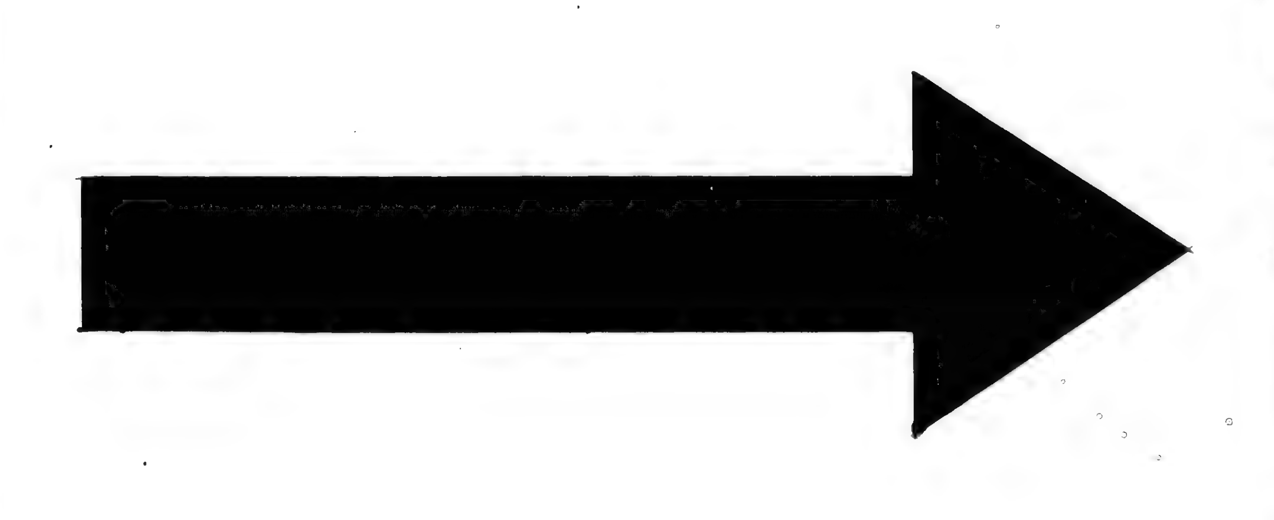
(c) On verra, par l'addition que M. Alla-

de cette espèce en 1775, elle étoit âgée de trois ans; elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux, & les amena pour les présenter au Gouverneur du Cap; cette jeune femelle, qui étoit privée, fut soignée dans une étable & nourrie de pain bis & de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes: elle ne souffroit pas volontiers les caresses ni les attouchemens, &, quoique fort privée, elle ne laissoit pas de donner des coups de cornes & aussi des coups de pieds; nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions, à cause de son indocilité; on nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche & aussi méchant que

mand a fait imprimer dans le *tome XV* de mes Ouvrages, *édition de Hollande*, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du Prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné & décrit avec son exactitude ordinaire.

le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort : la jeune femelle, dont nous venons de parler, est assez douce ; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix ; elle ruminoit comme les bœufs ; elle aimoit à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisoit pas trop chaud ; car, par la grande chaleur, elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un dain, ou plutôt d'un âne ; elle avoit au garot quarante pouces & demi de hauteur, mesure d'Angleterre, & étoit un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces ; la tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces & demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau ; mais elle étoit comprimée des deux côtés, &, vue de face, elle paroissoit étroite ; le muffle étoit carré, & les narines étoient en forme de croissant ; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives semblables, par la forme, à celles du bœuf commun ; les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, & placés sur les



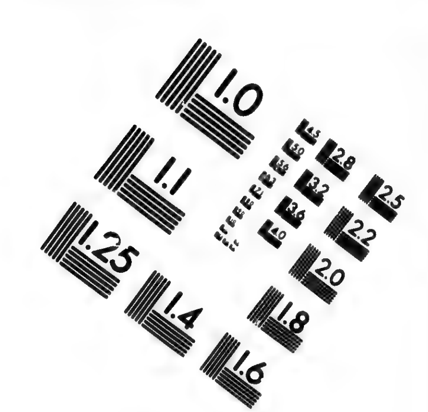
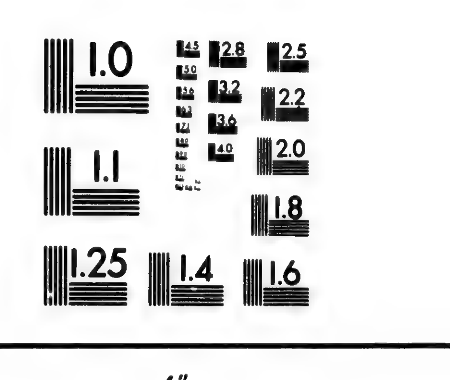


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

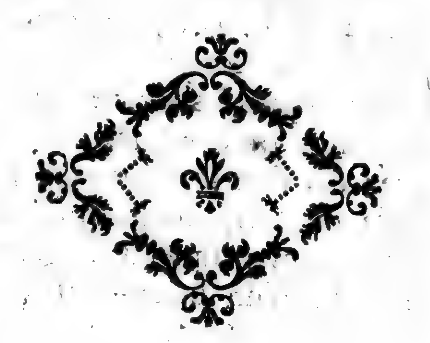

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

côtés de l'os frontal ; ils étoient grands, d'un brun-noir, & paroiſſoient avoir un air de férocité & de méchanceté, que cependant l'éducation & la domeſticité avoient modifié dans l'animal ; les oreilles étoient d'environ cinq pouces & demi de longueur, & de forme ſemblable à celles du bœuf commun ; la longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les meſurant ſur leur courbure, leur forme étoit cylindrique & leur couleur noire ; le corps étoit plus rond que celui du bœuf, & l'épine n'étoit pas fort apparente, c'eſt-à-dire, fort élevée : en ſorte que le corps du gnou ſembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval ; les épaules étoient muſculeuſes, & les cuiſſes & les jambes moins charnues & plus fines que celles du bœuf, la croupe étoit effilée & relevée, mais aplatie vers la queüe, comme celle du cheval ; les pieds étoient légers & menus, ils avoient chacun deux ſabots pointus en devant, arrondis aux côtés & de couleur noire ; la queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à ſon extrémité.

Tout le corps étoit revêtu d'un poil court & ras, ſemblable à celui du cerf pour la couleur; depuis le muſeau juſqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes & hériſſés, en forme de broſſe, qui entouroient preſque toute cette partie; depuis les cornes juſqu'au garot, il y avoit une eſpèce de crinière formée de longs poils, dont la racine eſt blanchâtre & la pointe noire ou brune; ſous le cou, on voyoit une autre bande de longs poils, qui ſe prolongeoit depuis les jambes de devant juſqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; &, ſous le ventre, il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril; les paupières étoient garnies de poils d'un brun-noir, & les yeux étoient entourés par-tout de longs poils très-forts & de couleur blanche. »

Je dois ajouter à cette deſcription, que M. Forſter a bien voulu me communiquer, les obſervations que M. le Profeſſeur Allamand a faites ſur cet animal vivant, qui eſt arrivé plus nouvel-

lement en Hollande ; ce ſavant Naturaliſte l'a fait imprimer à la ſuite du XV.e volume de mon Ouvrage ſur l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande, & je ne puis mieux faire que de la copier ici.



'Histoire

savant Natura-
a suite du XVe
e sur l'Histoire
Hollande, & je
e la copier ici.



LE GNOU ou NIOU.

DU GNOU.

Par M. le Professeur ALLAMAND.

LES ANCIENS nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monstres ; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région. On en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, & dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire, en fournit une nouvelle preuve ; la figure que j'en donne ici *planche XV (a)*, a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'Ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la

(a) *Voyez*, dans ce volume, *planche IX*.

représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le Capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir ; c'est un Officier de mérite, que son goût pour l'Histoire Naturelle & l'envie de connoître les mœurs & les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De-là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays, qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot ; il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cens lieues à travers des régions incultes, & sans autre provision, pour sa nourriture, que les végétaux qui lui étoient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procuroit. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, & d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuse en Afrique. Il en avoit tué plusieurs, & il avoit apporté la dépouille

dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au Cabinet de notre Academie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du Prince d'Orange, où il est actuellement, & se porte très-bien.

Il est étonnant qu'un animal aussi gros & aussi singulier que celui-ci, & qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement, qu'il a été impossible de s'en former aucune idée. Il embarrassera assurément les Nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, & je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté

qu'il a quand il commence un mot; mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne* & d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connoissance de ce nom.

Cet animal est à-peu-près de la grandeur d'un âne; sa hauteur est de trois pieds & demi, tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc; sa tête est grosse & ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au-dessous des yeux, & qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à lèvre inférieure; ses yeux sont noirs & bien fendus; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, & qui font une espèce d'étoile, au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus sont placés,

en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur & très-longs : au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur mesurée, suivant l'axe, est de dix-neuf pouces ; leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent & sont appliquées au front dans une étendue de six pouces, ensuite elles se courbent vers le haut, & se terminent en une pointe perpendiculaire & longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure ; entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou, jusqu'au dos ; elle est formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces ; la partie inférieure en est blanchâtre, à-peu-près jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, & l'autre tiers en est noir ; derrière les cornes sont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts ; le dos est uni, & la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain ; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs ; sous le poitrail, il y a une suite de longs poils

noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures le long du cou & de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous; les jambes sont semblables & d'une finesse égale à celle du cerf, ou plutôt de la biche; le pied est fourchu, comme celui de ce dernier animal; les sabots en sont noirs, unis & surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure; ainsi, je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du Prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayois de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissoit la tête & faisoit des efforts pour blesser, avec ses cornes, la main qui vouloit le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé & obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a

donnés, & il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort & vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse & fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Babel-Mandel (d)*, ajoutée aux Voyages de Lobo, on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Éthiopie des chevaux sauvages, qui ont les « crins & la tête comme nos chevaux, « & hennissent de même ; mais ils ont « deux petites cornes toutes droites, & « les pieds fourchus comme ceux du « bœuf ; les Caffres appellent ces ani- « maux *empophos.* »

Cette description, toute imparfaite & fautive qu'elle est, comme la plupart de

---

(*d*) Voyage d'Abyssinie, par le R. P. Lobo; *Amsterdam* 1728, *tome I, page* 292.

celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou; quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble à un cheval avec des cornes & des pieds fendus? La ressemblance seroit plus grande encore, si je pouvois dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pû être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne seroit-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas? Voici ce qu'il en dit *(e)*.

« *Le taureau-cerf*. Cet animal se trouve » en Éthiopie & dans les Indes; il est » privé, les Indiens s'en servent pour voiturer leurs marchandises, principalement le poivre qu'ils transportent d'un » pays à un autre, dans des sacs faits » en forme de besaces. Ils tirent du lait » de ces animaux, & en font du beurre; » nous en mangions aussi la chair, après » les avoir égorgés, comme font les » Chrétiens; pour les payens, ils les

---

(e) *Voyez*, dans les relations des divers Voyageurs curieux, par Thévenot, *première partie*, la description des animaux & des plantes des Indes, par Cosmas le solitaire.

assomment. Cette même bête, dans « l'Éthiopie, est sauvage & ne s'apprivoise pas. «

Ce taureau-chef ne seroit-il point « le cheval cornu & à pieds fendus de « Lobo? Ils se trouvent l'un & l'autre « dans l'Éthiopie; tous les deux ressemblent, à divers égards, au cheval, au « taureau & au cerf, c'est-à-dire, au « gnou. Il est vrai que, quoique les ani- « aux des Indes soient assez connus, jus- « qu'à présent, personne n'a dit qu'il y « en eût qui ressemblassent à celui dont « il est question ici, & qui doit cepen- « dant y être, si c'est le même dont « parle Cosmas. Mais, dans un pays « aussi habité que l'Inde, la race ne pour- « roit-elle pas y avoir été éteinte par « le nombre des chasseurs qui ont tra- « vaillé à les prendre ou à les tuer, soit « pour les faire servir de bête de somme, « soit pour les manger? D'ailleurs est-il « bien certain que cet animal ne s'y trouve « plus, ou qu'il ne se soit pas retiré « dans des lieux éloignés & solitaires, « afin d'y être plus en sûreté? Il y a, « dans les déserts de la province de la «

» Chine, nommée *Chensi*, un animal
» qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du
» Haldes dit n'être qu'une espèce de
» cerf *(f)*, guère moins haut que les
» petits chevaux des provinces *se-tchuen*
» & de *yun-nane* : j'ai peine à croire
» que la taille seule ait suffi pour faire
» donner à un cheval le surnom de cerf.
» Le gnou ressemblant par sa tête & par
» ses cornes, au taureau, par sa crinière
» & par sa queue, au cheval, & par
» tout le reste de son corps, au cerf; il
» réunit tous les caractères qui peuvent
» l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par
» Cosmas, & *cheval-cerf* par les Chinois. »

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon *(g)*, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes, & le tragélaphe de Pline. Je dirai cepen-

---

(f) *Voyez* la description de la Chine, *tome I, page* 33, *édit. de Hollande.*

(g) *Voyez* le tome XI de cet Ouvrage, *page* 172, *édit. de Hollande.*

dant ceux qui ont fait d'abord impreſſion ſur moi.

L'hippélaphe, ſuivant Ariſtote, ſe trouve dans le pays des *Arachotas*, qui eſt ſitué entre la Perſe & l'Inde, & par-là même voiſin de la partie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête juſqu'au-deſſus des épaules, & qui n'eſt pas grande : Ariſtote le compare à celle du *pardion*, ou, comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui eſt vraiſemblablement la giraſle, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou, qu'aucun autre animal ſauvage; *voyez la figure que j'en ai donnée dans la première planche du tome XIII (édition de Hollande)*. Diodore de Sicile dit qu'il ſe trouve en Arabie, & qu'il eſt du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes; il eſt vrai qu'il parle du *tragélaphe*; mais, comme je viens de le remarquer, d'après M. de Buffon, c'eſt le même animal que l'*hippélaphe*. On trouvera dans la note le paſſage de Diodore (*h*), tel qu'il a

(*h*) *Quinetiam tragelaphi & bubali, pluraque duplicis*

été rendu par *Rhodomanus*, & qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus & à-peu-près de la grandeur du cerf; tout cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que, si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, & que sa femelle n'en a point; ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais, qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête & des cornes du taureau, la légèreté & le pelage du cerf; & la beauté de la

---

formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis contemperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret. Diodori siculi bibliothecæ historicæ libri qui supersunt. Amstelodami, 1746, tome I, page 163.

crinière, du corps & de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des Auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, & même en avoir pris des jeunes. »

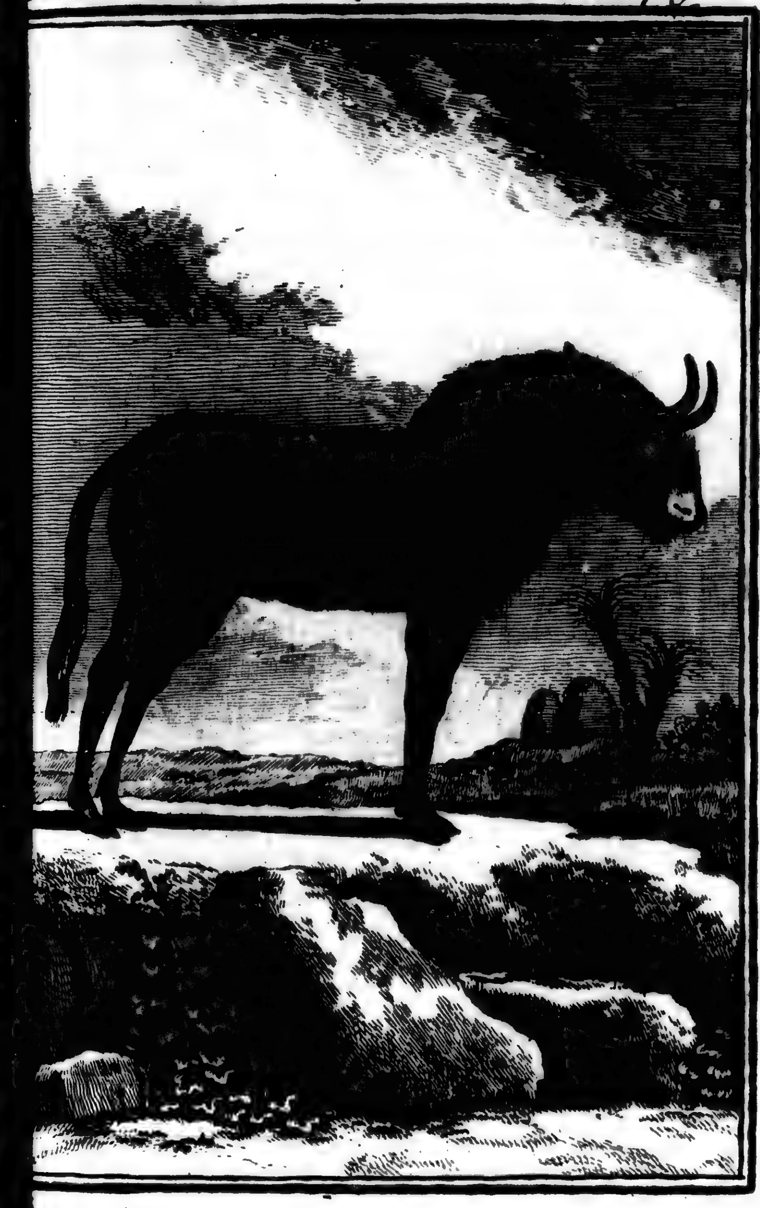
Je n'ai rien à ajouter, ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand; & je dois même avertir, pour l'instruction de mes Lecteurs, & pour la plus exacte connoissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition d'Hollande de mon Ouvrage, & que je donne ici *planche IX*, me paroît plus conforme à la Nature, que celui de ma *planche VIII*; les cornes sur-tout me semblent être mal représentées dans celle-ci, & l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau, me paroît factice; en sorte que l'on doit avoir

plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand, qu'à celle-ci; & c'est par cette raison que je l'ai fait copier & graver.



ſtoire

ure donnée
lle - ci ; &
je l'ai fait



LE GNOU, *d'après M. Allamand.*

DU NIL-GAUT.

CET ANIMAL est celui que plusieurs Voyageurs ont appellé *Bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *Nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivans le mâle & la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (Juin 1774), & où on les laisse en pleine liberté : nous les avons fait dessiner tous deux d'après nature *(voyez les planches x & xi)*.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou & la tête, & du bœuf par les cornes & la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un & de l'autre de ces genres, que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Asie & ceux de l'Afrique, sont ceux où les grandes espèces des gazelles & des chèvres sont plus multipliées ; on trouve dans les mêmes lieux, ou à peu de distance les uns des autres, le condoma, le bubal, le koba & le nil-gaut

dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou & le poitrail, la disposition de son pied & de ses sabots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille, plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs: & dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal; mais, dans la réalité, le nil-gaut est seul de son genre, & d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle & du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers; il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaise grace & plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête & l'encolure aussi légères, mais ses jambes sont plus massives & plus inégales en hauteur; celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant, il porte la queue horizontalement en courant, & la tient basse & entre les jambes lorsqu'il est en repos; le mâle a des cornes, & la femelle n'en a point,

ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes : celles du nil-gaut sont creuses, & ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims & des chevreuils; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif & vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, & qu'il donneroit comme elles de la chair mangeable, du bon suif & des peaux plus épaisses & plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, & paroît plus jeune; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève qui les a dessinés. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base; il n'y avoit point

de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges & peu longues; il y a un eſpace vide entr'elles & les mâchelières; le train de derrière, dans le mâle, eſt plus bas que celui de devant, & l'on voit une eſpèce de boſſe ou d'élévation ſur les épaules, & cet endroit eſt garni d'une petite crinière qui prend du ſommet de la tête, & finit au milieu du dos; ſur la poitrine ſe trouve une touffe de longs poils noirs; le pelage de tout le corps eſt d'un gris-d'ardoiſe, mais la tête eſt garnie d'un poil plus fauve, mêlé de griſâtre, & le tour des yeux d'un poil fauve-clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le deſſus du nez brun; les naſeaux ſont noirs avec une bande blanche à côté; les oreilles ſont fort grandes & larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille eſt d'un gris-rouſſâtre, avec une tache blanche à l'extrémité; le ſommet de la tête eſt garni d'un poil noir, mêlé de brun qui forme, ſur le haut du front, une eſpèce de fer-à-cheval; il y a ſous le cou, près de la

gorge, une grande tache blanche; le ventre eſt gris-d'ardoiſe comme le corps; les jambes de devant & les cuiſſes ſont noires ſur la face extérieure, & d'un gris plus foncé que celui du corps ſur la face intérieure; le pied eſt court & reſſemble à celui du cerf; les ſabots en ſont noirs; il y a, ſur la face externe des pieds de devant, une tache blanche, & ſur l'interne deux autres taches de même couleur; les jambes de derrière ſont beaucoup plus fortes que celles de devant, elles ſont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches ſur les pieds, tant en dehors qu'en dedans; & plus bas, il y a de grands poils châtains qui forment une touffe friſée; la queue eſt d'un gris-d'ardoiſe vers le milieu, & blanche ſur les côtés, elle eſt terminée par une touffe de grands poils noirs; le deſſous eſt en peau nue; les poils blancs des côtés de la queue ſont fort longs, & ne ſont point couchés ſur la peau comme ceux des autres parties du corps, ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté; le fourreau de la verge eſt peu appa-

rent, & l'on a obſervé que le jet de l'urine eſt fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École Vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire, par la couleur du poil qui eſt beaucoup plus brune, & par les cornes qui ſont plus groſſes à leur baſe, & cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces & demi de longueur.

La femelle du nil-gaut, qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774; elle étoit bien plus petite que le mâle, & en même temps plus ſvelte & plus haute ſur ſes jambes; ſa couleur étoit rouſſâtre, mélangée d'un poil fauve-pâle & de poils d'un brun-roux, au lieu que le pélage du mâle étoit en général de couleur ardoiſée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle & ſon mâle, étoit dans le train de derrière qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'eſt le contraire dans le mâle; & cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle, & ne ſe pas trouver dans l'eſpèce entière; au reſte, ce mâle & cette femelle ſe

reſſembloient par tous les autres caractères extérieurs & même par les taches; ils paroiſſoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre, ils ſe lèchoient ſouvent, &, quoiqu'ils fuſſent en pleine liberté dans le parc, ils ne ſe ſéparoient que rarement, & ne ſe quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter, Docteur en médecine, Membre de la ſociété de Londres, a donné, dans les tranſactions philoſophiques (*volume LXI, pour l'année* 1771, *page* 170), un Mémoire ſur le nil-gaut, avec une aſſez bonne figure. M. le Roi, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec ſoin, j'ai cru faire plaiſir aux amateurs de l'Hiſtoire Naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a obſervé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richeſſes qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appellé le *nylghau*; il eſt fort à ſouhaiter qu'il ſe

propage en Angleterre, de maniere à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos campagnes; il eſt plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; &, s'il peut être aſſez apprivoiſé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que ſa force & ſa grande vîteſſe pourront être employées avantageuſement.

Les repréſentations exactes des animaux par la peinture, en donnent des idées beaucoup plus juſtes que de ſimples deſcriptions. Quiconque jettera les yeux ſur le portrait qui a été fait ſous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne ſera jamais embarraſſé de reconnoître le nyl-ghau par-tout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en ſoit, je vais tenter la deſcription de cet animal, en y joignant enſuite tout ce que j'ai pu apprendre de ſon hiſtoire. Ce détail ne ſera pas très-exact; mais les Naturaliſtes auront une ſorte de plaiſir en apprenant au moins quelque choſe de

ce qui regarde ce bel & grand animal, dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

Le nyl-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau & le cerf, à-peu-près comme nous supposerions que seroit un animal qui seroit le produit de ces deux espèces d'animaux, car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre; & on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes & sa queue ressemblent assez à ceux du taureau, & sa tête, son cou & ses jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

Sa couleur. La couleur est, en général, cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs & blancs; la plupart de ces poils sont à moitié blancs; la partie blanche se trouve du côté de la racine; la couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps; on en peut dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques

parties qui sont presque toutes noires; dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.

Le tronc. La hauteur de son dos, où il y a une légère éminence au-dessus de l'omoplate, est de quatre pieds un pouce (anglois), & à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'est que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ quatre pieds, ce qui est à-peu-près la hauteur de l'animal; de façon que, vu de profil, & lorsque ses jambes sont parallèles, son dos & ses membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrein, sur lequel il est placé, fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, & quelque chose de plus au-devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, selon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

Son poil. Le poil ſur le corps eſt en général plus rare, plus fort & plus roide que celui du bœuf; ſous le ventre & aux parties ſupérieures de ſes muſcles, il eſt plus long & plus doux que ſur les côtés & ſur le dos; tout le long du cou & de l'épine du dos, juſqu'à la partie poſtérieure de l'élévation qui eſt au-deſſus des omoplates, le poil eſt plus noir, plus long & plus redreſſé, formant une eſpèce de courte crinière rare & élevée; les régions ombilicales & hypogaſtriques du ventre, l'intérieur des cuiſſes, & toutes les parties qui ſont recouvertes par la queue, ſont blanches; le prépuce n'eſt point marqué par une touffe de poils, & ce prépuce ne ſaille que très-peu.

Les teſticules. Les teſticules ſont oblongs, & pendans comme dans le taureau; la queue deſcend juſqu'à deux pouces au-deſſus de l'os du talon; l'extrémité en eſt ornée de longs poils noirs, ainſi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur; la queue, ſur cette face intérieure, n'eſt point garnie de poils, excepté, comme on vient de

le dire, vers son extrémité; mais, à droite & à gauche, il y a une bordure de longs poils blancs.

Les jambes. Les jambes sont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds sept pouces de long; il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied, presqu'immédiatement au-dessus de chaque sabot & une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, & au-dessus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes; les sabots des jambes de devant paroissent être d'une longueur trop grande; cette singularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq *nyl-ghaux* que j'ai vus; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, &, en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'est trouvée fondée.

Le cou. Le cou est long & mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme

forme d'un bouclier ; & plus bas, au commencement de l'arrondiſſement du cou, il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

La tête. La tête eſt longue & mince ; ſa longueur depuis les cornes juſqu'à l'extrémité du nez, eſt d'environ un pied deux pouces trois quarts ; la cloiſon qui ſépare les narines, avoit été percée pour y paſſer une corde ou une bride, ſelon la manière des Orientaux d'attacher & de mener le bétail.

La bouche. La fente de la bouche eſt longue, & la mâchoire inférieure eſt blanche ; dans toute l'étendue de cette fente, la mâchoire ſupérieure n'eſt blanche qu'aux narines.

Les dents. Il y a ſix dents molaires de chaque côté des mâchoires, & huit inciſives à la mâchoire inférieure ; la première des inciſives eſt fort large, & les autres plus petites en proportion de ce qu'elles ſont placées plus en avant ou en arrière.

Les yeux. Les yeux, en général, ſont d'une couleur foncée, car toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir, eſt

de cette couleur; de profil, la cornée & tout ce qu'on peut voir au travers, paroît bleu comme l'acier bruni; la pupile est ovale & transversalement oblongue, & l'iris est presque noire.

Les oreilles. Les oreilles sont grandes & belles, elles ont plus de sept pouces de long, & s'élargissent considérablement vers leurs extrémités; elles sont blanches à leurs bords & dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

Les cornes. Les cornes ont sept pouces de long, elles ont six pouces de tour à leur origine, & diminuent par degrés; elles se terminent en une pointe mousse; elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par autant d'angles; l'un de ces angles est en devant de la corne, & par conséquent l'une des faces en forme le derrière; mais cette forme triangulaire diminue peu-à-peu, & se perd vers l'extrémité; il y a sur la base, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne, depuis la base jusqu'en haut, en est unie, & le bout

eſt d'une couleur fort foncée ; ces cornes s'élèvent en haut & en avant, formant un angle fort obtus, avec le front ou la face ; elles ſont légèrement courbées ; la concavité en eſt tournée vers l'intérieur & un peu en devant ; leur intervalle, à leur origine, eſt de trois pouces un quart, à leur ſommet, de ſix pouces un quart, & dans l'intervalle du milieu, un peu moins de ſix pouces.

Sa nourriture. Il mange de l'avoine ; mais pas avidement ; il aime mieux l'herbe & le foin *(a)*; cependant ce qu'il aime encore davantage, c'eſt le pain de froment qu'il mange toujours avec délices ; quand il eſt altéré, il boit juſqu'à huit pintes d'eau.

Sa fiente. Sa fiente eſt en forme de petites boules rondes de la groſſeur d'une noix muſcade.

Ses mœurs. Quoiqu'on m'eût rapporté

(a) « Le Général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de foin dans l'Inde, que les chevaux « y ſont nourris avec de l'herbe fraîchement cou- « pée, & avec une graine du genre des légumes « qu'on appelle *gram.* »

qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, & qui paroissoit aimer qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui présentoit du pain, & n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit; le sens de l'odorat, dans cet animal, paroît très-fin, & semble le guider dans tous ses mouvemens; quand quelque personne l'approche, il le flaire en faisant un certain bruit; il en faisoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger; & il étoit si facilement offensé par une odeur extraordinaire ou si circonspect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui présentois, lorsque ma main avoit touché de l'huile de thérébentine, ou quelques liqueurs spiritueuses *(b)*.

(b) « Le Général Carnat rapporte, dans quel-
» ques observations à ce sujet, qu'il a bien voulu
» me communiquer, que tous les animaux de
» l'espèce du cerf, ont l'odorat extrêmement fin;
» qu'il a fréquemment observé sur les cerfs apprí-

Sa manière de se battre est fort singulière ; Milord Clive l'a observé sur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, & il me l'a racontée comme il suit : « Étant encore à une distance considérable l'un de l'autre, ils « se préparèrent au combat, en tombant « sur leurs genoux de devant, & s'avan- « cèrent l'un vers l'autre d'un pas assez « rapide, en tortillant toujours & age- « nouillés de cette manière ; & quand ils « furent arrivés à quelques pas de dis- « tance, ils firent un saut, & s'élancèrent « l'un contre l'autre. »

Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que, toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs genoux de devant ; ce qui leur arrivoit même quel-

---

voisés, auxquels on donne souvent du pain, « que, si on leur présente un morceau qui a été « mordu, ils n'y toucheront pas ; qu'il a fait la « même observation sur une très-belle chèvre qui « l'accompagna dans la plupart de ses campagnes « dans l'Inde, & qui lui fournissoit du lait, & « qu'en reconnoissance de ses services, il avoit « amenée en Angleterre avec lui. »

quefois lorſque je m'avançois devant eux; mais, comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois ſi loin de penſer que cette poſture annonçoit leur colère ou une diſpoſition au combat, que je la regardois au contraire comme une expreſſion de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité *(c)*.

La femelle. La femelle diffère telle-

(c) « On peut concevoir l'intrépidité & la » force avec laquelle il s'élance contre un objet » par l'anecdote ſuivante, d'un des plus grands & » des plus beaux de ces animaux qu'on ait vu » en Angleterre. Il y a lieu de croire même que » le choc qu'il éprouva dans cette occaſion, fut » la cauſe de ſa mort qui arriva bientôt après. » Un pauvre journalier ne ſachant pas que l'ani- » mal étoit ſi près de lui, ne croyant pas l'irri- » ter, & ne ſuppoſant pas qu'il courût aucun riſ- » que, s'approcha en dehors des palis où il étoit » renfermé ; le nyl - ghau, avec la vîteſſe d'un » éclair, s'élança avec tant de force contre ces » palis, qu'il les briſa en pluſieurs morceaux, & » caſſa une de ſes cornes près de l'origine. D'après » cette anecdote & des informations plus exactes, » je fus aſſuré que cet animal eſt vicieux & féroce » dans le temps du rut, quelque doux & appri- » voiſé qu'il ſoit dans d'autres temps. »

ment du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même eſpèce ; elle eſt beaucoup plus petite, elle reſſemble, par ſa forme & par ſa couleur jaunâtre, à une jeune biche, & n'a point de cornes ; elle a quatre tettes, & l'on croit qu'elle porte neuf mois ; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus ſouvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-ghau mâle, étant jeune, reſſemble beaucoup, par ſa couleur, à la femelle, & par conſéquent à un jeune cerf.

Son eſpèce. Lorſqu'on nous préſente un nouvel animal, il eſt ſouvent fort difficile, & quelquefois même impoſſible de déterminer ſon eſpèce uniquement par ſes caractères extérieurs ; mais, lorſque cet animal eſt diſſéqué par un Anatomiſte habile dans l'Anatomie comparée, alors la queſtion ſe décide communément avec certitude.

D'après les caractères extérieurs uniquement, je ſoupçonnai, ou plutôt je crus que le nyl-ghau étoit un animal particulier & d'une eſpèce diſtincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf ; mais je fus convaincu qu'il n'étoit

pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas; d'autres pensèrent que c'étoit un antilope; mais les cornes & la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas une; & il avoit tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nyl-ghau avec un biche, mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin, l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré, par mon frère qui l'a disséqué, & qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau est un animal d'une espèce nouvelle *(d)*.

(d) « M. Penant, dont l'amour, pour l'Histoire Naturelle, augmente le plaisir de jouir » d'une fortune indépendante, dans le *Synopsis*, » qu'il a publié depuis que cet écrit a été rédigé, » fait de cet animal (au pied blanc, *page* 207), » une espèce d'antilope; mais il croit actuelle- » ment qu'il appartient à un autre genre, & » le classera en conséquence dans la prochaine » édition. »

Son hiſtoire. Pluſieurs de ces animaux mâles & femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années ; les premiers furent envoyés de Bombay en préſent à Mylord Clive ; ils arrivèrent au mois d'août 1767 ; il y en avoit un mâle, & l'autre femelle, & ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après, on en amena deux autres qui furent préſentés à la Reine par M. Sukivan, & cette Princeſſe, étant toujours diſpoſée à encourager toute eſpèce de recherches curieuſes & utiles dans l'Hiſtoire Naturelle, me fit donner la permiſſion de les garder pendant quelque temps ; ce qui me mit à portée, non-ſeulement de pouvoir les décrire, & d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de diſſéquer, avec le ſecours de mon frère, l'animal mort, & d'en conſerver la peau & le ſquelette. Mylord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclairciſſemens qu'il a pu me fournir pour en faire l'hiſtoire, ainſi que le Général Carnat, & quelques autres perſonnes.

Ces animaux ſont regardés comme des

raretés dans tous les établiſſemens que nous avons dans l'Inde; ils y ſont amenés de l'intérieur du pays en préſens aux Nababs & autres perſonnes conſidérables. Le Lord Clive, le Général Carnat, M. Walsh, M. Watts, & beaucoup d'autres perſonnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu ſauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, eſt le ſeul auteur qui en faſſe mention *(e)*. Dans le quatrième volume de ſes Mémoires, il fait le récit d'un Voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi juſqu'à la province de Cachemire, avec l'empe-

(e) « Depuis que j'ai lu cet écrit, j'ai reçu » du Docteur Maty la note ſuivante; je trouve » dans le quatrième volume de la deſcription des » Indes orientales, par Valentin, publiée en Hollandois en 1727, à l'article *Batavia, page* 231, » cette courte indication : Parmi les animaux » extraordinaires qu'on garde au Château, il y » en a de la grandeur & de la couleur d'un bœuf » Danois, mais moins lourd, dont la tête eſt » pointue vers la bouche qui eſt d'une couleur » cendrée, & qui n'eſt pas moins grand que » l'élan dont il porte le nom; c'étoit un préſent » du Mogol. »

reur Mogol Aurengzeb, qui alla dans ce Paradis terrestre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse, qui faisoit l'amusement de l'Empereur dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres animaux, le nil-ghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, sinon que quelquefois l'Empereur en tuoit un si grand nombre, qu'il en distribuoit des quartiers tous entiers à tous ses *Omrahs*; ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, sauvages dans cette contrée, & qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuse.

Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras & à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol; & ce fut en allant de Delhi vers cette province, que Bernier vit l'empereur les chasser.

Son nom. Le mot nil-ghau (car telles sont les lettres composantes de ce nom, qui correspondent au Persan), quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil- a*), signifie une vache

bleue, ou plutôt un taureau bleu, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de même de la femelle qui a beaucoup de ressemblance, & quant à la couleur & quant à la forme, avec notre cerf. Les nil-ghaus, qui sont venus en Angleterre, ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, & ils paroissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzaratte, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, & s'étendant jusqu'à l'océan Indien.

Un Officier, qui a demeuré long-temps dans l'Inde *(f)*, a écrit pour obtenir toutes les connoissances & tous

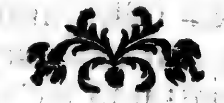
---

(f) « Le Général Carnat, à qui je dois pareillement l'article précédent sur le nom de cet animal. »

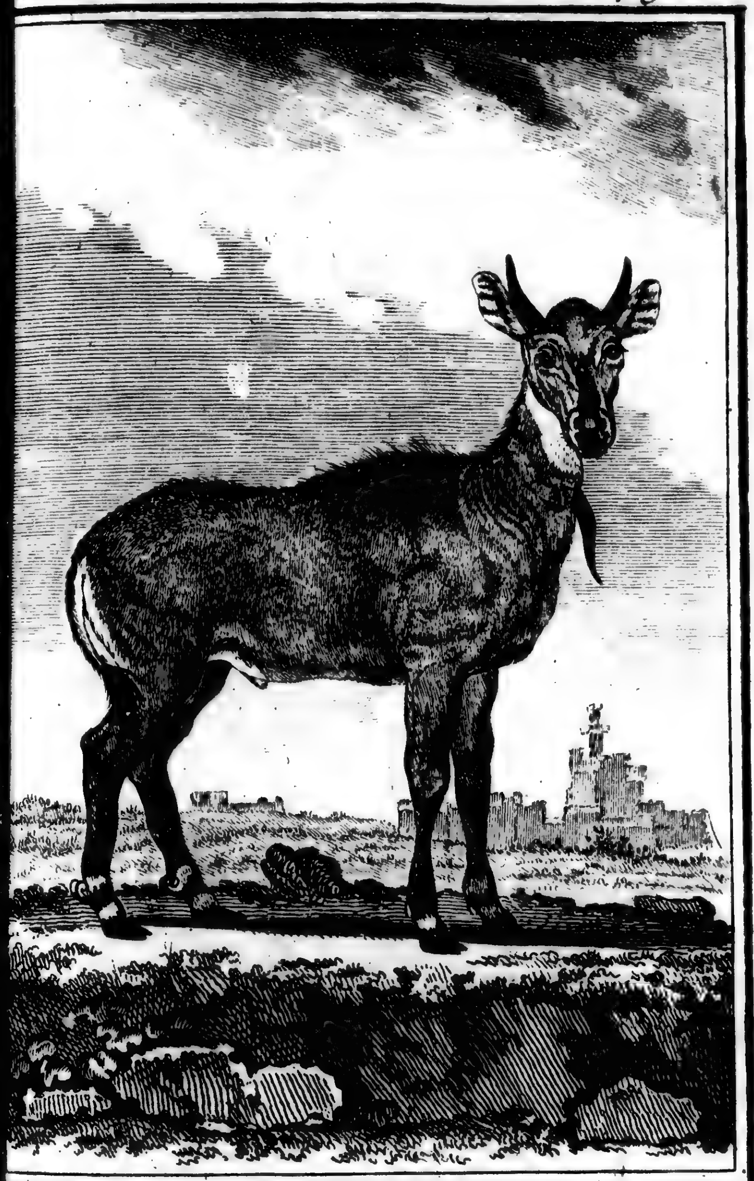
les éclairciſſemens qu'on pourroit ſe procurer ſur cet animal. Nous eſpérons recevoir en conſéquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails ſatisfaiſans à ce ſujet, quoique les habitans de ces contrées, ſelon ce qu'en dit cet Officier, aient peu d'inclination pour l'Hiſtoire Naturelle, & même, en général, pour toute eſpèce de connoiſſance. »

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les Tranſactions philoſophiques, avec les deſſins que nous avons fait d'après Nature, dans le parc de la Muette, près de Paris, nous avons reconnu que, dans la gravure angloiſe, les oreilles ſont plus courtes, les cornes un peu plus émouſſées, le poil, ſous la partie du cou, plus court, plus roide, & ne faiſant pas un floccon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui eſt ſur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière ſur le garot paroît auſſi plus courte que dans nos deſſins; mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne ſoit le même animal.

M. Forster m'écrit, au sujet du nilghau, que, quoique M. Hunter, qui en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, & que ses mœurs & sa forme, comparés avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devroit pas l'en séparer; il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons, est certainement le même que le nilghau; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds, car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; & il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, & que même on l'a assuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à-la-fois.

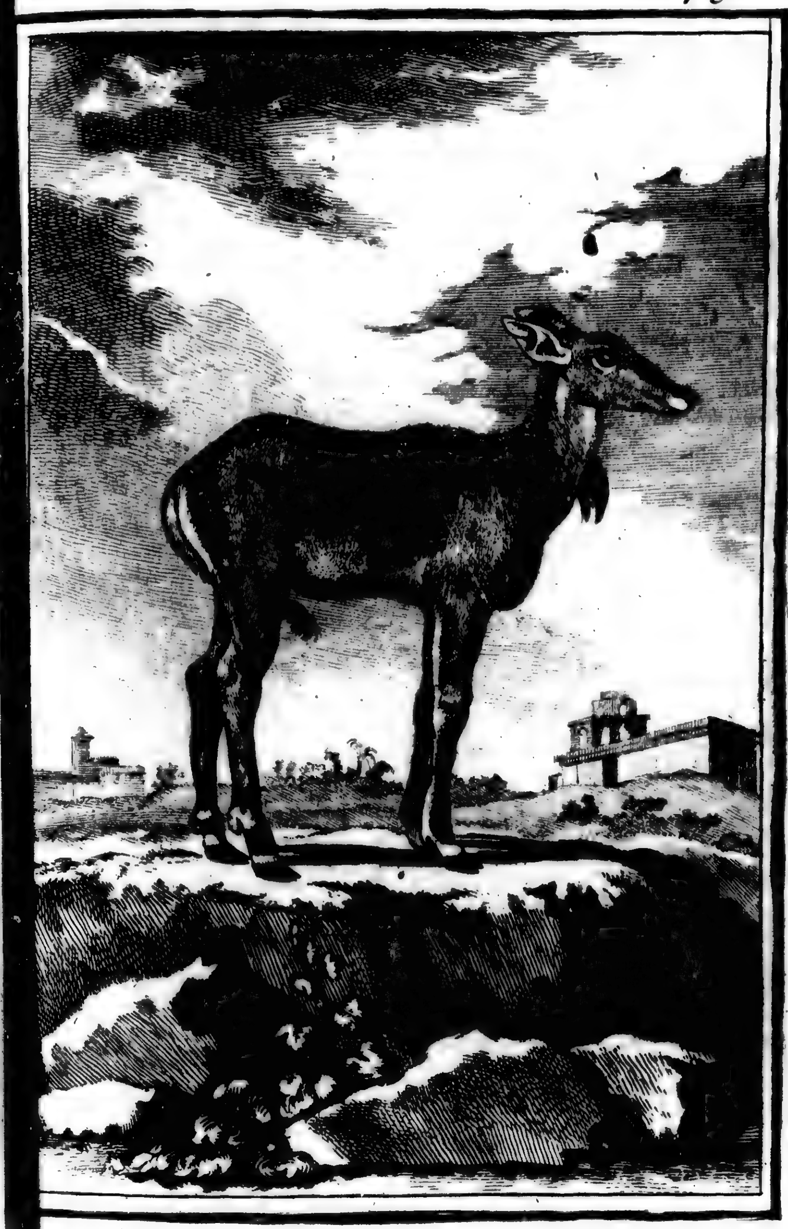


Supl. Tom. XI. N. Edit. Tom. X. Pl. X. pag. 206.



LE NILGAUT MÂLE.





LE NILGAUT FEMELLE.

DU CANNA.

JE N'AI d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description, *volume XII, page* 357, *planche* XLVI, & j'étois assez incertain, non-seulement sur son espèce & sur son climat, mais même sur le nom *coudous*, qui servoit d'étiquette à ces cornes ; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, & c'est à M. Gordon & à M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, & voici les observations que ces savans Naturalistes en ont publiées cette année 1781, dans un supplément à l'édition de Hollande de mes Ouvrages.

« M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du

Roi, sans étiquette *(a)*, & dont il a donné la figure dans la *planche* XLVI *bis* du XIIe volume de l'Histoire Naturelle. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, & qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de son embarras ; l'étiquette portoit ceci : cornes d'un animal à peu-près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête ; on l'appelle ici à Pondichéri *coesdoes*, qui doit se prononcer *coudous*.

Cette description toute courte qu'elle est, est cependant fort juste ; mais elle ne suffisoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, & il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvoit bien être une sorte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau* ; effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus

---

(a) *Voyez* le volume XII de cet Ouvrage, page 167.

de rapport à celles dont il s'agit; & ce qui eſt dit dans l'étiquette lui convient aſſez, comme on peut le remarquer par la deſcription que j'en ai donnée *(b)*. Cependant cette corne eſt celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penſer, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été ſi imparfaitement, qu'il étoit impoſſible de s'en former une juſte idée. Il étoit réſervé à M. Gordon de nous le faire bien connoître; c'eſt à lui que je ſuis redevable de la figure qu'on en voit dans la *planche VII (c)*, & des particularités qu'on va lire.

Kolbe eſt le ſeul qui en ait parlé ſous le nom d'élan qui ne lui convient point, puiſqu'il en diffère eſſentiellement par ſes cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan *(d)*. Les Hot-

---

(b) Voyez le volume IV des ſupplémens, *page* 153.

(c) Voyez, dans ce volume, *planche XII.*

(d) Voyez la figure des cornes de l'élan dans le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, *planches IX & X.*

tentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai conservé : les Caffres le nomment *inpoof* ; c'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces ; sa hauteur étoit de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules, & qui forme là une éminence assez remarquable ; sa circonférence, derrière les jambes de devant, étoit de six pieds sept pouces, & devant les jambes postérieures de cinq pieds neuf pouces ; mais il faut observer qu'il étoit assez maigre, s'il avoit eu son embonpoint ordinaire, il auroit pesé environ sept à huit cens livres ; la couleur de son corps étoit d'un fauve tirant sur le roux, & il étoit blanchâtre sous le ventre ; sa tête & son cou étoient d'un gris-cendré, & quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur ; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

Jusqu'ici cette description s'accorde

fort avec celle du coudous, & les cornes du canna sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites; ainsi, on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre canna; mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun Voyageur dans les Indes; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coesdoes*, & qui le prononcent coudous. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma (e)*, & qui, par sa grandeur, approche un peu du canna. Ces cornes, qui se trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne-espérance à Pondichéry? Celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandoise, ne se seroit mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon,

---

(e) *Voyez* le tome XII de l'Histoire Naturelle, *page* 141; & le tome IV des supplémens, *page* 143.

c'eſt le ſilence des Voyageurs ſur un animal auſſi remarquable par ſa grandeur que le Canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le ſont les Indes, il eſt très-vraiſemblable que quelques-uns en auroient parlé. »

Je ſuis ici, comme dans tout le reſte, parfaitement de l'avis de M. Allamand, & je reconnois que le nom hollandois de *coeſdoes* ou *coudous*, doit reſter à l'animal que j'ai nommé *condoma*, & que ce nom coudous avoit été écrit mal-à-propos ſur l'étiquette des cornes que nous reconnoiſſons être celles du canna dont il eſt ici queſtion.

« Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que M. de Buffon les a décrites; elles avoient une groſſe arête qui formoit deux tours de ſpirale vers leur baſe; elles étoient liſſes dans le reſte de leur longueur, droites & noires; leurs baſes étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, & il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur étoit d'un pied & demi, mais elle varie

dans les différens individus ; celles des femelles ſont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites & plus longues ; elles ſont creuſes & ſoutenues par un os qui leur ſert de noyau ; ainſi, elles ne tombent jamais. A cette occaſion, M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît, dans l'Afrique méridionale, aucun animal qui perde ſes cornes ; par conſéquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe ſeul les y a vus.

Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, & qui eſt de la même couleur que la tête & le cou ; celui des femelles eſt moins grand, auſſi ſont-elles un peu plus petites que les mâles ; elles ont moins de poils ſur le front, & c'eſt preſque en cela ſeulement que leurs figures diffèrent.

J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan ; & c'eſt effectivement celui ſous lequel il eſt connu au Cap, quoique très-improprement ; cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe ſous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans

la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est-là un caractère distinctif de l'élan, qu'il définit : *alces, cervus cornibus à caulibus palmatis, caruncula gutturali.* Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, & qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce ; j'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs ; ses sabots sont aussi noirs, & le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

Il a quatre mamelles & une vésicule du fiel : quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer ; on en trouve dans les mon-

tagnes des Hottentots hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou ſoixante, quelquefois même on en voit deux ou trois cens enſemble près des fontaines ; il eſt rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils ſe battent, & le plus foible ſe retire ; ainſi, les deux ſexes ſont ſouvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier ; c'eſt un très-beau ſpectacle que de les voir trotter & galoper en troupes ; ſi l'on tire un coup de fuſil chargé à balle parmi eux, tout peſans qu'ils ſont, ils ſautent fort haut & fort loin, & grimpent ſur des lieux eſcarpés, où il ſemble qu'il eſt impoſſible de parvenir ; quand on les chaſſe, ils courent tous contre le vent, &, avec un bon cheval, il eſt aiſé de les couper dans leur marche ; ils ſont fort doux, ainſi on peut pénétrer au milieu d'une troupe, & choiſir celui ſur lequel on veut tirer ſans courir le moindre danger. Leur chair eſt une excellente venaiſon ; on caſſe leurs os pour en tirer la moëlle qu'on fait rôtir ſous la cendre ; elle a un bon goût, & on peut

la manger même sans pain ; leur peau est très-ferme, on s'en sert pour faire des ceintures & des courroies ; les poils, qui sont sur la tête des mâles, ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à-la-fois.

Comme ces animaux ne sont point méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot, & les employer comme des bêtes de somme ; ce qui seroit une acquisition très-importante pour la colonie du Cap.

M. Pallas a vu, dans le Cabinet de M.gr le Prince d'Orange, le squelette d'un canna, & il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la classe des antilopes, sous la dénomination d'*antilope oryx* : je n'examinerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète ; je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna se trouve dans les parties septentrionales de l'Afrique ; au moins aucun Voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde,

du monde, il n'eſt pas apparent que ce ſoit l'*oryx* des Anciens ; d'ailleurs, ſuivant le témoignage de Pline, l'oryx étoit une chèvre ſauvage, & il eſt peu vraiſemblable que Pline, qui ne s'étoit pas formé un ſyſtême de nomenclature, comme nous autres Modernes, ait donné le nom de chèvre à un auſſi gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuſes de M. Allamand, j'avois fait à peu-près les mêmes réflexions, & voici ce que j'en avois écrit & même livré à l'impreſſion.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, & le met au nombre de ſes antilopes : mais ce nom me paroît mal appliqué ; je l'aurois néanmoins adopté ſi j'euſſe pu penſer que cet animal du cap de Bonne-eſpérance fût l'oryx des Anciens ; mais cela n'eſt ni vrai ni même vraiſemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique, indiqué par Kolbe, eſt le même animal que celui-ci, & je ne ſuis pas fort éloigné de ce ſentiment, quoique j'aie rapporté,

volume XII, page 296, l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale ; mais, soit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il est certain que le nom d'élan lui a été très-mal appliqué, puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question, porte des cornes creuses & permanentes, comme celles des bœufs & des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, & qu'il n'est pas l'oryx des Anciens, c'est qu'ils ne connoissoient qu'une assez petite partie de l'Asie & la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'oryx, ne se trouve ni dans l'Asie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Egypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie & de la Mauritanie ; ainsi, l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvoit être ni connu, ni nommé par les Anciens.

M. Forster m'écrit, qu'il a vu une femelle de cette espèce, en 1772, à la

ménagerie du cap de Bonne-espérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant; « elle portoit, dit-il, une sorte de crinière le long du cou, qui s'étendoit jusqu'aux épaules, où l'on voyoit aussi de très-longs poils; il y avoit une ligne noire sur le dos, & les genoux étoient de cette même couleur noire, ainsi que le nez & le museau; le pelage du corps étoit fauve & à-peu-près semblable à celui du cerf, mais le ventre & le dedans des jambes étoient blanchâtres.

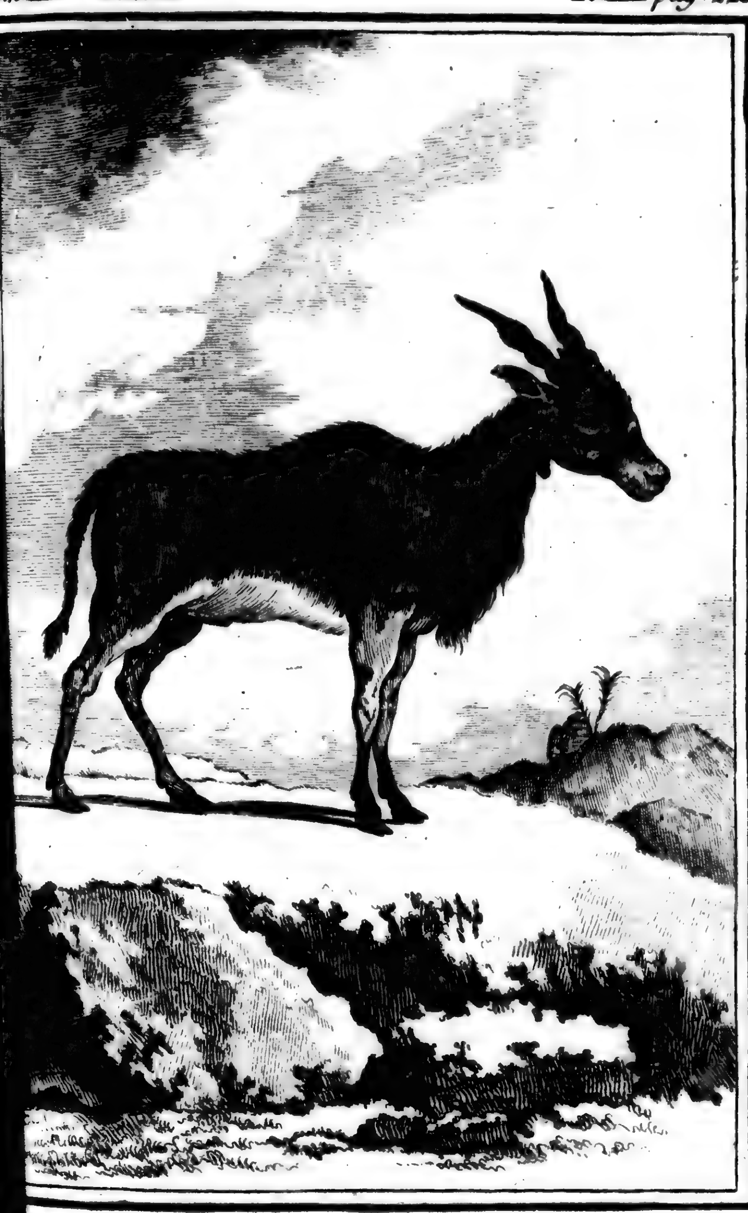
On voyoit sous la gorge de cette femelle une proéminence de la grosseur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent & plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

Ainsi, la femelle canna a, comme le mâle, cette proéminence sous la gorge, au lieu que, dans l'espèce de notre élan du Nord, le mâle seul porte cet attribut.

Toutes les dents incisives étoient, selon M. Forster, d'une largeur considérable, mais celles du milieu étoient encore plus large que les autres; les

yeux étoient vifs & pleins de feu; la longueur des cornes étoit d'environ un pied & demi; & pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant une grand V en regardant l'animal de face, & comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le sens transversal; ces cornes étoient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base; on remarquoit une arête mousse qui suivoit les contours de la corne, laquelle étoit droite dans sa direction, & un peu torse dans sa forme; les oreilles étoient larges; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme étoit triangulaire & leur couleur noire.

Au reste, cette femelle étoit très-apprivoisée & mangeoit volontiers du pain, des feuilles de choux, & les prenoit même dans la main; elle étoit dans sa quatrième année, & comme elle n'avoit point de mâle & qu'elle étoit en chaleur, elle sautoit sur des antilopes & même sur une autruche qui étoient dans le même parc. On assure que ces ani-



LE CANNA.



maux ſe trouvent ſur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap ; ils font des ſauts ſurprenans & franchiſſent des murs de huit & juſqu'à dix pieds de haut. »



DU CONDOMA

ou *COËSDOËS.*

NOUS DONNONS ici (*planche XIII*) la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-eſpérance *coëſdoës*; cette figure manquoit à mon Ouvrage, n'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête & des cornes, & c'eſt de-là qu'étoit venue, ſur le mot *coëſdoës* ou *coudous*, la mépriſe que nous venons de rectifier dans l'article précédent; mais il nous eſt arrivé depuis une peau bien conſervée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, Lieutenant-colonel du régiment de Cambreſis, en a auſſi apporté une, de laquelle M. de Broſſe, Premier Préſident du Parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne deſcription qui ſe rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit, *volume XII*, au au ſujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Broſſe, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-eſpérance par M. Berg, Secrétaire du Conſeil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, & d'un lieu ſitué à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appelloit *coëſdoës*. Il y avoit trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci; il le fit très-exactement dépouiller de ſa peau qu'il a apportée en France; cette peau étoit aſſez épaiſſe pour faire des ſemelles de ſouliers. J'ai vu la peau entière; l'animal ſembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut ſur ſes jambes; cette peau étoit couverte d'un poil gris-de-ſouris aſſez ras; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où deſcendoient de chaque côté ſix ou huit raies tranſverſales de même couleur blanche; il y avoit auſſi au bas des yeux deux raies blanches poſées en chevron renverſé; & de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur; le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière, qui ſe prolongeoit juſque

ſur le garot ; les cornes, meſurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces ſept lignes de longueur, & trois pieds deux pouces trois lignes en ſuivant exactement leurs triples ſinuoſités ſur l'arête continue ; l'intervalle entre les cornes, à leur naiſſance, n'étoit que d'un pouce ſix lignes, & de deux pieds ſept pouces à leurs extrémités ; leur circonférence à la baſe étoit de huit pouces trois lignes, elles étoient bien faites, diminuoient régulièrement de groſſeur en s'éloignant de leur naiſſance, & finiſſoient en pointe aiguë ; elles étoient de couleur griſe, liſſes & aſſez ſemblables, pour la ſubſtance, à celles du bouc, avec quelques rugoſités dans le bas, mais ſans aucunes ſtries véritables : on pouvoit enlever en entier cette corne juſqu'au bout ; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince & parfaitement évidée, il reſte un os de moindre diamètre, preſqu'auſſi long, pareillement contourné, de couleur blanc-jaunâtre, mais mal liſſe, d'une ſubſtance lâche, peu compacte, friable & cellulaire ; la corne du pied reſſembloit à celle d'une

géniſſe de deux ans, la queue étoit courte & garnie de poils aſſez longs à l'extrémité *(a).* »

Cette deſcription faite par M. le Préſident de Broſſe, eſt très-bonne, je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues preſque en même temps pour le Cabinet du Roi, & je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

M.rs Forſters, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices ſuivantes. « Le condoma ou coëſdoës a quatre pieds de hauteur, meſuré aux jambes de devant, & les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités ſont éloignées l'une de l'autre de deux pieds ſept ou huit pouces; elles ſont griſes, mais blanchâtres à la pointe; leur arête ſuit toutes leurs inflexions ou courbures, & elles ſont un peu comprimées & torſes en héliſſe. La

---

(a) Extrait d'une lettre de M. de Broſſe, datée de Dijon, le 3 juillet 1774.

femelle porte des cornes comme le mâle ; les oreilles ſont larges, & la queue qui n'a qu'un demi-pied de longueur, eſt brune à ſon origine, blanche ſur le milieu, & noire à l'extrémité qui eſt terminée par une touffe de poils aſſez longs.

Le pelage eſt ordinairement gris & quelquefois rouſſâtre ; il y a ſur le dos une ligne blanche qui s'étend juſqu'à la queue ; il deſcend de cette ligne ſept barres de même couleur blanche, dont quatre ſur les cuiſſes & trois ſur les flancs ; dans quelques individus, ces barres deſcendantes ſont au nombre de huit & même de neuf ; dans d'autres, il n'y en a que ſix, mais ceux qui en ont ſept ſont les plus communs ; il y a ſur l'arête du cou une eſpèce de crinière formée de longs poils ; le devant de la tête eſt noirâtre, & du coin antérieur de chaque œil, il part un ligne blanche qui s'étend ſur le muſeau ; le ventre & les pieds ſont d'un gris-blanchâtre ; il y a des larmiers ſous les yeux.

Ces animaux ſe trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-eſpérance ; ils ne vont point en troupes comme

oire

e le mâle;
queue qui
ueur, eſt
ſur le mi-
ui eſt ter-
ſez longs.
nt gris &
ur le dos
juſqu'à la
igne ſept
che, dont
les flancs;
arres deſ-
e huit &
il n'y en
ont ſept
a ſur l'a-
nière for-
nt de la
antérieur
e blanche
ventre &
ître; il y

ns l'inté-
nne-eſpé-
es comme

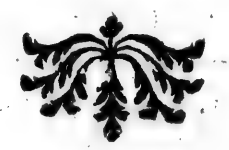


...ve del.

LE CONDOMA *ou* COËSDOES

certaines espèces de gazelles; ils font des bonds & des sauts surprenans; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser & les nourrir de pain; on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-espérance. »

Nous ajouterons encore à ces observations, l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui qui j'ai fait dessiner & graver ici.



ADDITION à l'Histoire du Condoma ou Coësdoës (a).

Par M. le Professeur ALLAMAND.

» QUOIQUE les cornes de l'animal, à qui M. de Buffon a donné le nom de condoma, soient assez connues & se trouvent très-souvent dans les Cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des Voyageurs & des Naturalistes.

M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Cajus a donné sous le nom de *strepsiceros*, puisqu'on ne sauroit douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes (b). Il soupçonne aussi

(a) *Voyez* le *tome IV des* supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande, *page* 143 *& suiv.*

(b) « M. de Buffon remarque que Cajus s'est » trompé en donnant à cet animal le nom de

que ce pourroit bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre ſauvage*; & effectivement la deſcription que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais auſſi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

M. Pallas, qui dans ſes *Spicilegia Zoologica, faſc.* 1, *page* 17, a donné une

---

ſtrepſiceros, qui ne déſigne que l'antilope, dont le condoma diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline prétend que M. de Buffon s'eſt entièrement mépris au caractère diſtinctif des cornes du *ſtrepſiceros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon leur attribue : il veut qu'elles ſoient droites, mais canelées en ſpirale, & cela fondé ſur ce paſſage de Pline. *Erecta autem (cornua) rugarum que ambitu contorta & in leve faſtigium exacuta, ut liras diceres, ſtrepſiceroti, quam addacem Africa appellat*, ce qu'il traduit ainſi. » *Le chevreuil ſtrepſiceros des Grecs, nommé* addax *en Afrique, a les cornes droites & terminées en pointes, mais contournées en ſpirale, & canelées tout autour.* « S'il avoit fait attention qu'il a omis, dans ſa traduction, celle de ces mots, *ut liras diceres*, qui ne conviennent qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit ſans doute pas fait cette critique. » *Voyez* ſa traduction de Pline, *tome IV, page* 339, *note* 26.

bonne deſcription des cornes & de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'eſt trompé en prenant cet animal pour cette chèvre ſauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raiſon que celle-là pour appuyer ſon avis, c'eſt lui qui s'eſt trompé; car le condoma a une barbe très-remarquable.

Mais ſans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former ſur la figure de cet animal, faiſons le connoître véritablement tel qu'il eſt, en lui conſervant le nom de condoma que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne ſoit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'apelle *coëſdoës* ou *coudous*. Nous avons eu la ſatisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-eſpérance en 1776, à la ménagerie du Prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes viſites; frappé de ſa beauté, je ne pouvois me laſſer de l'admirer, & je renvoyois de jour à autre d'en faire une deſcription exacte; comme je me propoſois d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort;

& ainſi tout ce que j'en pourrois dire, ſe réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureuſement avant que d'être conduit à la ménagerie du Prince, il avoit paſſé par Amſterdam; là M. Schneider en fit faire le deſſin....& M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occaſion d'augmenter nos connoiſſances en fait d'Hiſtoire Naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable Obſervateur, & en fit une deſcription, qu'il a eu la bonté de me communiquer; ainſi, c'eſt à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

On eſt ſurpris au premier coup-d'œil qu'on jette ſur cet animal; la légèreté de ſa marche, la fineſſe de ſes jambes, le poil court dont la plus grande partie de ſon corps eſt couvert, la manière haute dont il porte ſa tête, la grandeur de ſa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes & ſingulières cornes dont il eſt orné; les taches blanches qu'il a au-deſſous des yeux, & les raies de même couleur que l'on voit ſur ſon corps, & qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en-

distingue bientôt, de façon cependant qu'on seroit tenté de lui donner la préférence; la tête du condoma ressemble assez à celle du cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement & en s'élargissant du côté du museau, & enfin se termine en pointe; de côté & d'autre de ces lignes, on voit trois taches rondes d'un blanc-pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, & celle qui est au-dessous, près du museau, est un peu plus grande; les yeux sont noirs, bien fendus & ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir & sans poils; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, & le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces qui se termine en pointe; la tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, & couvertes de rugosités; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté

vers leur extrémité qui eſt arrondie & qui ſe termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, & ſont préciſément telles que celles qui ont été décrites par M.[rs] de Buffon & Daubenton ; leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris, ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute ſa grandeur, car on trouve de ces cornes qui ſont plus longues; j'en ai placé deux paires au Cabinet de notre Académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, & trois pieds & demi en ſuivant les contours; la circonférence de leur baſe eſt de neuf pouces, & il y a entre leur pointe une diſtance de deux pieds & demi.

Les oreilles ſont longues, larges & de la même couleur que le corps, qui eſt couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant ſur le gris; le deſſus du cou eſt garni d'une eſpèce de crinière, composée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête juſqu'au-deſſus des épaules, là ils devien-

nent plus courts, changeant de couleur; ils forment tout le long du dos jufqu'à la queue une raie blanche; le refte du cou eft couvert de femblables poils bruns & affez longs, particulièrement dans la partie inférieure jufqu'au-deffous de la poitrine; de chaque côté de cette ligne blanche qui eft fur le dos, partent d'autres raies auffi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui defcendent le long des côtés; ces raies font au nombre de neuf, & la première eft derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui defcendent jufqu'au ventre; la troifième eft plus courte; les quatre dernières font fur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue eft longue de plus d'un pied; elle eft un peu aplatie & fournie de poils d'un gris-blanchâtre fur les bords, & qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun-noirâtre; les jambes font déliées, mais nerveufes, fans cette touffe de poil ou broffe qui fe trouve fur le haut des canons des jambes poftérieures des cerfs; la corne du pied eft noire & fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette claffe.

Cette deſcription eſt celle du condoma de la ménagerie du Prince d'Orange ; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas ſoient préciſément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverſes peaux où les raies blanches différoient par leur longueur & par leur poſition ; mais on comprend qu'une telle différence n'eſt pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une choſe plus importante à remarquer ici ; c'eſt que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, & l'on en voit une dans le Cabinet de la Société de Harlem, qui eſt très-bien préparée pour repréſenter au vrai la figure de l'animal, mais auſſi ſans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus & d'autres ſans barbes ? c'eſt ce que j'ai peine à croire ; & je penſe avec M. Klockner, que la barbe eſt tombée de ces peaux quand on les a préparées, & cela d'autant plus que ſi on les regarde avec attention, on voit la place où paroiſſent avoir été les poils dont la barbe étoit compoſée.

Notre condoma étoit fort doux ; il vivoit en bonne union avec les animaux qui paiſſoient avec lui dans le même parc ;

&, dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloison qui étoit autour, il accouroit pour prendre le pain qu'on lui offroit ; on le nourrissoit de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, &c. Dans son pays natal, il broutoit l'herbe & mangeoit les boutons & les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs & les boucs.

Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son ; mais M. Klockner m'apprend que sa voix étoit à-peu-près celle de l'âne.

Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal vivant, par le même M. Klockner, sur la mesure pied-de-roi.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à la queue........	5.	8.	"
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles........	1.	"	"
Longueur de la tête jusqu'aux cornes........	"	8.	8.
Longueur des cornes mesurée en ligne droite....	2.	1.	8.
Longueur des oreilles....	"	8.	4.
Hauteur du train de devant.	4.	3.	6.
Hauteur du train de der-			

	pieds.	pouces.	lignes.
rière	4.	1.	//
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	4.	4.	//
Circonférence du milieu du corps	4.	5.	8.
Circonférence du corps devant les jambes postérieures	4.	2.	//
Longueur de la queue	1.	2.	//

En comparant cette deſcription du condoma, avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre ſauvage du cap de Bonne-eſpérance, & que M. de Buffon a inſérée à la page 142 du XII.e tome, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'eſt que le condoma reſſemble, à quelques égards, à cette chèvre; il eſt de la même taille; ſon poil eſt à-peu-près de la même couleur griſe, & il a comme elle une barbe & des raies qui deſcendent depuis le dos ſur les côtés. En voilà aſſez pour autoriſer M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près le condoma que la *chèvre ſauvage* de Kolbe; mais auſſi j'ai obſervé qu'il y avoit des différences remarquables en-

tre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches, qui deſcendent ſur leurs côtes, n'eſt pas le même, & elles ſont différemment poſées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui ſont au-deſſous des yeux du condoma, & qui ſont trop frappantes, pour qu'on puiſſe ſuppoſer que Kolbe ait oublié d'en parler; mais ce qui diſtingue principalement ces animaux, ſont les cornes; celles de la chèvre ſont dites ſimplement recourbées; ce qui n'exprime point cette double flexion qui eſt ſi remarquable dans celles du condoma; auſſi, dans la figure que Kolbe a ajoutée à ſa deſcription, la chèvre y eſt repréſentée avec des cornes qui ſeroient tout-à-fait droites, ſans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

L'Auteur d'une Hiſtoire Naturelle qui ſe publie en Hollandois, a donné la figure d'un animal tué ſur les côtes orientales d'Afrique, & dont le deſſin lui a été communiqué par un Médecin de ſes amis *(c)*. A en juger par les cornes, cet

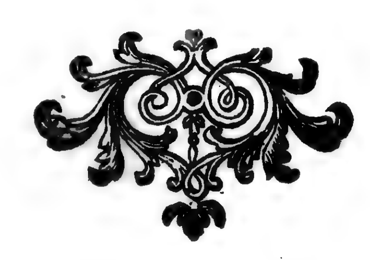
(c) Voyez *Natuurlyke historie, of uitvoerige beſ-*

animal est un véritable condoma; mais, s'il est bien représenté, il a le corps plus lourd, & il n'a aucune des raies, ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le système de la Nature de Linnæus, a donné une planche coloriée, qui représente passablement le condoma. »

---

chryving der dieven, planten en mineraalen volgens het samenstel van den heer Linnæus. Eerste Deel, derde stak, *pag.* 267, *plaat.* XXVI.



DU BUBALE.

Nous donnons ici (*planche XIV*), la figure du Bubale qui manquoit dans notre volume XII. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant; il est doux, mais d'une figure moins élégante & d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles; il a même par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue & par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos génisses; il est plus haut qu'un âne, & plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière; les dents sont toutes larges, tronquées, égales, celles du milieu sont néanmoins les plus grandes; la lèvre inférieure est noire & porte une moustache ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté; il a sur le museau & le long du chanfrain, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas, s'accorde avec la mienne

mienne *(a)*, & avec celle de M.rs de l'Académie des Sciences *(b)*, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie.* J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière & moyenne entre celle des bœufs & celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres & les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale & le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines : il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap, est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, & il dit avoir trouvé que, par tous les caractères, il ressembloit parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur

(a) Histoire Naturelle, *volume XII, page* 294 & *suivantes.*

(b) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, *vol. I, page* 205.

dans les terres du Cap, & qu'ils ne vont jamais en troupes; « ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, & qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe; mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

Le pelage de cet animal est d'un rouge-brun, & le poil est lisse & ondoyé; le ventre & les pieds sont d'une couleur plus pâle; il y a depuis les cornes jusqu'au garot une ligne noire, ainsi que sur le devant des pieds; mais dans ceux de derrière cette ligne noire est interrompue au genou; deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi rayé de noir; ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne; il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut; les poils du menton sont de couleur noire, long d'environ un pouce & demi, & forment une espèce de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire; la

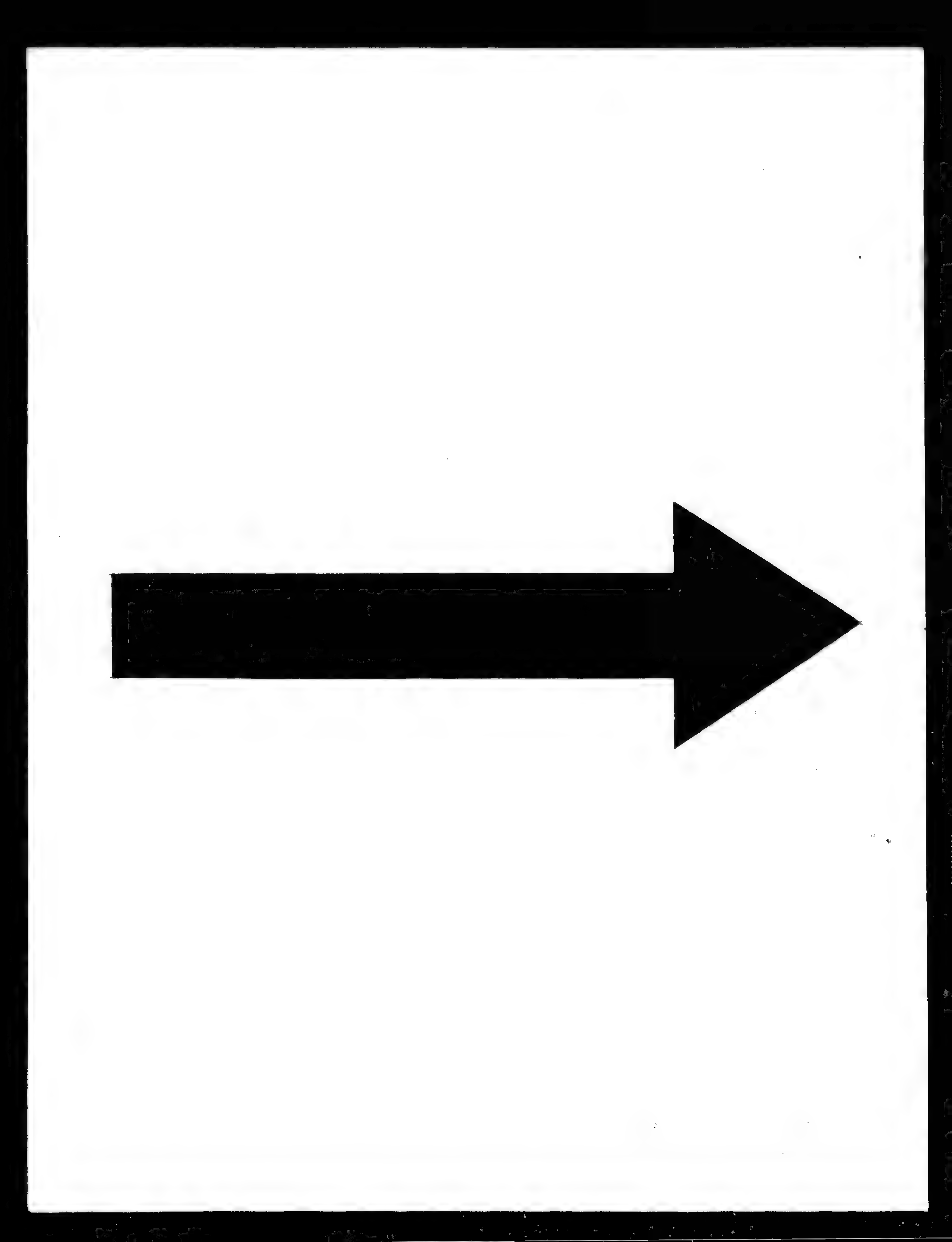


LE BUBALE.

qu
lo
&
fig
bl
ve
N
ou
pe

queue eſt terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, & eſt longue de plus d'un pied ; la figure des cornes eſt abſolument ſemblable à celle que M. de Buffon a fait graver dans le XII.e volume de l'Hiſtoire Naturelle ; elles ſon[illegible]dées de dix-neuf ou vingt anneaux & [illegible] environ vingt pouces de longu[illegible]





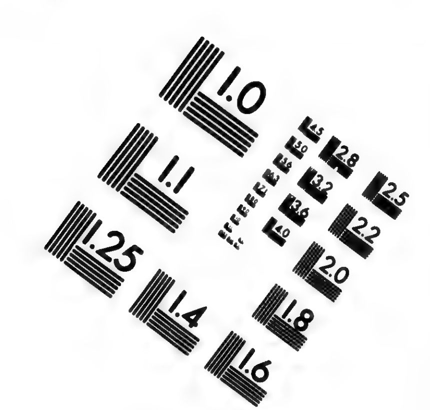
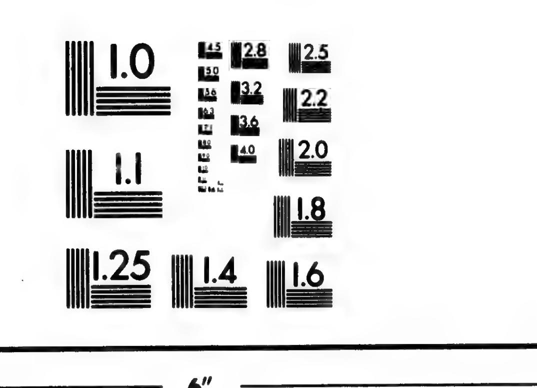
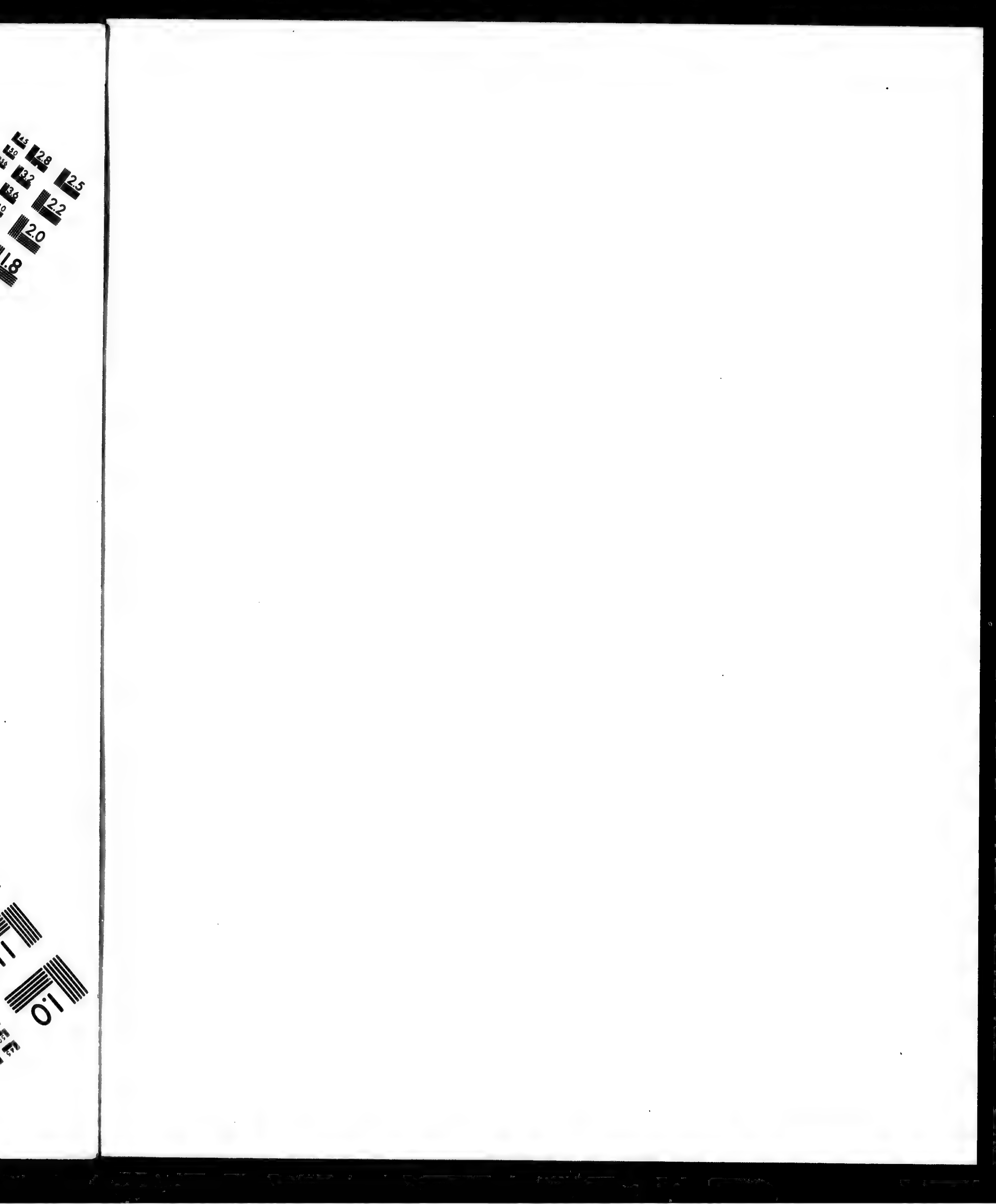


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



ADDITION

à l'article du BUBALE, *volume XII.*

APRÈS avoir écrit cet article ſur le Bubale, j'ai reçu, de la part de M. Allamand, les obſervations ſuivantes, qui confirment ce que je viens de dire ; & comme il a joint à ces obſervations une figure deſſinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver *pl. XV*, afin qu'on puiſſe la comparer avec la précédente, qui ne me paroît pas auſſi exacte que celle-ci. Je vais de même rapporter ici ce que M.rs Gordon & Allamand ont obſervé & publié dans le nouveau ſupplément à mon hiſtoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amſterdam cette année 1781.

« Le bubale eſt un de ces animaux dont la race eſt répandue dans toute l'Afrique ; au moins ſe trouve-t-il dans les contrées méridionales & ſeptentrionales de cette partie du monde. L'eſpèce eſt

très-nombreuſe près du cap de Bonne-eſpérance, & on la retrouve dans la Barbarie. M.rs de l'Académie royale des Sciences, en ont décrit la femelle ſous le nom de *vache de Barbarie*, & M. de Buffon a prouvé, par des raiſons qui me paroiſſent convaincantes, que notre bubale eſt le vrai *bubalus* des anciens Grecs & Romains *(a)*, qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

M.rs de l'Académie des Sciences, ont ajouté à la deſcription qu'ils ont fait de la femelle bubale, une figure qui eſt très-exacte, mais qui ne ſuffit pas pour faire comprendre ce que je dirai ſur ſes différentes couleurs & ſur la forme de ſes cornes. Je donne ici la figure d'un mâle; voyez la *planche VIII.* *

Le deſſin en eſt fait d'après l'animal vivant, & j'en ſuis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle que j'ai fait rem-

(a) Voyez le volume XI de cet Ouvrage, *page* 138.

* *Voyez* dans ce volume la *planche XV.*

plir, & que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie ; ſuivant ſa coutume, il a joint à cet envoi ſes obſervations ; elles me fourniront diverſes particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après M.rs de l'Académie *(b)* ; il eſt vrai qu'il ne pouvoit pas ſuivre de meilleurs guides ; mais ce qu'ils ont dit de cet animal ſe borne preſque à une deſcription anatomique.

Le bubale eſt nommé *camau* par les Hottentots, & *licama* par les Caffres ; ſa longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, eſt de ſix pieds quatre pouces ſix lignes ; il a quatre pieds de haut ; la circonférence de ſon corps derrière les jambes de devant, eſt de quatre pieds deux pouces ; & devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit par ces dimenſions qu'il eſt plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent ; la couleur de ſon

---

(b) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, *page* 138.

corps eſt d'un roux aſſez foncé ſur le dos, mais qui s'éclaircit ſur les côtes ; le ventre eſt blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuiſſes & des jambes, tant intérieures que poſtérieures ; ſur la partie extérieure des cuiſſes, il y a une grande tache noire qui s'étend ſur les jambes ; on voit une ſemblable tache ſur les jambes de devant, laquelle commence près du corps & parvient extérieurement juſqu'aux ſabots qui ſont noirs auſſi ; une bande de cette même couleur, qui a ſon origine à la baſe des cornes & ſe termine au muſeau, partage tout le devant de ſa tête en deux parties égales : cette bande a été remarquée par J. Cajus, qui a donné une bonne deſcription du bubale, qu'il a nommé *buſelaphus (c)*. C'eſt la ſeule qu'on voie ſur les femelles, dont tout le corps eſt couvert de poils d'une même couleur rouſſe ; ſa tête eſt aſſez longue à proportion de ſon corps ; mais elle eſt fort étroite ; elle n'a guère que ſix pouces dans l'endroit le plus large ;

(c) *Voyez* cette deſcription dans le XII[e] volume de cet Ouvrage, *page* 140.

ſes yeux, comme M.rs de l'Académie l'ont obſervé, ſont ſitués fort haut; ils ſont grands & vifs; leur couleur eſt d'un noir qui tire un peu ſur le bleu; ſes cornes qui s'élèvent au-deſſus de ſa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, ſont preſque droites juſqu'à la hauteur de ſix pouces; là elles s'avancent obliquement en devant à peu-près auſſi juſqu'à la diſtance de ſix pouces, & enſuite formant un nouvel angle, elles ſe tournent en arrière, comme la figure l'indique; elles ſont noires, leurs baſes ſe touchent & ont une circonférence de dix pouces; elles ont des anneaux ſaillans, comme des pas de vis qui ſeroient uſés aux côtés, & qui s'étendent, mais quelquefois peu ſenſiblement, juſqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui eſt retournée en arrière eſt liſſe & ſe termine en point; leurs extrémités ſont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles ſont un peu plus petites que les mâles, auſſi leurs cornes ſont moins groſſes & moins longues.

Les bubales ont des larmiers au-deſſous des yeux comme les cerfs; leur

queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à-peu-près comme les dents d'un peigne.

On a vu, dans l'article précédent, que le canna étoit nommé élan par les habitans du Cap. M. de Buffon, qui ignoroit cela, & qui ne connoissoit point cet animal, dont aucun Voyageur n'a parlé, a cru que, sous le nom d'élan, Kolbe avoit désigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps; que sa hauteur est de cinq pieds, & que la couleur de son corps est cendrée : ce sont-là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique* ; & c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap : voici de quelle manière il en décrit les cornes; ses cornes sont d'un brun-obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues & droites jusqu'au milieu, où elles se courbent tant soit peu; depuis-

là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus elles sont à-peu-près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnoît à cette description, toute imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale; mais, quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africquain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il seroit superflu de le décrire, & qu'il est persuadé que c'est le *Spies-hirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignés des lieux habités du Cap, & se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, & avec une vîtesse qui surpasse celle de tous les autres animaux; un cheval ne sauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré sur les montagnes, ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines; leur cri est une espèce d'éternuement; leur chair est d'un très-bon goût; les paysans, qui sont éloignés du Cap, en coupent des tranches fort

ire

une ligne
elles font
nées l'une
reconnoît
mparfaite
le ; mais,
u plus de
e qu'il en
ent, puif-
eft fi fem-
u'il feroit
'il eft per-
rfch qu'on
emagne.
ue les can-
habités du
l'intérieur
courir en
vîteffe qui
s animaux;
re. M. Gor-
r les mon-
nt toujours
une efpèce
d'un très-
nt éloignés
anches fort



LE CAMAA *ou* BUBALE.

mi
qu
de

les
qu
en
av

cr
a
s'ê
l'é

minces, qu'ils font sécher au soleil, & qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

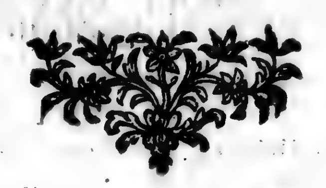
Les femelles n'ont que deux mamelles, &, pour l'ordinaire, elles ne font qu'un petit à-la-fois; elles mettent bas en septembre, & quelquefois aussi en avril.

M. Pallas a donné une bonne description du bubale; & M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe. »

DU KOBA & DU KOB.

J'AI DONNÉ, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique, que quelques Voyageurs ont appellé *grande vache brune*, & dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, & que les Voyageurs ont appellé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf, & par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout-à-fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que, de toutes les Antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Nous avons donné la figure des cornes du kob, *planche XXXII, figure* I, *volume XII :* elles ont à-peu-près un pied de longueur ; ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied ; & ce qui me paroît démontrer que M. Pallas

n'avoit pris cette mesure, des cornes, que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-espérance des cornes de cet animal kob de même grandeur, & toutes semblables à celles que j'ai fait représenter *planche* XXXII, *figure* I, *volume XII.* Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes; que son pelage est, en général, d'un rouge-brun, & il pense, comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, & que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.



DES CHÈVRES & DES BREBIS.

NOUS DONNONS ici, *planche XVI*, la figure d'un bouc, dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut, ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs & les chèvres qui habitent les plaines & les terreins humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race & leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 & 1774, a vu, chez M.[me] Denizet, six beaux chevreaux, qu'une chèvre avoit produits d'une seule portée; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, & douze dans trois portées précédentes *(a)*.

Feû M. de la Nux, mon correspon-

(a) Lettre de M. Secretary à M. de Buffon, datée de Monflanquin en Agénois, le 4 janvier 1777.



LE BOUC *à longs Sabots*.

da
y
ſiſ
ve
bo
s'é
pe
ave
pe
po
II
qu
&
qu
ne
la
lai
à
êtr
vr
du
bi
qu
de
l'o
l'e
de

dant à l'île de Bourbon, m'a dit qu'il y a aussi, dans cette île, des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France & des boucs des Indes; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de Goa très-petites & très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, & qu'elles se sont perpétuées & fort multipliées. J'ai rapporté, dans l'article des mulets (*volume III des supplémens, page* 3), les essais que j'ai faits sur le mêlange des boucs & des brebis; & ces essais démontrent qu'on en obtient aisément des métis, qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée; « comme l'espèce des chèvres, dit-il, & celle des brebis produisent ensemble des métis nommés *chabins*, qui se reproduisent, il se pourroit que ce mêlange eût influé sur la masse de l'espèce, & fût la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis. »

On sait que les grandes brebis de Flandre produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandois, il y a plus de cent ans ; & l'on prétend avoir remarqué qu'en général, les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes *(b)*.

M. le Baron de Bock a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois espèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine & celle de bois. « Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du Grand-Seigneur, en achetoient au commence-

(b) Instruction sur la manière de perfectionner les brebis, par M. Hartfer, *page* 40 *& suivantes.*

ment de ce ſiècle, plus de ſeize mille tous les ans, qu'ils menoient à Conſtantinople, uniquement pour l'uſage de la cuiſine de Sa Hauteſſe. Ces brebis ſont préférées à toutes les autres, à cauſe du bon goût & de la délicateſſe de leur chair; dans les plaines, elles deviennent beaucoup plus grandes que ſur les montagnes, mais elles y multiplient moins. Ces deux premières eſpèces ſont réduites en ſervitude; la troiſième, qu'on appelle *brebis des bois*, eſt entièrement ſauvage; elle eſt auſſi très-différente de toutes les brebis que nous connoiſſons; ſa lèvre ſupérieure dépaſſe l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant; le peu de longueur & le défaut de flexibilité dans ſon cou, l'empêchent de tourner la tête de côté & d'autre; d'ailleurs, quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laiſſe pas de courir fort vîte, & ce n'eſt qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre; elle a l'odorat ſi fin, qu'elle évente, à la diſtance d'un mille d'Allemagne, le chaſſeur ou l'animal qui la pourſuit, & prend auſſi-tôt la fuite. Cette eſpèce ſe

trouve sur les frontières de la Transilvanie, comme dans les forêts de Moldavie; ce sont des animaux très-sauvages, & qu'on n'a pas réduits en domesticité; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, & sa laine, mêlée de poil, ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan. »

Il me paroît que cette troisième brebis, dont M. le baron de Bock donne ici la description, d'après le Prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *Saïga*, & qui se trouve par conséquent en Moldavie & en Transilvanie, comme dans la Tartarie & dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir, celle de plaine & celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis Valachiennes, dont j'ai donné les figures (*supplément, volume III, planches VII & VIII*), d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit, qu'ayant comparé les figures de ces brebis Valachiennes, gra-

vées dans ce troisième volume de supplément, avec sa description de la brebis des bois *(saïga)*, elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il est très-possible que ces brebis Valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie *(c)*.

A l'égard des brebis d'Afrique & du cap de Bonne-espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes.

« Les brebis du cap de Bonne-espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart, au belier de Barbarie; néanmoins les Hottentots avoient des brebis lorsque les Hollandois s'y établirent; ces brebis ont, pour ainsi dire, une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandois amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue & très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, & ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les

(c) Lettres de M. le baron de Bock à M. de Buffon, *Metz; 26 août & 11 septembre* 1778.

brebis, que les Hollandois du Cap élèvent à préſent, ſont d'une race moyenne entre les brebis de Perſe & celles des Hottentots; on doit préſumer que la graiſſe de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture; après avoir été fondue, elle ne prend jamais de la conſiſtance comme celle de nos brebis d'Europe, & reſte au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laiſſent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graiſſe de queue avec une partie de graiſſe priſe aux rognons, ce qui compoſe une ſorte de matière qui a de la conſiſtance & le goût même du ſain-doux que l'on tire des cochons; les gens du commun la mangent avec du pain, & l'emploient auſſi aux mêmes uſages que le ſain-doux & le beurre. Tous les environs du Cap ſont des terres arides & élevées, remplies de particules ſalines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des eſpèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins ſaumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre ſel que celui

qu'ils ramaſſent dans ces mares & ſalines naturelles ; on ſait combien les brebis aiment le ſel, & combien il contribue à les engraiſſer ; le ſel excite la ſoif qu'elles étanchent en mangeant les plantes graſſes & ſucculentes qui ſont abondantes dans ces déſerts élevés, telles que le *ſedum, l'euphorbe, le cotiledon, &c.* & ce ſont apparemment ces plantes graſſes qui donnent à leur graiſſe une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires ; car ces brebis paſſent tout l'été ſur les montagnes qui ſont couvertes de ces plantes ſucculentes ; mais en automne on les ramène dans les plaines baſſes pour y paſſer l'hiver & le printemps ; ainſi, les brebis étant toujours abondamment nourries, ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver ; dans les montagnes, ſur-tout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres*, ce ſont des eſclaves tirés de Madagaſcar & des Hottentots, avec quelques grands chiens qui prennent ſoin de ces troupeaux, & les défendent contre les hyènes & les lions ; ces troupeaux ſont très-

nombreux, & les Vaisseaux, qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs provisions de ces brebis; on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap; la graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion & les deux fesses, ainsi que la queue; mais il semble que les plantes grasses, succulentes & salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, & les plantes aromatiques & arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces deux dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide & ferme, comme celle de nos brebis qui se dépose dans l'omentum, le mésentère & le voisinage des rognons, tandis que la nourriture, qui provient des plantes grasses, forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses & la queue; il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui, de génération en génération, deviendroit plus courte & plus mince, & se réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre arti-

culations, comme cela ſe voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous & des Kirghiſes, leſquelles n'ont abſolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais, comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, & que les pâturages ne ſont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, & que, de plus, les brebis de Perſe à queue groſſe & courte, y ont été autrefois introduites, & ſe ſont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde a conſervé une queue auſſi longue que celles des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie, qui eſt attenante au corps, eſt déjà renflée de graiſſe, tandis que l'extrémité eſt mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages, à l'eſt du Cap, n'étant pas exactement de la nature de ceux qui ſont au nord, il eſt naturel que cela influe ſur la conſtitution des brebis qui reſtent dans quelques endroits ſans dégénération, & avec la queue longue & une bonne quantité de graiſſe aux feſſes & au croupion, ſans cependant atteindre cette monſtrueuſe maſſe de graiſſe, par laquelle les brebis

des Calmouques sont remarquables ; & ; comme ces brebis changent souvent de maître, & sont menés d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, & que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-espérance, à la nouvelle Zélande, en 1772 & 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des climats très-éloignés, car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin, qui n'est pas de bonne qualité au Cap ; par conséquent ces animaux dépérissoient de jour en jour ; ils furent attaqués du scorbut, leurs dents n'étoient plus fixes, & ne pouvoient plus broyer la nourriture ; deux béliers & quatre brebis moururent, & il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la nouvelle Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdures, mais ils les refusèrent, & ce ne fut

ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents ; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, & de les nourrir de farine & de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au Roi ; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la nouvelle Zélande, leur queue s'étoit non-seulement dégraissée, mais décharnée & comme desséchée, ainsi que le croupion & les fesses. »

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles & la queue très-courte ; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, & on ne reconnoît guère

leurs variétés qu'à la longueur de la queue ; mais il est certain que, dans les îles de France & de Bourbon, toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar & du Cap, s'y sont mêlées & également perpétuées, & qu'il en est de même des bœufs grands & petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde, car il n'y avoit, dans ces deux îles de France & de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer ; le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, &c. y ont été apportés ; à la vérité les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, & l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France ; les lièvres, les perdrix & les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar ; le pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors ; les martins, ces oiseaux utiles auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes par

là destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles : les oiseaux jaunes sont venus du Cap, & les bengalis de Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles sont dûes l'importation de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon ; en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnoît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France & de Bourbon ; les rats, qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces Européennes venues dans les Vaisseaux.



DU SAÏGA.

M. PALLAS penſe que le Saïga qui ſe trouve en Hongrie, en Tranſilvanie, en Valachie & en Grèce, peut auſſi ſe trouver dans l'île de Candie; & il croit qu'on doit lui rapporter le *Strepſiceros* de Belon. Je ne ſuis pas du même avis, & j'ai rapporté le ſtrepſiceros de Belon *(a)* au genre des brebis, & non à celui des gazelles.

« Saïgis, ſaïga, dit M. Gmelin, eſt un animal qui reſſemble beaucoup au chevreuil, ſinon que ſes cornes, au lieu d'être branchues, ſont droites & permanentes (au lieu que celles du chevreuil ſont annuelles). On ne connoît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on appelle *ſaïga* dans la province d'Irkutzk, eſt le muſc. Cette eſpèce de chèvre ſauvage (le ſaïga)

(a) Hiſtoire Naturelle, *tome XI, page* 358.

eſt aſſez commune dans certaines contrées; on en mange la chair; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraiſemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, & que d'ailleurs il eſt dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de ſon vivant, nichés entre la peau charnue & l'épiderme; c'eſt une grande quantité de vers blancs & gros, d'environ trois quarts de pouces de long, & pointus des deux côtés; on trouve la même choſe aux élans, aux rennes & aux biches; les vers de ces chèvres paroiſſent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, & n'en différer que par la groſſeur. Quoi qu'il en ſoit, il nous ſuffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement ſemblable à celle du cerf *(b)*. » J'obſerverai que ce n'eſt que dans une ſaiſon, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, & probablement les ſaïgas, ont des vers ſous la peau:

(b) Gmelin, *Voyage en Sibérie.*

voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du cerf, *volume VI.*

M. Forſter m'a écrit, « que le ſaïga ſe trouve depuis la Moldavie & la Beſſarabie, juſqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie; il aime les déſerts ſecs & remplis d'abſynthes, auronnes & armoiſes, qui font ſa principale nourriture; il court très-vîte, & il a l'odorat fort fin; mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a ſur les yeux quatre petits corps ſpongieux qui ſervent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terreins, dont le ſol eſt aride & blanc en été, & couvert de neige en hiver; il a le nez large, & l'odorat ſi fin, qu'il ſent un homme de plus d'une lieue lorſqu'il eſt ſous le vent, & on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a obſervé que le ſaïga ſemble réunir tout ce qui eſt néceſſaire pour bien courir; il a la reſpiration plus facile qu'aucun autre animal, ſes poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, & les narines, ainſi que les cornets du nez,

fort étendus; en sorte que la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît, car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de dix mille; cependant les Voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupemens; ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards; car ils forment un cercle autour d'elles, & combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins, on vient à bout d'élever leurs petits & de les rendre privés; leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, & ne font qu'un chevreau à-la-fois, & rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, & ils ont

alors une forte odeur de muſc ; les cornes du ſaiga ſont tranſparentes, & eſtimées pour différens uſages ; les Chinois ſur-tout les achettent aſſez cher ; on trouve quelquefois des ſaïgas à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont qu'une ſeule, ce qui eſt confirmé par M. Pallas ; & il ſemble que c'eſt le même animal dont Rzaczinsky parle, en diſant : *aries campeſtris (Baran poluy) unius cornu inſtructus ſpectatur in deſertis locis ultra Braclaviam Oczokoviam uſque protenſis.*

Le ſaïga eſt de la grandeur d'une chèvre commune ; les cornes ſont longues d'un pied, tranſparentes, d'un jaune-terne, ridées en bas d'anneaux, & liſſes à la pointe ; elles ſont courbées en arrière, & les pointes ſe rapprochent ; les oreilles ſont droites & terminées en pointe mouſſe ; la tête eſt arquée ou en chanfrein, depuis le front juſqu'au muſeau, &, en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis ; les narines ſont grandes & en forme de tube ; il y a huit dents inciſives à la mâchoire inférieure : elles ne tiennent

pas fortement dans leurs alvéoles, & tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, & les femelles en sont dépourvues; la queue est courte, n'ayant à-peu-près que trois pouces de longueur; le poil du dessus & des côtés du corps, est de couleur isabelle, & celui du ventre est blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

Saïga est un mot Tartare, qui signifie chèvre sauvage; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, & la femelle *saïga*. »



DES GAZELLES ET DES ANTILOPES.

DEPUIS L'ANNÉE 1764, que j'ai publié le volume XII de l'Histoire Naturelle, dans lequel j'ai traité des gazelles & des chèvres étrangères, quelques Voyageurs naturalistes ont reconnu, en Asie & en Afrique, de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, & ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, &c. M. Pallas, Docteur en médecine, de l'Université de Leyde, a publié à Amsterdam, en 1767, un premier Ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica*; &, peu de temps après, il en a donné une seconde édition corrigée & imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lu ces deux Ouvrages avec satisfaction; l'Auteur y montre par-tout autant de dis-

cernement que de connoiſſances, & nous donnerons l'extrait de observations.

D'autre part, Mrs Forſter père & fils, qui ont accompagné M. Cook dans ſon ſecond voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques & obſervations qu'ils ont faites ſur les chèvres du cap de Bonne-eſpérance, auſſi bien que ſur les lions marins, ours marins, &c. dont ils m'ont donné des figures très-bien deſſinées. J'ai reçu toutes ces inſtructions avec reconnoiſſance, & l'on verra que ces ſavans Naturaliſtes m'ont été d'un grand ſecours pour perfectionner l'hiſtoire de ces animaux.

Enfin, M. Allamand que je regarde comme l'un des plus ſavans Naturaliſtes de l'Europe, ayant pris ſoin de l'édition qui ſe fait en Hollande, de mes Ouvrages, y a joint d'excellentes remarques & de très-bonnes deſcriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoiſſances qui m'ont été communiquées, & je les joins à celles que j'ai acquiſes par moi-même depuis l'année 1764 juſqu'en 1780.

M. Pallas impoſe aux gazelles & aux chèvres ſauvages le nom générique d'*antilopes*, & il dit que les Zoologiſtes méthodiſtes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, & qu'il en eſt plus éloigné que du genre des brebis. La Nature, ſelon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs & celui des chèvres. Au reſte, il convient avec moi, dans ſon ſecond Ouvrage, que les gazelles ne ſe trouvent ni en Europe, ni en Amérique, mais ſeulement en Aſie, & ſur-tout en Afrique, où les eſpèces en ſont très-variées & fort nombreuſes. Le chamois eſt, dit-il, le ſeul animal qu'on pourroit regarder comme une gazelle européenne, & le bouquetin ſemble faire la nuance entre les chèvres & certaines eſpèces de gazelles. L'animal du muſc, ajoute-t-il, & les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller enſemble, parce que les uns & les autres, dans les deux ſexes, manquent de cornes, & ont de grandes dents ou défenſes dans la mâchoire ſupérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas, souffre quelques exceptions, car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, & le chamois qu'il prétend être du genre des gazelles & non de celui de chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres; on les a souvent vus s'accoupler, & l'on nous a même assuré qu'ils avoient produit ensemble; le premier fait est certain & suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres & celui des brebis est si voisin, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples; ainsi, l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entr'eux; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent & se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps sur cette discussion méthodi-

que de M. Pallas, & nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.



DE LA GAZELLE-PASAN.

JE DONNE ici, d'après une peau bourrée, la figure *(planche XVII)*, de la Gazelle-paſan, dont j'ai parlé, *volume XII, page* 212, & de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne ſurmonté de ſes cornes, dont j'ai fait graver la figure *(planche XXXIII du même volume XII).* M. Pallas penſe avec moi, que le paſan & l'algazelle ne ſont que deux variétés de la même eſpèce *(a)*; j'ai dit *volume XII, page* 213, que ces deux eſpèces, l'algazelle & le paſan, me paroiſſoient très-voiſines l'une de l'autre, qu'elles ſont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazelle n'habite guère que dans les plaines, & le paſan dans les montagnes; c'eſt par cette ſeule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux eſpèces.

(a) Voyez le *volume XII* de l'Hiſtoire Naturelle, *page* 211.

J'ai même dit positivement, *page* 218, que je présumois que l'algazelle & le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, & j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burmann *(b)*; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, & j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici (*planche XVII*).

M.rs Forster m'ont écrit que la gazelle-pasan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, & celui de *chèvre du Bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du Bézoard en Orient, dont M. Gmelin le Jeune a donné une description sous le nom de *paseng (c)*, qui est différente du pasan. « Il ajoute que, dans la femelle, les cornes ne sont pas aussi gran-

(b) Iconem hujus animalis ex Burmaniannis pariter picturis edidit D. Houttuyn tabula supra citata. Fig. 1, Miscellanea zoologica, p. 8.

(c) Reisen. III, *page* 493.

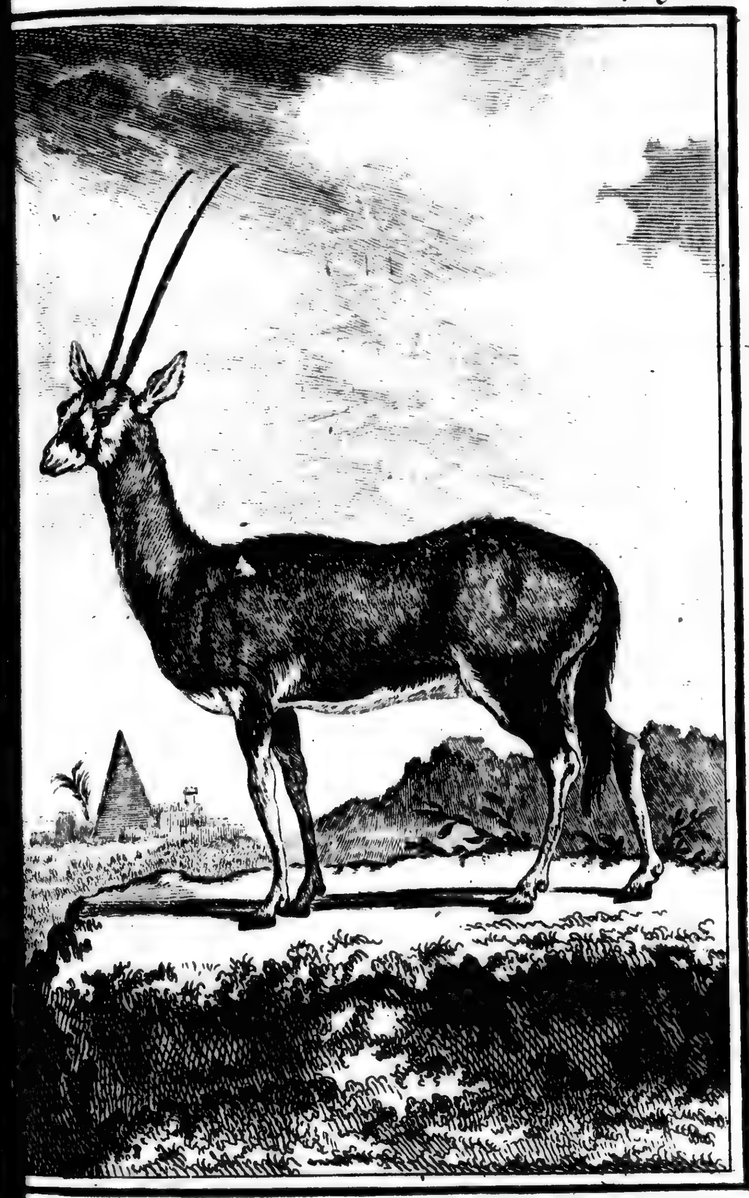
des que dans le mâle ; que ces cornes ſont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend juſqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le muſeau, dont l'extrémité eſt griſe ; que de plus, il y a deux bandes noires qui partent du muſeau & s'étendent juſqu'aux cornes, & une ligne noire le long du dos qui ſe termine au croupion, & y forme une plaque triangulaire ; qu'on voit auſſi une bande noire entre la jambe & la cuiſſe de devant, & une tache ovale de même couleur ſur le genou ; que les pieds de derrière ſont auſſi marqués d'une tache noire ſous la jointure, & qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-deſſous duquel ſe trouve une eſpèce de fanon qui tombe ſur la poitrine ; qu'enfin le reſte du corps eſt gris, à l'exception du ventre, qui eſt blanchâtre, ainſi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forſter, a près de quatre pieds de hauteur, en le meſurant aux jambes de devant ; les cornes ont juſqu'à trois pieds de longueur, &

reſſemblent parfaitement à celles qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon, *volume XII. planche XXXIII.* Ces gazelles ne vont point en troupes, mais ſeulement par paires, & il me ſemble que c'eſt le même animal que le *paraſol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaiſance *(d)*.

(d) Voyage au Congo, *tome I, page* 494.





LA GAZELLE PASAN.

d

AD

P

M
du
eſt
(f)
de
don
trou
Cah
j'en
Un
cap
qui
pré
qu'i

(
l'Hiſ
(
relle
(
Jacob
ſeum
cabi

ADDITION à cet article du PASAN.

Par M. le Professeur ALLAMAND *(e)*.

M. DE BUFFON a donné à la *Gazelle du Bézoard*, le nom de *Pasan*, qui est celui que les Orientaux lui donnent *(f)*. Il n'en a vu que le crâne surmonté de ses cornes, dont M. Daubenton a donné une description fort exacte. On trouve souvent de ces cornes dans les Cabinets de curiosités naturelles *(g)*; j'en ai placé deux dans celui de notre Université, qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-espérance; mais l'animal qui les porte a été peu connu jusqu'à présent : je suis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout : car je

(e) *Voyez le volume IV* des supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

(f) *Voyez* le *tome XII* de l'Histoire Naturelle.

(g) Voyez *Museum Wormianum*, page 339. *Jacobi museum regium hafniense*, page 4. *Grew's museum regalis societatis*, page 24. Catalogue du cabinet de M. Davila, *tome I, page* 497.

doute fort que ce soit le même qui a été indiqué par Kœmpfer, sous le nom de *pasen* ou *pasan*. La description qu'il en a donnée ne lui convient point à plusieurs égards *(h)*, & la figure dont il l'a accompagnée, toute mauvaise qu'elle est, représente sûrement un animal différent.

Tous les autres Auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard, sont peu d'accord entr'eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom pasan. Tavernier, qui en a

---

(h) Voici tout ce qu'il en dit : *Genitrix (Bezoardici lapidis) est fera quædam montana caprini generis, quam incolæ pasen, nostrates capricervam nominant, destituti voce, quæ utrumque sexum exprimat. Animal pilis brevibus ex cinereo rufis vestitur, magnitudinem capræ domesticæ, ejusdemque barbatum caput obtinens. Cornua fæminæ nulla sunt, vel exigua; cornua longiora & liberaliùs extensa gerit, annulisque distincta insignioribus, quorum numeri annos ætatis referunt; annum undecimum vel duodecimum rarò exhibere dicuntur, adeoque illum ætatis annum hand excedere : reliquum corpus à cervinâ formâ colore & agilitate nihil differt. Timidissimum & maximè fugitivum est, inhospita asperimorum montium incolens, & ex solitudine montanâ in campos rarissimè descendens.* Kœmpferi, Amænit. Exot. 398.

eu ſix vivantes, ſe contente de dire que ce ſont de très-jolies chèvres, fort hautes & qui ont un poil fin comme la ſoie *(i)*. Chardin aſſure que le bézoard ſe trouve aux Indes dans le corps des boucs & des chèvres ſauvages & domeſtiques, & en Perſe dans le corps des moutons *(k)*. Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique *(l)*; mais c'eſt la copie de celle qu'a donnée Pomet dans ſon hiſtoire des drogues, & qui eſt celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'eſt-à-dire, d'un animal fabuleux. Cluſius, ou plutôt Garciaz, dit que le bézoard ſe trouve dans le ventricule d'une ſorte de bouc *(m)*, dont il a fait repréſenter une corne; elle ne reſſemble point à celle de notre paſan. La figure qu'Aldrovande a donnée

---

(i) Voyages de Tavernier, *ſeconde partie*, *page* 389.
(k) Voyage de Chardin, *tome III*, *page* 19.
(l) Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, par le P. Labat, *tome III*, *page* 79.
(m) *Cluſii exotica*, page 216.

de cet animal, est celle de l'antilope *(n)*, & Klein a copié ce qu'il en dit *(o)*. L'auteur de l'Histoire Naturelle, qui se publie en Hollandois, a fait représenter l'algazel *(p)* pour l'animal qui fournit le bézoard.

Que faut-il conclure de ces différentes descriptions, & de plusieurs autres qu'on pourroit y ajouter? C'est qu'on trouve des bézoards dans diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien connue; ainsi, ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu jusqu'à présent, qu'il étoit peut-être différent du pasan de Kœmpfer. On en trouve cependant une figure passable, quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciæ naturæ selectæ* de Knor; mais cet auteur s'est sûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe;

(n) *Aldrovandus de quadrupedibus bisulcis*, p. 756.

(o) *Jacobi Theodori Klein. Quadrupedum dispositio*, page 19.

(p) Natuurlyke historie of uitvoerige beschryving der dieren, &c. *Eerste deels, derde stuk, tab. XXIV, fig. 1.*

il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les ſabots.

C'eſt encore à M. le docteur Klockner, qu'on doit la connoiſſance de ce bel animal; il a eu occaſion d'en acheter une peau bien complète qu'il a préparée avec ſa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avoit été envoyée du cap de Bonne-eſpérance, & je n'en doute pas, puiſque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; & de plus, c'eſt vraiſemblablement le même animal qui a été tué par M. le Capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occaſion de citer le témoignage. Cet Officier étant à une aſſez grande diſtance du Cap, vit ſortir d'un petit bois une très-belle chèvre qui avoit des cornes fort longues & droites, & dont la tête étoit ſingulièrement bigarrée de couleurs tranchantes; il tira deſſus à balle, & le coup l'ayant fait tomber, il accouroit pour l'examiner de près, mais l'Hottentot qui l'accompagnoit le retint, en lui diſant que ces animaux étoient très-dangereux, qu'il arrivoit ſouvent que n'étant que bleſſés ou

tombés de peur, ils se relevoient tout d'un coup, & se jetant sur ceux qui les approchoient, ils les perçoient de leurs cornes qui sont très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira une second coup, qui le convainquit qu'elle étoit bien morte. Comme M. Gordon est retourné au Cap, d'où nous avons bien des choses curieuses à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre pasan, pour être assuré que c'est le même animal qu'il a vu. La description que j'en vais donner est tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit; ainsi, l'on peut compter sur son exactitude.

La taille de cet animal est un peu plus petite que celle du condoma; la forme de sa tête ne ressemble point à celle du cerf ni à celle du bouc; elle approche plus de celle du nanguer de M. de Buffon *(q)*; mais le singulier mêlange des couleurs dont elle est ornée, la rend fort

(q) Voyez le tome XII, *planche XXXVI.*

remarquable;

remarquable; le fond en est d'un beau blanc; entre les deux cornes il y a une tache noire qui descend environ deux pouces sur le front, & qui s'étendant de côté & d'autre jusqu'à la moitié des cornes, y paroîtroit carrée sans une petite pointe qui s'avance du côté du nez; une autre grande tache, aussi noire, couvre presque tout l'os du nez; &, des deux côtés, elle se joint avec deux bandes de même couleur, qui prenant leur origine à la racine des cornes, traversent les yeux, & descendent jusqu'au-dessous de la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes; de pareilles bandes noires, qui passent par les yeux, sont rares dans les quadrupèdes: il n'y a que le blaireau & le coati qui nous en fournissent des exemples; l'extrémité du museau est d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre assemblage de couleurs, offre un coup-d'œil très-frappant; s'il se trouvoit sur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auroient pas manqué d'en faire mention: Kœmpfer l'auroit-il insinué en disant, que pour juger si ces animaux renfer-

ment des bézoards, on observe leurs sourcils & les traits de leur front, s'ils sont bien noirs, c'est une bonne marque *(r)*.

Le poil court, qui couvre les côtés, les cuisses & la croupe de cet animal, n'est guère moins remarquable par sa couleur, il est d'un gris-cendré tirant sur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier; sa queue est brune presque jusqu'à son extrémité qui est noire; cette couleur brune s'étend sur le dos, où elle forme une bande assez large, prolongée jusqu'aux épaules; là les poils sont plus longs & se dirigent en tous sens, en figure d'étoile, & continuent de couvrir le dessus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, sur laquelle ils disparoissent; ils sont tournés en avant, & ainsi ils forment une espèce de crinière; la partie inférieure des jambes de devant est blanche; mais il y a une tache ovale

(r) Voici ses propres expressions. *Addebat alius incertæ auctoritatis, etiam supercilia ac lineamenta frontis observanda esse, quæ si insigniter nigricent, præsentiam lapides confirmare.* Amænit. Exot. p. 400.

de couleur de marron-foncée, presque noire, qui commence au-dessus des sabots, & qui a cinq pouces de longueur & sur un pouce de largeur; on voit une semblable tache sur les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs; elle s'étend tout le long de la face antérieure de la jambe, sur laquelle elle paroît comme une simple ligne, de couleur de plus en plus claire, jusqu'à ce qu'elle se confonde avec des poils d'un brun presque noir, qui couvrent le devant des cuisses & qui y paroissent comme une bande large de trois ou quatre doigts; cette bande est continuée sur la partie inférieure du corps, qu'elle sépare du ventre, & elle s'étend jusqu'aux jambes de devant, dont elle environne le haut & descend même assez bas.

On voit encore aux deux côtés de la croupe, une autre grande tache ovale, qui descend presque jusqu'à la jambe; les poils qui la composent sont d'un brun-clair tirant sur le jaune & leur pointe est blanche; sur le cou, il y a une bande brune qui s'étend jusqu'aux jambes antérieures, où l'on remarque

quelques restes de longs poils, dont il semble que la gorge a été garnie.

Les oreilles ressemblent assez à celles du condoma ; leur longueur est de sept pouces, & leur largeur de quatre pouces & demi ; elles sont bordées au haut d'une rangée de poils bruns ; les cornes sont presque droites, à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer ; elles sont noires, & leur longueur est de deux pieds un pouce, ce qui me faisoit croire qu'elles n'étoient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au cabinet de notre Académie, égalent deux pieds quatre pouces, & la circonférence de leur base est de six pouces. Ces cornes sont très-exactement représentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, & on ne peut rien ajouter à la description qu'en a faite M. Daubenton *(f)* ; elles sont environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié de leur longueur, & le reste en est lisse & terminé par une pointe fort aiguë.

(f) Voyez le volume XII.

La corne des pieds offre une ſingularité qu'il ne faut pas omettre ; la partie inférieure de chacun des ſabots, a la figure d'un triangle iſocèle fort alongé ; au lieu que, dans les autres animaux à pieds-fourchus, elle forme un triangle preſque équilatéral ; cette configuration donne au pied du paſan une baſe plus étendue, & par-là même plus de fermeté ; au-deſſus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus, & longs d'un pouce & demi ; le port de cet animal a quelque choſe de fort gracieux, & ſoit qu'on le range dans la claſſe des gazelles, à laquelle il paroît qu'il appartient, puiſqu'il n'a point de barbe, ſoit qu'on le compte parmi les chèvres, c'eſt ſûrement une eſpèce très-diſtinguée par ſa couleur & par ſes taches, auſſi-bien que par ſes cornes ; il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre ; mais cela ne diminue en rien ſa beauté. Il eſt très-vraiſemblable, à en juger par la forme des cornes de ſes pieds, qu'il habite ſur les montagnes, & cela dans des lieux aſſez éloignés du Cap, puiſque juſqu'à préſent il n'a

été connu que des Hottentots. Voici une Table de ses dimensions. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	4.	11.	//
Hauteur du train de devant	3.	2.	//
Hauteur du train de derrière	3.	1.	//
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'aux cornes	//	7.	8.
Longueur des oreilles	//	7.	//
Largeur du milieu des oreilles	//	4.	2.
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu remarquable	2.	1.	8.
Circonférence des cornes à leur base	//	6.	8.
Distance entre leurs bases	//	//	9.
Distance entre leurs pointes	//	9.	8.
Longueur de la queue	1.	1.	10.
Longueur des plus longs poils de la queue	//	9.	//

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des poils qui forment la crinière......	//	2.	8.
Longueur des sabots.....	//	4.	8.
Leur circonférence......	//	7.	8.
Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés...............	//	//	3.



DE LA GAZELLE ANTILOPE.

M. Pallas obſerve, avec grande raiſon, qu'il y a des animaux, ſur-tout dans le genre des chèvres ſauvages & des gazelles, dont les noms donnés par les Anciens, demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi capra* que j'ai dit être le même animal que le *ſtrepſiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, ſuivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, & c'eſt la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes *(a)*, & nous avons donné non-ſeulement les cornes, mais le ſquelette entier de cet animal *(b)*. Je penſois alors qu'il étoit l'un des cinq que M.rs de l'Académie des Sciences, avoient diſſéqués ſous le nom de gazelle; mais M. Pallas me fournit de bonnes raiſons d'en douter; j'avois cru de même

(a) Aldrov. de quadrup. *bis. page* 256.
(b) *Volume XII, planche XXXV.*

que la corne deſſinée, *planche* XXXVI, *figure* 2, pouvoit appartenir à une eſpèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'eſt aſſuré qu'elle appartient à cette eſpèce, & que la ſeule différence qu'il y ait, c'eſt que la corne repréſentée dans notre *planche* XXXVI, *figure* 2, *volume XII*, appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites ſont du même animal jeune.

J'ai dit que l'eſpèce de l'antilope paroiſſoit avoir des races différentes entr'elles *(c)*, & j'ai inſinué qu'elle ſe trouvoit non-ſeulement en Aſie, mais en Afrique, & ſur-tout en Barbarie où elle porte le nom de *lidmée*. M. Pallas dit la même choſe, & il ajoute à pluſieurs faits hiſtoriques, une bonne deſcription de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

« J'ai eu occaſion, dit-il, d'examiner & de bien décrire ces animaux qui vi-

(c) Hiſtoire Naturelle, *volume* XII, *page* 216.

vent depuis dix ans dans la ménagerie de M.gr le Prince d'Orange, lesquels, quoiqu'amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande ; on les garde avec les axis ou daims mouchetés ; ils vivent en paix & y élèvent également leurs petits.

Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, & la femelle étoit adulte ; ce mâle est mort en 1766, mais la femelle étoit encore vivante alors, & quoiqu'elle fût âgée de plus dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765 ; le mâle qui étoit très-sauvage ne s'est jamais apprivoisé ; la femelle au contraire est très-familière ; on la fait aisément approcher & suivre en lui présentant du pain ; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut ; cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bélier ; on voit alors sa peau & son poil frémir ; les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages & fuient lorsqu'on veut les approcher ; ils

vont en troupes marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts, & quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent & font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix, cependant les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminans, & ils supportent assez bien nos hivers; ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrein pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas; les mâles en usent en toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines; l'accouplement ne dure que très-peu de temps; la femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite sans se refuser à en allaiter d'autres; les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsquelles se

séparent de la troupe .... Ces animaux croissent pendant trois ans, & ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer; les femelles sont mûres de meilleure heure & peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles & les femelles; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, par un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut appercevoir les rudimens des cornes dès l'âge de sept mois, & ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans; c'est alors aussi que les bandes blanches du dos & de la tête commencent à s'évanouir, la couleur des épaules & du dos noircit, & le dessus du cou devient jaune; ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge .... Les cornes croissent bien lentement .... Ces animaux, sur-tout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas dés-

agréable, & qui eſt pareille à celle que les cerfs & les daims exhalent auſſi après leur mort.... Au reſte, cet animal approche de l'eſpèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou & du corps, par les touffes de poil au-deſſous des genoux, dans les jambes de devant; elle approche du tzeïran & de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois eſpèces; mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune eſpèce où le mâle & la femelle devenus adultes, ſoient de couleurs auſſi différentes que dans celle-ci. »

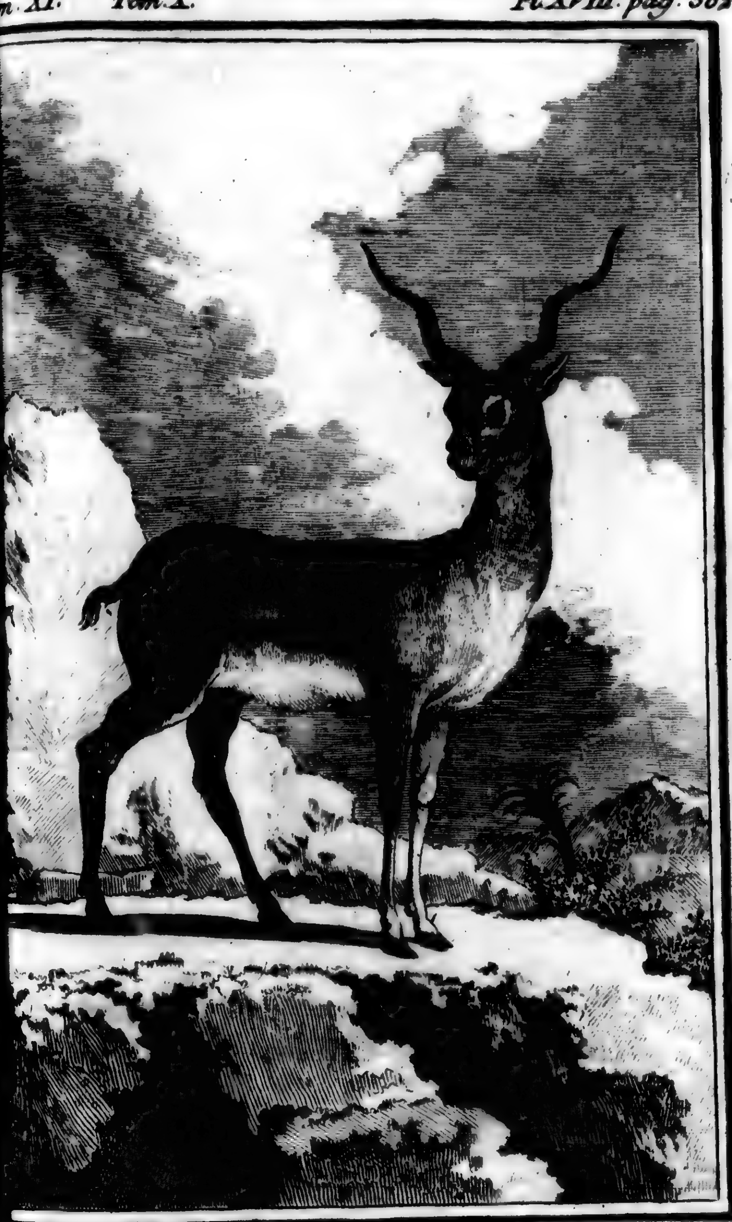
M. Pallas donne en même temps les figures du mâle & de la femelle en deux planches ſéparées qui m'ont paru très-bonnes; je les ai fait copier & graver ici (*planches XVIII & XIX*). Voici encore quelques remarques de M. Pallas ſur les parties extérieures de cet animal.

« Il eſt à-peu-près de la même figure de notre daim d'Europe, cependant il

en diffère par la forme de la tête & il lui cède en grandeur; les narines sont ouvertes, la cloison qui les sépare est épaisse, nue & noire.... Les poils du menton sont blancs, & le tour de la bouche brun; la langue est plane & arrondie; les dents de devant sont au nombre de huit, celles du milieu sont fort larges & bien tranchantes, & celles des côtés plus aiguës... Les yeux sont environnés d'une aire blanche, & l'iris est d'un brun-jaunâtre; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle se trouvent les narines; les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs & couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête.... Les jambes sont longues & menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant; les sabots sont noirs, pointus & assez serrés l'un contre l'autre; la queue est plate & nue par-dessous vers son origine; la verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre; le scrotum est si serré entre les cuisses, que l'un des testicules est

ire

ête & il
nes font
pare eft
poils du
ur de la
plane &
font au
lieu font
, & celles
eux font
, & l'iris
une raie
au com-
uvent les
grandes,
ils blancs
oil de la
tête ....
ues, mais
plus hau-
abots font
un contre
nue par-
verge du
ment fous
erré entre
icules eft



L'ANTILOPE MÂLE.





L'ANTILOPE FEMELLE.

des-

devan
très-fo
& au
blanc
dedans
qu'au

devant & l'autre derrière ; le poil est très-fort & très-roide au-dessus du cou & au commencement du dos ; il est blanc comme neige sur le ventre & au-dedans des cuisses & des jambes, ainsi qu'au bout de la queue. »



DE LA GAZELLE TZEÏRAN.

M. Pallas remarque, avec raiſon, que M.rs Houttuyn & Linnæus ont eu tort de nommer *cervicapra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du cervi capra de Dodard & de Jonſton, qui ſont très-différentes de celle de notre tzeïran; mais M. Pallas auroit dû adopter le nom tzeïran que cette gazelle porte dans ſon pays natal, & l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pigargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal eſt plus grand que le daim; la deſcription qu'il en donne ajoute peu de choſe à ce que nous en avons dit, & la ſignification du mot *pigargus* ne peut pas diſtinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-deſſus de la queue.

M.rs Forſter père & fils, m'ont donné

ſur cet animal les notices ſuivantes. « Juſqu'ici on ignore, diſent-ils, s'il y a des tzeirans en Afrique, & il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Aſie; on les trouve en Turquie, en Perſe, en Sibérie, dans le voiſinage du lac Baikal, en Daourie & à la Chine. M. Pallas décrit une chaſſe à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chaſſeurs décochent à-la-fois ſur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils paſſent l'eau à la nage de leur propre mouvement, & pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorſqu'ils ſont pourſuivis & preſſés par les chiens & par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voiſines, & préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont ſous le ventre, aux environs du prépuce, un ſac ovale qui eſt aſſez grand, & dans lequel eſt un orifice particulier; ces ſacs reſſemblent à la poche du muſc, mais ils ſont vides, & ce n'eſt peut-être que dans la ſaiſon des amours qu'il s'y

produit quelque matière par ſecrétion. Ce ſont auſſi les mâles qui ont des proéminences au larynx, leſquelles groſſiſſent à meſure que les cornes prennent de l'accroiſſement. On prend quelquefois de faons de tzeïran, qui s'apprivoiſent tellement qu'on les laiſſe aller ſe repaître aux champs, & qu'ils reviennent régulièrement le ſoir à l'étable; lorſqu'ils ſont apprivoiſés, ils prennent en affection leur maître; ils vont en troupes dans leur état de liberté, & quelquefois ces troupes de tzeïrans ſauvages ſe mêlent avec les troupeaux de bœufs & de veaux ou d'autres animaux domeſtiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme; ils ſont de la grandeur & de la couleur du chevreuil & plus roux que fauves; les cornes ſont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux & courbées en arrière de la longueur d'un pied; la femelle ne porte point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de M.[rs] Forſter, la deſcription & la figure (*planche* XX) du tzeïran que M. le Profeſſeur

Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes Ouvrages sur l'Histoire Naturelle, supplément, *tome IV*, *page* 151 *& suivantes.*

« On a vu, dit ce savant Naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom, fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeïran* l'animal qui est représenté *(planche* LXIII *) (d)*. Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand; ses cornes sont les mêmes que celle que M. de Buffon a trouvée dans le Cabinet du Roi *(e)*,

---

(d) Voyez le tome IV du supplément, *édition de Hollande.*

(e) Voyez le tome XII, *planche* XXXIII, *figure* 6.

& qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeïran*, & les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kœmpfer a données à son tzeïran dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter; & d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kœmpfer en a donnée *(f)*, & même dans la planche on trouve le nom de *ahu* sous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de pasan, & celui de pasan sous la figure du tzeïran; si le tzeïran de cet auteur est, comme M. de Buffon paroît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses Voyages en Sibérie, & qu'il a appelé *dsheren*, & dont il a donné la figure dans les nouveaux Actes de l'Académie de S.t Péterfbourg *(g)*,

---

(f) Kæmpferi amænitates exoticæ, page 404.

(g) Voyez-en le Tome V, *page* 347, & la *planche* IX.

ſous le nom de *caprea campeſtris gutturoſa;* il eſt encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne, car elle ne reſſemble aucunement à celles que porte le dsheren de M. Gmelin, ſi au moins on peut compter ſur la figure qu'il en a publiée, & qui le repréſente avec de courtes cornes de gazelle, tandis que, dans le texte, il eſt dit qu'elles ſont ſemblables à celles du bouquetin.

M. Pallas nomme le tzeïran *antilope pygargus (h)*, & il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui ſuppoſe, puiſqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée ; & cependant dans la deſcription qu'il en a faite, il dit que ſes cornes ſont recourbées en forme de lyre, & plus petites à proportion que celles de la gazelle ; or il y a qu'a jeter les yeux ſur la figure qu'il cite, pour ſe convaincre qu'elle repréſente une corne très-différente de celles qu'il décrit,

(*h*) *Spicilegia zoologica, Faſcicul. I,* page 10.

Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeïran de Kœmpfer ou non; pour lui en conserver le nom, il me suffit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XII.e volume*, avec celles que porte notre tzeïran; elles sont annelées de même, & quelques-uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche; leur courbure est aussi semblable, & leur grosseur ne paroît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées *(i)*. Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, *lib. I, de bisulcis, pag.* 757. Les anneaux de celle-ci me semblent être différens, aussi-bien que sa longueur, sa grosseur & sa courbure;

(i) *Voyez* le tome XII.

cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est là même que celle qu'il donne au tzeïran. Cet animal est rangé par Kœmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, & Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeïran, & c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, & elle est actuellement un des principaux ornemens du riche Cabinet d'Histoire Naturelle que feû M. J. C. Sylvius Van Lennep, Conseiller & Échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société Hollandoise des Sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau, ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée ; mais la manière dont elle étoit empaquetée, & quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

Cet animal a la grandeur & la figure

d'un cerf, mais ſon front avance plus en devant; ſa couleur eſt d'un gris blanchâtre, où ſe trouvent quelques poils tirant ſur le noir; ſous le ventre, il eſt tout-à-fait blanc; la tête eſt d'un gris plus ſombre, & au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc-pâle qui deſcend, en devenant moins large, preſque juſqu'au coin de la bouche; ſes cornes forment un arc-de-cercle, mais dont la courbure eſt plus forte que celle de la corne qui eſt repréſentée dans la *planche* XXXIII, *figure* 6 *du XII.e tome*; elles ſont noires & creuſes; elles ſont environnées d'anneaux circulaires juſqu'aux trois quarts de leur longueur, & ces anneaux ſont plus éminens du côté intérieur que du côté oppoſé; le reſte de ces cornes eſt fort liſſe & ſe termine en une pointe très-aiguë.

Les oreilles ſont pointues & d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

Le cou reſſemble à celui d'un cerf, mais il eſt un peu plus mince; les poils qui le couvrent, tant en deſſus qu'en deſſous, ſont ſingulièrement arrangés : ſur

ſur une moitié ils ſont dirigés vers en bas, & ſur l'autre moitié ils ſont tournés vers en haut ; un pareil arrangement a lieu ſur le dos ; ſur la partie antérieure, les poils ſont dirigés vers la tête, & ſur la partie poſtérieure juſqu'à la queue, ils ſont placés en ſens contraire, & ils ſont d'une couleur plus ſombre ; de côté & d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils ſont diſpoſés en rond & ſemblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

La queue eſt plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, & elle eſt terminée par une touffe de poils.

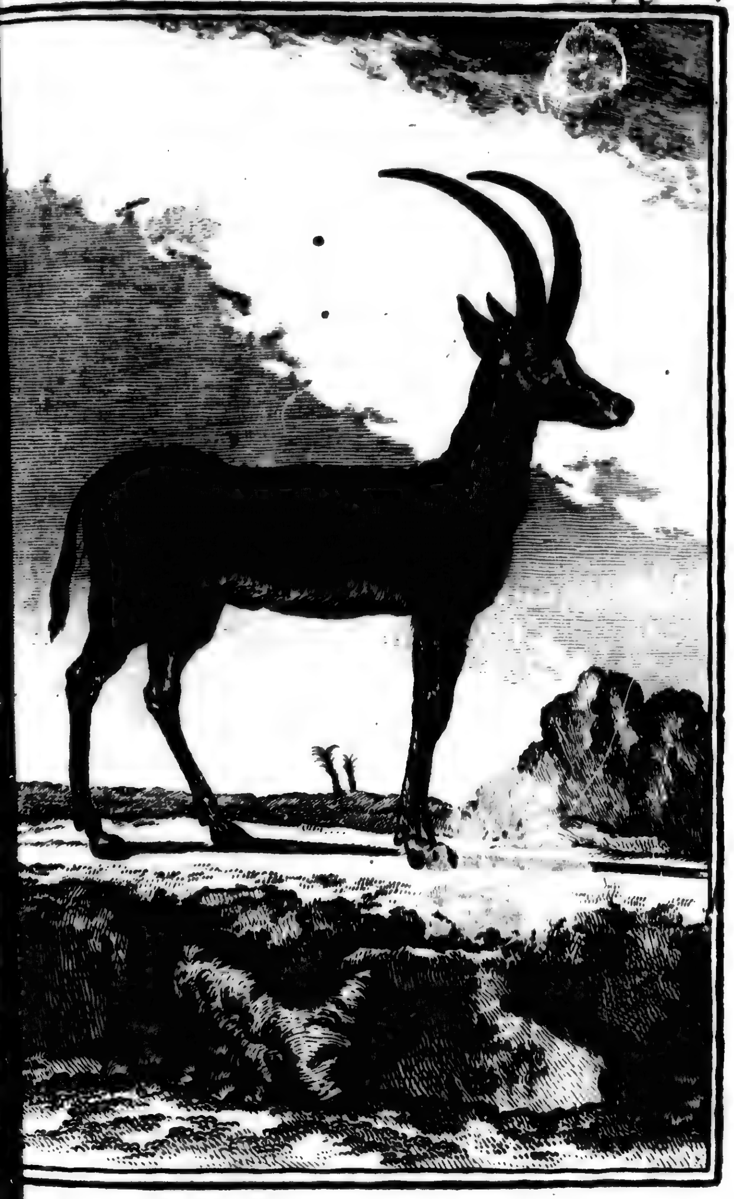
Les jambes reſſemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de broſſes de poils ſur le genou ; celles de devant ſont tant ſoit peu plus courtes que celles de derrière ; au lieu d'ergots au-deſſus des talons, il y a une ſimple éminence ou bouton.

En général, cet animal ſe rapproche plus de la race des boucs que de toute autre eſpèce ; ſi c'eſt le tzeïran de Kœmp-

fer, sa femelle n'a point de cornes ou n'en a que de très-petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur, par les dimensions que M. Klockner en a prises. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesurée le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.......	5.	10.	8.
Hauteur du train de devant.	3.	6.	9.
Hauteur du train de derrière...............	3.	7.	8.
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes.	//	9.	//
Longueur de la tête jusqu'aux oreilles.......	1.	1.	//
Longueur des oreilles....	//	8.	//
Longueur des cornes prise en suivant leur courbure...............	2.	2.	2.
Contour des cornes près de la tête..............	//	6.	7.
Circonférence du corps derrière les jambes de devant...............	4.	//	5.
Circonférence du milieu du corps.............	4.	2.	6.
Circonférence devant les			

Tom. XI. Supl. Tom. X. N. Edit. Pl. XX. pag. 314.



LE GAZELLE TZEÏRAN.

des

jamb
Hauteu
vant
du p
trine
Hauteu
rière
Longue
Longue
poils
la qu

	pieds.	pouces.	lignes.
jambes de derrière....	4.	3.	4.
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine..............	1.	11.	8.
Hauteur des jambes de derrière..............	2.	3.	"
Longueur de la queue...	"	9.	5.
Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue............	"	3.	1.



DE LA GRIMME.

JE DOIS ajouter à ce que j'ai dit de cet animal *(a)*, quelques remarques de M.rs Forster.

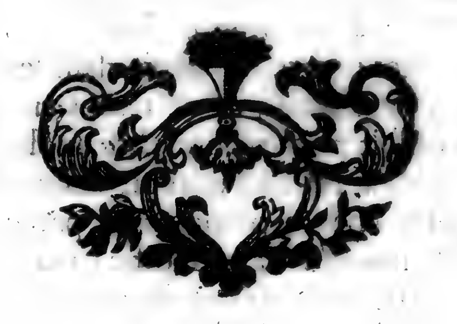
« Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-espérance, mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit au chevrotain à musc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles, & après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du Prince d'Orange, en a donné un belle & très-exacte description *(b)*. M. Vosmaer, Directeur de cette Ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoissance exacte

(a) *Voyez* Histoire Naturelle, *volume XII, page* 308; & supplément, *volume III, page* 98.

(b) *Nota.* C'est cette même figure que j'ai donnée, supplément, *vol. III, planche XLV.*

de cet animal au public, cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du ſavant Pallas, qui eſt un excellent Zoologue. Etant au cap de Bonne-eſpérance, je fis l'acquiſition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (Duykerbok); & j'appris qu'on l'appelloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle ſe tenoit toujours parmi les broſſailles, & que, dès qu'elle apercevoit un homme, elle s'élevoit par un ſaut pour découvrir ſa poſition & ſes mouvemens, après quoi elle replongeoit dans les broſſailles, s'enfuyoit, & de temps en temps reparoiſſoit pour reconnoître ſi elle étoit pourſuivie. M. Pallas avoit connoiſſance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe, mais il ne ſavoit pas que c'étoit le même animal que la grimme; il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que, dans cette eſpèce, la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil ſur le front; les cornes n'ont que quatre pouces de longueur, elles ſont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux

peu diſtincts ; elles m'ont paru un peu comprimées, avec une ſtrie ſans rides ſur la face poſtérieure ; le reſte juſqu'à la pointe en eſt liſſe ; on m'a auſſi aſſuré que cette grimme n'excédoit jamais la grandeur d'un faon de daim. »



DE LA GAZELLE

ou *CHÈVRE SAUTANTE*

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOUS DONNONS ici (*planche* XXI), la figure de cet animal d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, & qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, sur-tout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme & la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, &

que, dans la même espèce, on trouve des individus dont les cornes sont de différente grandeur & contournées différemment.

Au reste, il paroît que, dans les terres du cap de Bonne-espérance, il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes, car on m'a donné un dessin que j'ai fait graver *(planche XXII)*, dont l'animal porte le nom de *klipspringer*, sauteur de rochers, & dont nous parlerons dans l'article suivant. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante *(planche XXI)*, on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites & moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante; ces différences me paroissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'étoit pas bien connue.

« Les Hollandois du cap de Bonne-es-

pérance, appellent, dit-il, ces animaux *ſpringbok*, chèvres ſautantes; elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, & n'approchent les colonies du Cap, que lorſque la grande ſécheresſe ou le manque d'eau & d'herbage les force de changer de lieu; mais c'eſt alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles ſoient toujours accompagnées ou ſuivies par les lions, les onces, les léopards & les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens ſauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint, le corps d'armée eſt en moins bonne chair, & l'arrière-garde eſt fort maigre & mourant de faim, mangeant juſqu'aux racines des plantes dans ces terreins pierreux; mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à ſon tour plus graſſe, parce qu'elle part la première & l'avant-garde, qui alors ſe trouve la dernière, devient plus maigre. Au reſte, ces chèvres ne ſont point peureuſes lorſqu'elles ſont ainſi raſſemblées,

& ce n'eſt même qu'à coups de foüet ou de bâton qu'un homme peut paſſer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoiſent aiſément, on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, &c. les mâles ſont aſſez pétulans & méchans même en domeſticité, & ils donnent des coups de cornes aux perſonnes qu'ils ne connoiſſent pas; lorſqu'on leur jette des pierres, ils ſe mettent en poſture de défenſe, & parent ſouvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres ſautantes, âgée de trois ans, que nous avions priſe au Cap, & qui étoit fort farouche, s'apprivoiſa ſur le Vaiſſeau, au point de venir prendre du pain dans la main, & elle devint ſi friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empreſſement à ceux qui en uſoient; elle ſembloit le ſavourer & l'avaler avec avidité; on lui donna une aſſez grande quantité de tabac en feuille qu'elle mangea de même avec les côtes & les tiges de ces feuilles; mais nous remarquames en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embar-

quées ſur le Vaiſſeau pour avoir du lait, mangeoient auſſi très-volontiers du tabac.

Les chèvres ſautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, & finit vers le croupion en s'élargiſſant; cette tache blanche n'eſt pas apparente ſur le dos lorſque l'animal eſt tranquille, parce qu'elle eſt couverte par les longs poils fauves qui l'entourent; mais, lorſqu'il ſaute ou bondit en baiſſant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

Les chèvres ſautantes ſont de la grandeur des axis du Bengale, mais le corps & les membres en ſont plus délicats & plus déliés; les jambes ſont plus hautes; le pelage en général eſt d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de canelle vive; la partie poſtérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre & la queue, ſont d'un aſſez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui eſt noire; le blanc du ventre eſt bordé par une bande d'un brun-rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc;

il y a aussi une bande de brun-noirâtre, qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche; & sur le front une autre bande triangulaire de fauve-jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau où elle finit en pointe, & qui en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit se joint au fauve-jaunâtre du dessus du corps; le reste de la tête est de couleur blanche, elle est de forme oblongue; les narines sont étroites & en forme de croissant; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure qui est fendue, & c'est-là qu'on remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils & toujours humides; les yeux sont grands, vifs & pleins de feu, l'iris est de couleur brune; sous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice est presque rond; les oreilles sont à-peu-près aussi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite & finissent en pointe mousse; le cou est assez long, grêle & un peu comprimé sur les côtés; les jambes de devant pa-

roiſſent moins hautes que celles de derrière qui ſont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal ſemble ſe balancer de côté & d'autre; les ſabots des quatre pieds ſont petits, de forme triangulaire & de couleur noire, de même que [illegible] cornes qui ont environ un pi[illegible] de lo[illegible]r, avec douze anneaux à co[illegible] te[illegible] la baſe, & qui ſe terminent en une [illegible]inte liſſe.

Il ſemble que ces chèvres ſautantes aient quelque preſſentiment de l'approche du mauvais temps, ſur-tout du vent de ſud-eſt qui, au cap de Bonne-eſpérance, eſt très-orageux & très-violent; c'eſt alors qu'elles font des ſauts & des bonds, & que la tache blanche qui eſt ſur le dos & le croupion paroît à découvert; les plus vieilles commencent à ſauter & bientôt tout le reſte de la troupe en fait de même. La femelle, dans cette eſpèce, a des cornes ainſi que le mâle, & la corne qui eſt figurée dans le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, eſt celle d'un vieux mâle. Au reſte, les cornes ſont de figures ſi différentes dans ces animaux,

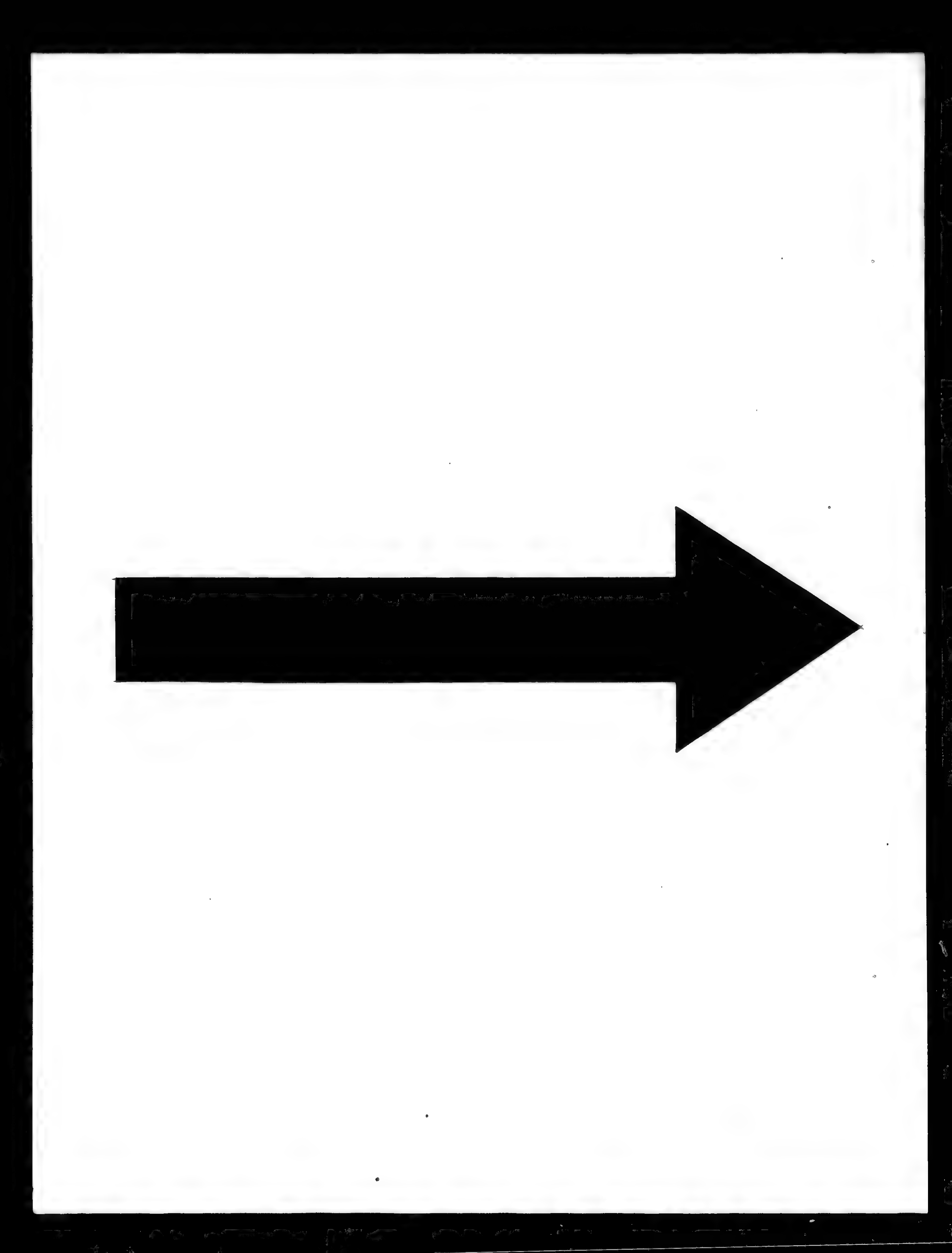
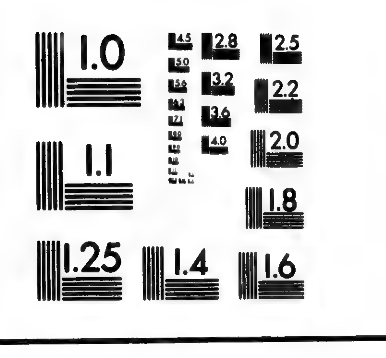


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



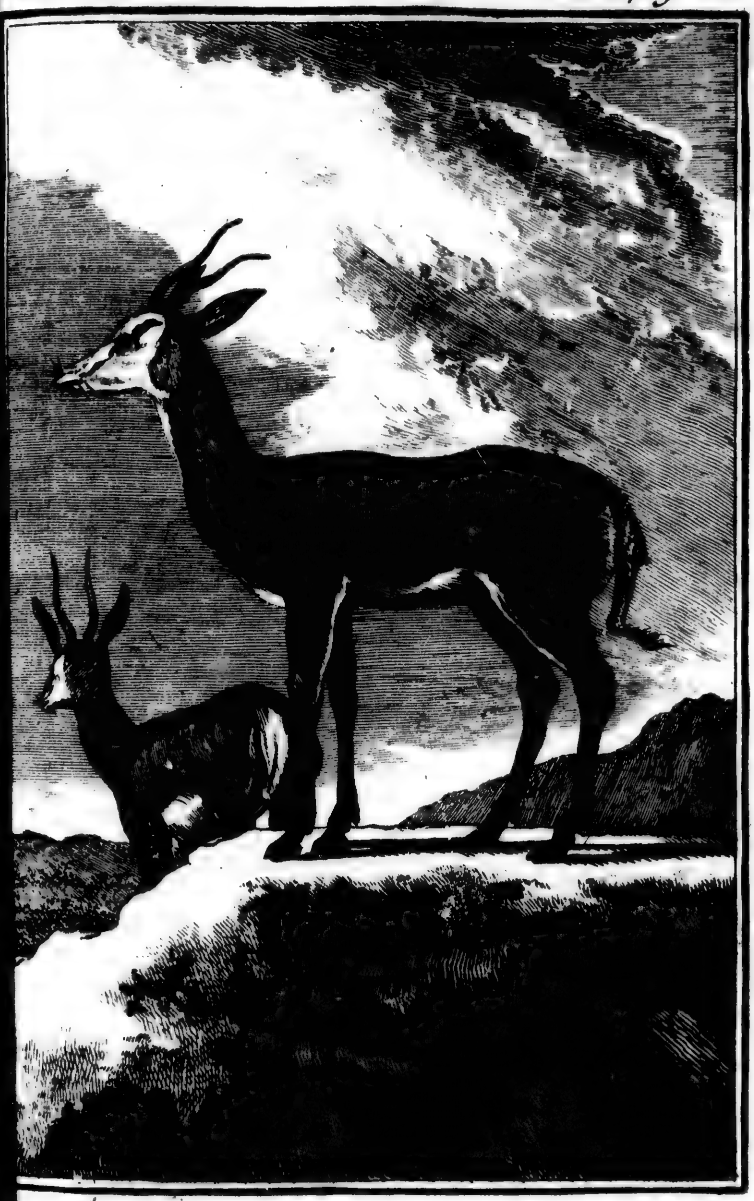
6″


2.8
3.2
2.5
2.2
2.0

que, si on vouloit ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres sautantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster, & la figure que nous donnons ici (*planche* XXI) de cette chèvre sautante du Cap, il paroîtroit au premier coup-d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, & dont il donne la description & la figure dans le nouveau supplément à mon Ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, & que j'ai fait copier ici (*planche* XXI); cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, & non pas *bontebok* par les Hollandois du Cap.

Il se pourroit donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fut de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*,



LA GAZELLE *ou* CHÉVRE SAUTANTE DU CAP.

des

d'auta
dire c
qui e
chèvr
qu'on
eſt er
Natur
ment à
de Ho

d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche, qui est sur le dos, que quand cette chèvre ou gazelle coure ou saute, & qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos : voici ce que ce savant Naturaliste en a publié dans le supplément à mes Ouvrages, *volume IV, édition de Hollande, page* 142.



DE LA GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS.

Par M. Allamand.

Avec sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles; il en a exactement décrit & déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connoissance, & il en a connu plus que personne avant lui; mais, dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avoit toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu; ainsi, on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve; c'est à M. le capitaine Gordon que nous en sommes redevables. Cet Officier, que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer, joint à toutes les connoissances

de l'art militaire, un vif desir d'enrichir l'Histoire Naturelle de nouvelles découvertes: c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-espérance, & à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la compagnie des Indes, un emploi de confiance, qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme Naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres, qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, & qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui fera le sujet de cet article, & qu'il avoit placée dans la Ménagerie du Prince d'Orange. C'étoit la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, Receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par sa Ménagerie précieuse d'oiseaux vivans, & par son

Cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presqu'en tout à la gazelle commune, décrit par M.[rs] de Buffon & Daubenton *(a)*; elle a les cornes annelées & contournées de la même façon, & également noires; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches; elle est un peu plus grande, mais ce qui la distingue, est une raie de poils blancs longue de dix pouces, qui au premier coup-d'œil n'offre rien de particulier, & qui placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue; quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir & se convertir en une grande tache blanche, qui s'étend presque de côté & d'autre sur toute la croupe; voici comment cela s'opère: l'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque; le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, & c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre

(a) *Voyez* tome XII, *pages* 97 & 115.

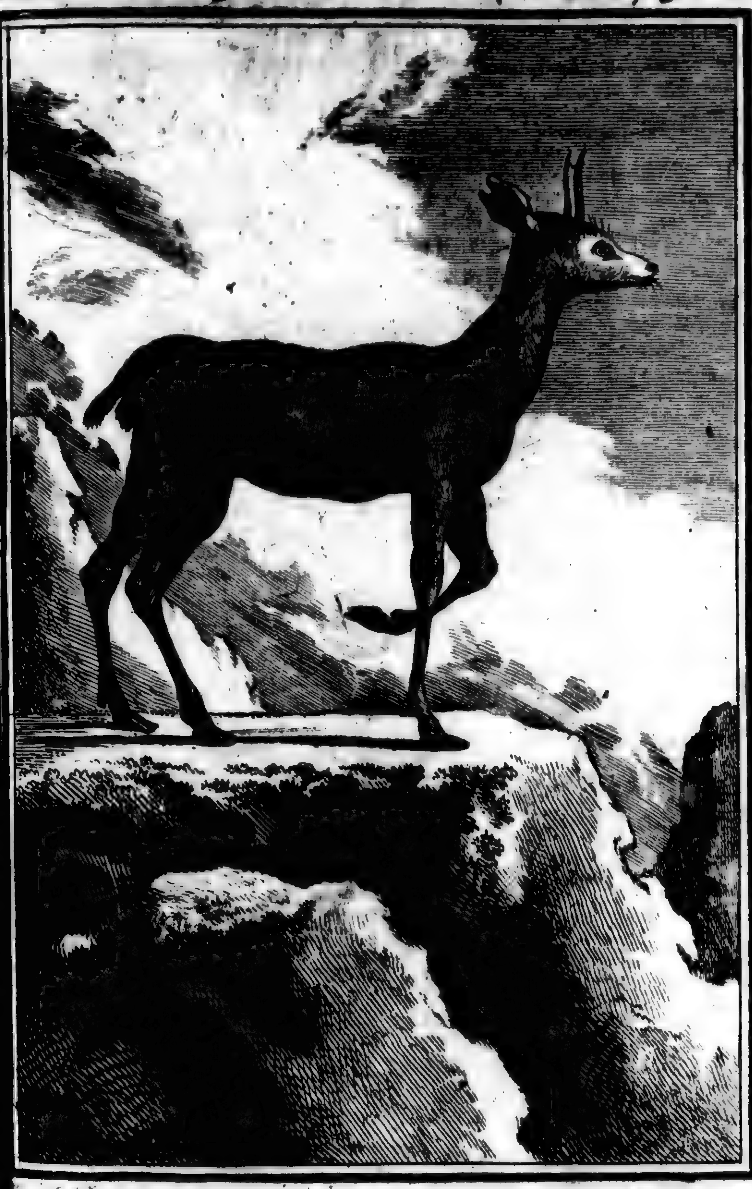
les deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche; lorſque la gazelle court, cette bourſe s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert, & dès qu'elle s'arrête, la bourſe ſe referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays, elle est morte quelques mois après ſon arrivée; elle étoit fort douce & craintive, la moindre choſe lui faiſoit peur & l'engageoit à courir. J'ai joui très-ſouvent du plaiſir de lui voir ouvrir ſa bourſe. »



LE KLIPPSPRINGER

OU SAUTEURS DES ROCHERS.

VOICI la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont M.rs Forster ont bien voulu me donner le dessin, & que j'ai fait graver *(planche XXII).* « M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leste de tous ceux de son genre; il se tient sur les rochers les plus inaccessibles, & lorsqu'il aperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices; il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, & sur des profondeurs affreuses; & lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir; quelquefois les chasseurs qui ne peuvent les tirer que de très-loin & à balle seule, les blessent & les font tomber



LE KLIPPSPRINGER ou LE SAUTEUR DES ROCHERS

dans l
est ex
le mo
léger,
en tou
faire
avec c
Ce
deur
les jam
est arr
marqu
noires
rons d
œil, il
fice de
grande
ont en
elles f
mais ri
la fem
corps
poil é
au mil
mité;
verts
très-co

dans le fond des précipices. Leur chair eſt excellente à manger, & paſſe pour le meilleur gibier du pays ; leur poil eſt léger, peu adhérent & tombe aiſément en toute ſaiſon ; on s'en ſert au Cap pour faire des matelas, & même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

Ce ſauteur des rochers eſt de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues ; ſa tête eſt arrondie, elle eſt d'un gris-jaunâtre, marqueté par-ci par là de petites raies noires ; le muſeau, les lèvres & les environs des yeux ſont noirs ; devant chaque œil, il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale ; les oreilles ſont aſſez grandes, & finiſſent en pointe ; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles ſont droites & liſſes à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la baſe ; la femelle n'a point de cornes ; le poil du corps eſt d'un fauve-jaunâtre, chaque poil eſt blanc à ſa racine, brun ou noir au milieu, & d'un jaune-griſâtre à l'extrémité ; les pieds & les oreilles ſont couverts de poils blanchâtres ; la queue eſt très-courte. »

DU NANGUER & DU NAGOR.

NOUS METTONS ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux; c'est d'avoir les cornes recourbées en avant; au lieu que, dans toutes les autres espèces de gazelles & de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai donné *(volume XII, planche XXXIV)*, la figure du nanguer, & *planche XLVI*, celle du nagor; & j'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avoit trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire, le nanguer, paroît être le dama des Anciens. M. Pallas est du même avis, il dit que la femelle & le mâle nanguer ont également des cornes; & il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents *(a)*.

(a) Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi,

La ſeconde eſpèce eſt le nagor : M. Pallas avoit écrit, dans ſon premier Ouvrage (*Miſcellanea*), que cet animal étoit le mazame de Séba; mais il avoue, dans ſon ſecond Ouvrage (*Spicilegia*), qu'il s'étoit trompé; & il convient avec moi (*b*) que ce n'eſt point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reſte, l'eſpèce du nanguer paroît être iſolée & ſans variété; mais celle du nagor a des eſpèces voiſines, dont je dois la connoiſſance à Mrs Forſter; ils ont bien voulu me donner le deſſin de la tête d'une de ces variétés du cap de Bonne-eſpérance, qui me paroît différer du nagor, dont j'ai donné la figure (*planche* XLVI, *volume* XII), en ce que ce nagor du Cap a le muſeau un

---

à quo dentium primorum in inferiore maxillâ numerum planè ſingularem eſſe didici; habet enim tantùm ſenos *quorum duo medii latiſſimi, ſubobliqui, rectâ tranſversâ acie terminantur, laterales vero parvi, lineares ſunt.* Pallas, Spicilegia Zoologica, *page* 8.

(*b*) Hiſt. Nat. *tome* XII, *page* 326 & *planche* XLVI.

peu effilé, & les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet.

« La chèvre que l'on appelle *steen-bock* ou *bouquetin*, au cap de Bonne-espérance, nous paroît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-espérance, & sur les plateaux de ces montagnes pierreuses parmi les brossailles ; ils courent avec une très-grande vîtesse, & font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur ; comme leur chair est très-bonne à manger, on les chasse sans cesse, & l'on en a beaucoup détruit.

Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur ; son poil est d'un rouge-brun sur le dos & les côtés du corps, & d'un blanc-sale sous le ventre ; il y a au-dessus des yeux, sous le cou & sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc-sale ; le poil des oreilles

eilles eſt fauve, elles ſont arrondies à leurs extrémités; on voit, ſous chaque œil, un larmier avec un petit orifice; les cornes n'ont que cinq ou ſix pouces de longueur; elles ſont noires, ridées à la baſe, liſſes à la pointe, extrêmement effilées & courbées en avant: la queue eſt courte, à-peu-près comme celle des chèvres ordinaires.

Une autre eſpèce ou variété du nagor, eſt l'animal que l'on appelle au Cap *gryſbok* ou *chèvre griſe;* elle diffère du ſteenbock par la couleur de ſon poil, qui eſt gris, au lieu que celui du ſteenbock eſt rouge-brun. Ce gryſbok eſt une ſeconde eſpèce de nagor, il eſt de la grandeur d'une chèvre commune, & il a les jambes plus longues que le ſteenbock à proportion du corps; ſon poil ne paroît gris que parce qu'il eſt mêlé de longs poils blancs; car, en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond eſt d'un brun-rouſsâtre ou marron; la tête & les pieds ſont d'un brun plus clair que le corps, & le ventre eſt d'une couleur encore moins foncée; le muſeau eſt noir; les yeux ſont environnés de

poils de cette même couleur noire; il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers ſous les angles antérieurs des yeux; les oreilles ſont à-peu-près de même longueur que la tête, elles ſont de forme ovale, & couvertes en dehors de poils courts & noirs; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles ſont ridées d'un ou deux anneaux à la baſe, liſſes vers la pointe, qui eſt très-aiguë, courbées en avant, & de couleur noire.

Cette eſpèce de nagor ſe trouve toujours dans les plateaux au-deſſus des montagnes parmi les rochers, les broſſailles & la bruyère; il n'eſt pas ſi léger à la courſe que le ſteenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chaſſe; ſa chair eſt auſſi bonne à manger que celle du ſteenbock, & on les trouve quelquefois enſemble ſur les montagnes du cap de Bonne-eſpérance.

Une troiſième eſpèce de nagor eſt le *beebok* ou *chèvre pâle*, qui reſſemble preſqu'en tout au *ſteenbock*, à l'exception de la couleur du poil qui eſt beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner ſon nom. »

En comparant ces trois animaux, d'après les notices que nous venons de citer, il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire, le nagor steenbock & le nagor grysbok; & que le béekbok n'est qu'une variété du premier.



LE RITBOK.

CET ANIMAL me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor; voici la description qu'en a donnée M. Allamand, & que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer.

« L'animal, dont le mâle est représenté dans la *planche* XIII, & la femelle dans la *planche* XIV *(a)*, est nommé par les Hollandois, habitans du cap de Bonne-espérance, *riétrheebok*, que l'on prononce *rîtrébok*. C'est un mot composé qui signifie chevreuil des roseaux; ce n'est pas un chevreuil; ainsi, c'est mal-à-propos qu'on lui en donne le nom; j'ai cru devoir lui laisser celui de *riétbock* ou *ritbok*, qui signifie bouc des roseaux; quoiqu'il soit aussi composé, il ne paroîtra point tel aux François. Il ne m'a pas

(a) *Voyez* ici *planches* XXIII & XXIV.

été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent ; ils l'appellent *á, ei, á*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe ; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnoître les gazelles : cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les dessins & la peau, me mande que, quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, & quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle ; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, & aussi dans les bois ; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

Ceux dont nous parlons ici, ont tout le dessus du corps d'un gris-cendré ; ils ont le dessous du ventre, la gorge les fesses blanches ; mais ils n'ont point cette

bande rouſſâtre ou noire qui ſépare la couleur du ventre d'avec celle du reſte du corps, & qui ſe trouve dans la plupart des autres gazelles; leur tête eſt chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux juſqu'au-delà de la moitié de leur longueur, mais ils ne ſont pas fort proéminens; j'en ai compté dix ſur celles de ces gazelles, dont j'ai la peau bourrée; ces cornes ſont tournées en avant, & ſe terminent par une pointe liſſe & fort aiguë; leur longueur eſt conſidérable pour la taille de l'animal; en droite ligne, elles ont dix pouces de hauteur, &, en ſuivant leur courbure, elles ſont longues d'un pied trois pouces; les oreilles ſont auſſi très-longues, elles ſont blanches en dedans; près de chacune d'elles, il y a une tache chauve ou ſans poils.

Ces animaux ont de beaux yeux noirs & des larmiers au-deſſous; ils ont quatre mamelles, à côté deſquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, & dont il a été parlé dans l'article précédent ſur les

gazelles; leur queue eſt longue, plate & garnie de longs poils blanchâtres.

M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette eſpèce, qui reſſemble tout-à-fait, par les cornes, à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par ſa couleur, qui eſt d'un fauve-rouſsâtre très-foncé; c'eſt apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

Les femelles des ritboks reſſemblent, par leur couleur, aux mâles; mais elles n'ont point de cornes, & elles ſont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimenſions, que je donnerai à la fin de cet article.

Pour trouver ces animaux, il faut aller aſſez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

Leurs cornes, tournées en devant, font d'abord penſer au nanguer, décrit par M. de Buffon *(b)*; mais ce dernier

(b) *Voyez* le volume XII de cet Ouvrage, *page* 101 *& planche XXXVI.*

animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, & moins longues que celles du ritbok; il est aussi plus petit, sa couleur est différente, & il y a sur son corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur; ainsi, la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux ne sont pas de la même espèce, mais ce sont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des Anciens; on ne peut guère se refuser aux preuves qu'il en donne : or Pline compare les cornes du dama à celles du chamois, avec cette seule différence, que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que, dans les autres, elles sont tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*. Je doute que Pline se fût exprimé ainsi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal, que M. de Buffon a nommé

nagor *(c)*, leur reſſemblent davantage ; elles ſont auſſi dirigées en avant, mais légèrement ; cependant elles ſont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puiſqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de ſix pouces, & elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la baſe, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée ; ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroiſſent indiquer une diverſité de race, & non pas une ſimple variété dans la même eſpèce. M. de Buffon croit que ce nagor eſt le même animal que Séba a repréſenté dans la *XLIIe planche*, *figure* 3 de ſon Ouvrage, & auquel il a donné très-improprement le nom de *mazane* ou *cerf d'Amérique* ; mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, aſſez grandes & environnées d'une arête contournée en ſpirale, depuis la baſe preſque juſqu'à l'extrémité ; &,

(c) Voyez volume XII, *page* 151 *& planche XLVIII.*

de plus, une fort grosse queue, caractères qui ne conviennent point au nagor.

A cette occasion, je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Séba, que je viens de citer, ne me paroît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon *(d)*, mais le bubale, qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes, & aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu ; cependant il n'en est pas moins vrai que Séba s'est grossièrement trompé en appellant cet animal *temamaçama*, & en le disant originaire de la nouvelle Espagne. »

Dimensions du Ritbok mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la			

(d) Voyez volume XII, *page* 151 & *planche XLVIII*.

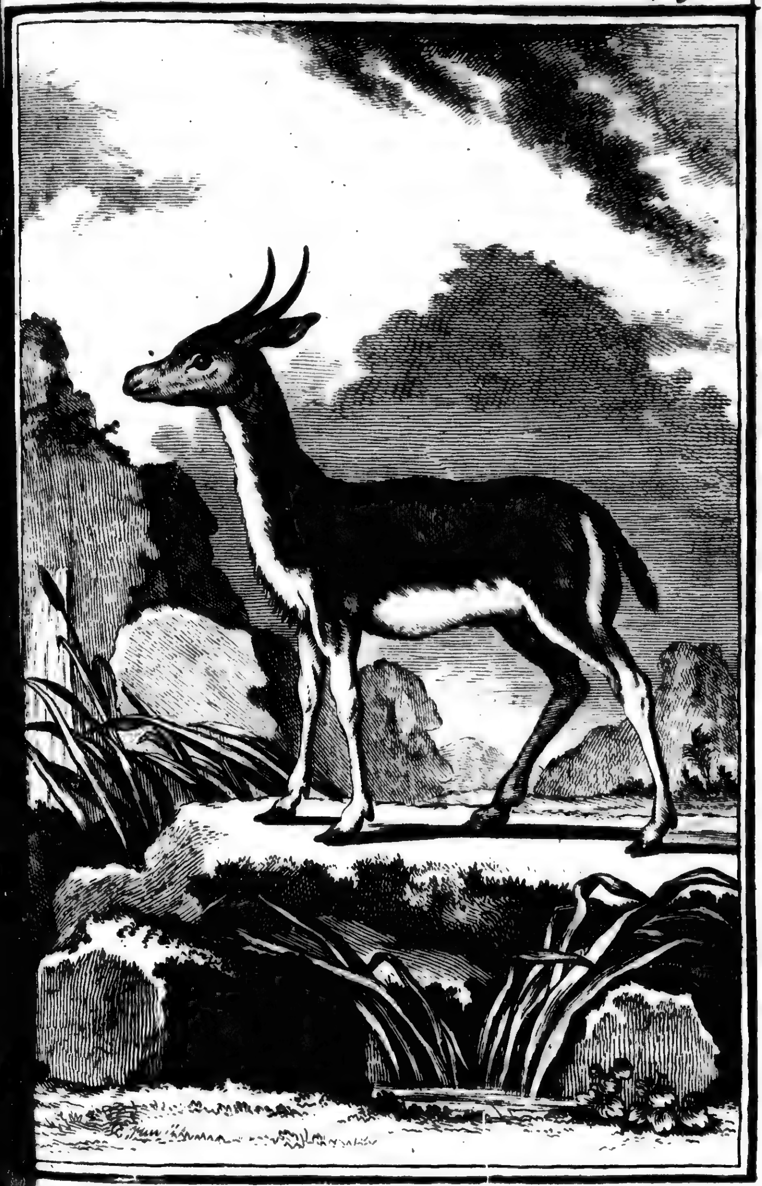
	pieds.	pouces.	lignes.
queue juſqu'au bout du muſeau	4.	5.	"
Hauteur du train de devant	2.	9.	"
—— du train de derrière	3.	"	"
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à la baſe des cornes	"	10.	"
—— des cornes en ligne droite	"	10.	6.
—— en ſuivant la courbure	"	13.	"
Circonférence de la baſe des cornes	"	5.	"
Diſtance entre les pointes des cornes	"	10.	"
—— entre leurs baſes . . .	"	2.	"
Longueur des oreilles	"	7.	"
Diſtance entre leurs baſes	"	4.	"
Longueur de la queue	"	11.	"

Dimenſions de la femelle du Ritbok.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue juſqu'au bout du			

	pieds.	pouces.	lignes.
museau...............	3.	9.	6.
Hauteur du train de devant................	2.	7.	6.
—— du train de derrière................	2.	9.	6.
Longueur des oreilles....	//	7.	//
—— de la queue.......	//	10.	//





LE RITBOK MÂLE.

Tom. XI.





... del.

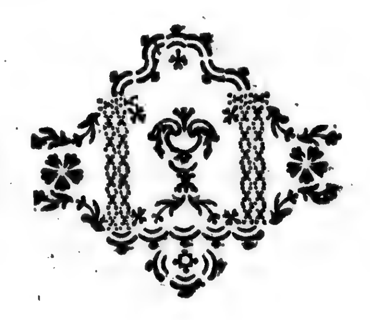
LE RITBOK FEMELLE.

DE

M. F
en avan
ne sont
mais le
espèce
que j'ai
Natural
cette m

DE LA GAZELLE KEVEL.

M. Pallas me paroît ſe tromper en avançant que le Kevel & la Corine ne ſont pas deux eſpèces différentes, *mais le mâle & la femelle dans la même eſpèce de gazelle*; s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux ſexes, ce ſavant Naturaliſte ne ſeroit pas tombé dans cette mépriſe.



LE BOSBOK.

VOICI encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon Ouvrage sur les animaux quadrupèdes; nous en donnons ici la figure *(planche XXV)*, & croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant Naturaliste.

« Les Hollandois du cap de Bonne-espérance donnent le nom de *bosbok* à une très-jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conservé, signifie *le bouc des bois*, & c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle; ses cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok, elles sont dirigées & courbées en avant, mais si légèrement, qu'on a peine à s'en apercevoir; cependant, s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterois pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du ritbok; mais ils diffèrent si fort à

d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

Le bosbok est plus petit que le ritbok; la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire, d'environ un pied plus courte que celle du ritbok; il en diffère encore plus par les couleurs; le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête & sous le cou; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses & de ses jambes; il a aussi une tache blanche au bas du cou; les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles, mais la croupe est parsemée de petites taches rondes, d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, & qui lui sont particulières; ses cornes sont noires & torses en longues spirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur; on voit sur son front une tache noire; il n'a point de larmiers; ses oreilles sont longues & pointues; sa queue a près de six pouces, & elle est garnie de longs poils blancs; il a quatre mamelles, &, à leur côté,

les deux poches ou tubes qui ſe trouvent dans le ritbok.

Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes, & qu'elles ſont un peu plus rouſſes. M. Gordon, en m'envoyant le deſſin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui ſont ſur la croupe du mâle.

Les boſboks ne ſe trouvent guère qu'à ſoixante lieues du Cap; ils ſe tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils ſe font ſouvent entendre par une ſorte d'aboiement aſſez ſemblable à celui du chien.

Dimenſions du Bosbok.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	3.	6.	"
Hauteur du train de devant	2.	5.	6.
—— du train de derrière	2.	7.	3.
Longueur de la tête, de-			



LE BOSBOK.

puis
ſeau j
cornes
Longueu
—— des
—— de

	pieds.	pouces.	lignes.
puis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.	"	7.	"
Longueur des cornes.	"	10.	"
——des oreilles.	"	6.	2.
——de la queue.	"	6.	"



DE LA CHÈVRE BLEUE.

« Cette antilope, dit M. Forſter, eſt très-commune au cap de Bonne-eſpérance, où on l'appelle la *chèvre bleue*; cependant ſa couleur n'eſt pas tout-à-fait bleue, & encore moins bleu-céleſte, comme Hall l'a ſuppoſé dans ſon Hiſtoire des quadrupèdes, mais ſeulement d'un gris tirant un peu ſur le bleuâtre; cette couleur n'eſt même occaſionnée que par le reflet du poil qui eſt hériſſé lorſque l'animal eſt vivant; car, dès qu'il eſt mort, le poil ſe couche ou s'applique ſur le corps, & alors tout le bleuâtre diſparoît entièrement, & on ne voit à ſa place qu'une couleur griſe. Cet animal eſt plus grand que le daim d'Europe; ſon ventre eſt couvert de poils blancs, ainſi que les pieds, la touffe de poil qui termine la queue eſt auſſi blanche; & il y a, ſous chaque œil, une tache de cette même couleur; la queue n'a que

ſept pouces de longueur ; les cornes ſont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, & ont dix-huit ou vingt pouces de longueur ; la femelle en porte auſſi bien que le mâle. »



LE CHEVREUIL DES INDES.

NOUS DONNONS ici *(planche XXVI)*, la figure d'un animal des Indes, qui nous paroît être d'une eſpèce très-voiſine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère aſſez eſſentiel, pour qu'on ne puiſſe pas le conſidérer comme ne formant qu'une ſimple variété dans l'eſpèce du chevreuil; ce caractère conſiſte dans la ſtructure des os ſupérieurs de la tête, ſur leſquels ſont appuyés les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'eſt encore au ſavant Profeſſeur M. Allamand que je dois la connoiſſance de cet animal, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici la deſcription qu'il en a publiée dans le nouveau ſupplément à mon Ouvrage ſur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédens, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été

décrits ; cela n'eſt pas étonnant, l'intérieur de cette vaſte partie du monde nous eſt preſque encore entièrement inconnue. On a plus de raiſon d'être ſurpris que l'Aſie, habitée en général par des peuples plus policés, & très-fréquentée par les Européens, en fourniſſe ſouvent, dont aucun Voyageur n'a parlé ; nous en avons un exemple dans le joli animal qui eſt repréſenté dans la *planche XVII (a).*

Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, Commiſſaire de la ville d'Amſterdam ; il eſt arrivé chez lui en très-bon état, & il y a vécu pendant quelque temps ; ignorant le nom ſous lequel il eſt connu dans le pays dont il eſt originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui reſſemble par ſon bois & par toute ſa figure, quoiqu'il ſoit beaucoup plus petit. Celui de chevrotain auroit mieux répondu à ſa taille, mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes, les ont

(a) *Voyez*, dans ce volume, *planche XXVI.*

creuſes, & non pas ſolides comme le ſont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conſéquent en diffère par un caractère eſſentiel; il a plus de traits de reſſemblance avec le cerf; mais il en eſt trop différent par la grandeur, pour qu'on puiſſe lui en donner le nom, à peine a-t-il deux pieds ſept pouces de longueur, & ſa plus grande hauteur n'eſt que d'un pied & demi.

Le poil court, dont ſon corps eſt couvert, eſt blanc depuis ſa racine juſqu'à la moitié de ſa longueur; l'extrémité en eſt brune, ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement ſur le dos & moins ſous le ventre; l'intérieur des cuiſſes & le deſſous du cou ſont blanchâtres; les ſabots ſont noirs & ſurmontés d'une petite tache blanche; les ergots ſont à peine viſible.

Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds-fourchus, eſt chargée de deux cornes qui offrent des ſingularités bien remarquables; elles ont une origine commune à la diſtance de deux pouces du bout du muſeau: là

elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faiſant un angle d'environ quarante degrés, ſous la peau qu'elles ſoulèvent d'une manière très-ſenſible, enſuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les ſuivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir, car elles forment ſur les os, auxquels elles ſont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation; parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction, elles s'élèvent perpendiculairement au-deſſus de l'os frontal, juſqu'à la hauteur de trois pouces, ſans que la peau, qui les environne-là de tous côtés, les ait quitées; à ce degré d'élévation, elles ſont ſurmontées par ce qu'on nomme les meules & leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reſte en deſſous; du milieu de ces meules, les cornes continuent à monter, mais inégalement; la corne gauche s'élève juſqu'à la hauteur de trois pouces, & elle eſt recourbée à ſon extrémité, qui ſe termine en pointe;

elle pouſſe, preſque immédiatement au-deſſus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce; la corne droite n'a que deux pouces & demi de longueur, & il en ſort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, & dirigé en arrière. La figure, qui a été faite d'après l'animal vivant, repréſente bien tout ce que je viens de dire; ces cornes ſont ſans écorces, liſſes & d'un blanc tirant un peu ſur le jaune; elles ſont ſans perlures, & par conſéquent ſans gouttières.

Cet animal n'a pas vécu fort long-temps dans ce pays, & rien n'a indiqué ſon âge; ainſi, j'ignore s'il auroit mis bas ſa tête, comme les chevreuils, ou ſi celle qu'il avoit étoit naiſſante, & ſeroit devenue plus grande & plus chargée d'andouillers.

Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a ſon origine près du muſeau, qui s'étend ſous la peau de la face, & qui en reſte couverte juſqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne ſoit permanent; &, dans ce cas,

ce cas, cet animal offrira, de même que la giraffe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

Mais on sait que le bois des cerfs, des daims & des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil Indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongemens s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car, quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre-deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qui en est; quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque, posée sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui, que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque

année ; ainsi, je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi : mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminans, & non pas une simple variété, tel qu'est le *cuguacu apara* du Brésil, qui est à-peu-près de la même grandeur.

Au milieu du front, entre les deux prolongemens des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée & élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, & six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires ; il a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe ; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, & ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

Il a de beaux yeux bien fendus, au-dessous sont deux larmiers très-remar-

quables par leur grandeur & leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers, qui manquent au chevreuil avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus, qu'il avoit plus de traits de ressemblance avec le cerf, qu'avec ce dernier animal.

Il a la langue fort longue, il s'en servoit non-seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, & quelquefois même il la poussoit au-delà.

Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois; sa queue est fort courte, mais assez large, elle est blanche en dessous.

La figure de cet animal avoit la même grace & la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire, il paroissoit même être plus leste & plus éveillé; il n'aimoit pas à être touché de ceux qu'il ne connoissoit point; il prenoit cependant ce qu'ils lui présentoient; il mangeoit du pain, des carottes & toutes sortes d'herbes; il étoit dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de

mars & d'avril; il y avoit avec lui une femelle d'axis, qu'il tourmentoit beaucoup pour la couvrir, mais il étoit trop petit pour y réussir; il mourut pendant l'hiver 1779.

Voici ses dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue............	2.	7.	"
Hauteur du train de devant................	1.	4.	"
Hauteur du train de derrière...............	1.	6.	"
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.....	"	7.	"
Distance entre le bout du museau & l'extrémité des prolongemens des éminences de l'os frontal qui soutiennent le bois...............	"	2.	"
Longueur de ces prolongemens jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-dessus de la tête......	"	5.	"
—— des éminences de			

	pieds.	pouces.	lignes.
l'os frontal qui ſont recouvertes de la peau, & terminées par les meules	″	3.	″
Longueur de la corne gauche, depuis la meule juſqu'à ſon extrémité en ligne droite	″	3.	″
—— de ſon andouiller . . .	″	″	6.
—— de la corne droite, depuis ſa meule juſqu'à ſon extrémité	″	2.	6.
—— de ſon andouiller . . .	″	″	4.
Diſtance entre les cornes meſurée ſur l'os frontal	″	2.	1.
Circonférence des cornes au-deſſous de la meule	″	2.	″
Longueur des oreilles	″	3.	″
Longueur des yeux d'un angle à l'autre	″	1.	″
Largeur des oreilles	″	2.	″
Ouverture des yeux	″	″	9.
Longueur de la queue . . .	″	3.	″
Circonférence du muſeau derrière les naſeaux	″	4.	″
—— de la tête entre les cornes & les oreilles	″	11.	″

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du milieu du cou	1.	"	"
—— du corps, derrière les jambes de devant.....	1.	9.	"
—— du milieu du corps..	1.	10.	"
—— du corps, devant les jambes de derrière................	1.	9.	"





...ve del.

LE CHEVREUIL DES INDES.

D

Nou
avons
ſe fait
mens
M. le
de nou
croire
ment
frappe
des ca
nes on
chai à
bruit
Suède
Prince
Lappo
touchè
rennes
pouvoi

(*a*) S
ſupplém

DU RENNE. (a)

NOUS AJOUTERONS à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvemens du Renne, une observation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer. « On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied qui se frapperoient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long & plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le Roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. M.gr le Prince de Condé, je le demandai aux Lappons qui les avoient amenés; ils touchèrent assez légèrement l'un de ces rennes, & j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venoit; l'ani-

(a) Suite de l'addition à l'article du Renne; supplément, *volume III, page* 127.

mal avoit été touché si foiblement qu'il n'avoit pas même changé de place, je jugeai dès-lors que le bruit ne venoit pas de ses pinces; je me mis sur le ventre, & sans faire marcher le renne, je guétai le moment où il lèveroit son pied; dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand; je restai dans la même attitude pour m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant, j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied, celui du jarret ne s'entend presque pas. »

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly de la même maladie; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissans, car ils se portoient très-bien, étoient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation;

ils paiſſoient comme des vaches, & ils étoient très-avides de la mouſſe griſe qui s'attache aux arbres.

Il eſt donc certain, par les obſervations de M. le marquis d'Amezaga, que dans les rennes ce n'eſt qu'aux articulations des os des jambes que ſe fait le craquement, & il eſt plus que probable qu'il en eſt de même dans l'élan & dans les autres animaux qui ſont entendre ce bruit.

En Lapponie & dans les provinces ſeptentrionales de l'Aſie, il y a peut-être plus de rennes domeſtiques que de rennes ſauvages ; mais dans le Groënland les Voyageurs diſent qu'ils ſont tous ſauvages.

Ces animaux ſont timides & fuyards, & ſentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groënland, ne ſont pas plus gros qu'une géniſſe de deux ans, & c'eſt ce qui me fait préſumer qu'ils ſont la petite eſpèce, qu'Edwards appelle *daims de Groënland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande eſpèce ;* les uns & les autres perdent leur bois au

printemps, & leur poil tombe presque en même temps ; ils maigrissent alors, & leur peau devient mince ; mais en automne ils engraissent & leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson *(b)*, que tous les animaux du Nord supportent mieux les extrêmes du froid & du chaud ; gras & fourrés en hiver, léger & secs durant l'été : dans cette dernière saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons ; dans l'autre, ils fouillent sous la neige & cherchent la mousse des rochers.

(b) Histoire Naturelle du Groënland.



DU LAMA.

NOUS DONNONS ici (*planche XXVII*), la figure d'un lama, deſſiné d'après nature, & qui eſt encore actuellement vivant (août 1777), à l'Ecole vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal amené des indes eſpagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773; il étoit jeune alors, & ſa mere, qui étoit avec lui, eſt morte preſqu'en arrivant; on en peut voir la peau bourée & le corps injecté ſous la peau, dans le beau Cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, & que le tranſport & la domeſticité euſſent ſans doute influé ſur ſon accroiſſement, & l'euſſent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le meſurant en ligne droite, depuis le ſommet de la tête aux pieds de devant, & dans ſon état de liberté il devient conſidérablement plus grand & plus épais de corps.

Cet animal eſt, dans le nouveau Continent, le repréſentant du chameau dans l'ancien; il ſemble en être un beau diminutif, car ſa figure eſt élégante, & ſans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par pluſieurs rapports & lui reſſemble a pluſieurs égards; comme le chameau, il eſt propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes aſſez minces, les pieds courts & conformés à-peu-près comme les jambes & les pieds du chameau; mais il en diffère en ce qu'il n'a point de boſſe, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, & qu'en général il eſt beaucoup mieux fait & d'une forme plus agréable par les proportions du corps; ſon cou long bien couvert de laine, & ſa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de nobleſſe & de légèreté que la Nature a refuſé au chameau; ſes oreilles longues de ſept pouces, ſur deux pouces dans leur plus grande largeur, ſe terminent en pointe & ſe tiennent toujours droites en avant; elles ſont garnies d'un poil ras & noirâtre; la tête eſt longue, légère & d'une

forme élégante ; les yeux ſont grands, noirs & ornés dans les angles internes de grands poils noirs ; le nez eſt plat & les narines ſont écartées ; la lèvre ſupérieure eſt fendue & tellement ſéparée au-devant des mâchoires, qu'elle laiſſe paroître les deux dents inciſives du milieu, qui ſont longues & plates, & au nombre de quatre à la mâchoire inférieure ; ces dents inciſives manquent à la mâchoire ſupérieure, comme dans les autres animaux ruminans : il y a ſeulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières & quatre inciſives ; la tête, le deſſus du corps, de la croupe, de la queue & des jambes, ſont couverts d'un poil laineux couleur du muſc un peu vineux, plus clair ſur les joues, ſous le cou & ſur la poitrine, & plus foncé ſur les cuiſſes & les jambes, où cette couleur devient brune & preſque noire ; le ſommet de la tête eſt auſſi noirâtre, & c'eſt de-là que part le noir qui ſe voit ſur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre ſupérieure & la moitié des joues ;

la laine qui eſt ſur le cou eſt d'un brun-foncé, & forme comme une crinière qui pend du ſommet de la tête & va ſe perdre ſur le garot ; cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte ſur le dos, & y forme une bande d'un brun foible ; les cuiſſes ſont couvertes d'une grande laine ſur les parties poſtérieures, & cette longue laine eſt en aſſez gros flocons : les jambes ne ſont garnies que d'un poil ras d'un brun-noirâtre ; les genoux de devant ſont remarquables par leur groſſeur, au lieu que, dans les jambes de derrière, il ſe trouve vers le milieu un eſpace ſous la peau qui eſt enfoncé d'environ deux pouces ; les pieds ſont ſéparés en deux doigts ; la corne du ſabot de chaque doigt eſt longue de plus d'un pouce & demi, & cette corne eſt noire, liſſe, plate ſur ſa face interne, & arrondie ſur ſa face externe ; les cornes du ſabot des pieds de derrière ſont ſingulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités ; le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur, il eſt couvert d'une laine aſſez courte ;

cette queue reſſemble à une houpe, l'animal la porte droite, ſoit en marchant, ſoit en courant, & même lorſqu'il eſt en repos & couché.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du Lama......	5.	4.	4.
Hauteur du train de devant...............	3.	3.	"
Hauteur du train de derrière...............	3.	6.	"
Hauteur du ventre au-deſſus de terre..........	1.	9.	2.
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput...............	"	11.	"

Cet animal eſt fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il eſt même careſſant; il ſe laiſſe monter par celui qui le nourrit, & ne refuſeroit pas le même ſervice à d'autres : il marche au pas, trotte & prend même une eſpèce de galop. Lorſqu'il eſt en liberté, il bondit & ſe roule ſur l'herbe. Ce lama, que je décris, étoit un mâle : on a obſervé qu'il paroît ſouvent être excité par le beſoin d'amour; il urine en arrière, & la verge eſt petite pour la groſſeur de

son corps; il avoit passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier; & il me paroît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit dans le Voyage du commodore Byron *(a)*, qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire, des lamas, à l'île des Pinguins, & dans l'intérieur des terres jusqu'au cap des Vierges, qui forme au Nord l'entrée du détroit de Magellan; ainsi, ces animaux ne craignent nullement le froid; dans leur état de nature & de liberté, ils marchent ordinairement par troupes de soixante ou quatre-vingts, & ne se laissent point approcher *(b)*, cependant ils sont très-aisés à apprivoiser, car les gens de l'équipage du Vaisseau de Byron, s'étant saisis d'un jeune lama, dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lécher les

(a) *Voyez* le tome I du premier Voyage de Cook, *pages* 18 *&* 33.

(b) Idem, *page* 25.

dix-
mai
sson
nde
de
ecté.
mo-
gua-
l'île
ter-
rme
agel-
nul-
na-
linai-
uatre-
opro-
-aisés
l'équi-
n'étant
admi-
sèrent
r les

vage de

LE LAMA.

mains. L
pitaine V
du daim
la couleu
l'erreur e
le dos.

mains. Le commodore Byron & le capitaine Wallis, comparent cet animal du daim pour la grandeur, la forme & la couleur; mais Wallis eſt tombé dans l'erreur en diſant qu'il a une boſſe ſur le dos.



DE LA VIGOGNE.

NOUS DONNONS ici (*planche XXVIII*), la figure d'une Vigogne mâle, qui a été deſſinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, & dont la dépouille empaillée ſe voit dans le Cabinet de M. Bourgelat ; cet animal eſt plus petit que le lama, & voici ſes dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps meſuré en ligne droite, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue	4.	4.	6.
Hauteur du train de devant	2.	4.	9.
Hauteur du train de derrière	2.	6.	2.
Hauteur du ventre au-deſſus de terre	1.	8.	″
Longueur de la tête	″	6.	6.
Longueur des oreilles	″	4.	3.
Largeur des oreilles	″	1.	5.
Grandeur de l'œil	″.	1.	4.
Diſtance entre l'œil & le			

	pieds.	pouces.	lignes.
bout du museau......	"	3.	9.
Longueur de la queue avec sa laine.............	"	8.	9.

La vigogne a beaucoup de rapport & même de ressemblance avec le lama, mais elle est d'une forme plus légère; ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues & mieux faites que celles du lama; sa tête, qu'elle porte droite & haute sur un cou long & délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos, elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama, elle est large au front & étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine & vive, & cette vivacité de physionomie est encore forte augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, & la paupière inférieure est blanche; le nez est aplati, & les naseaux qui sont écartés l'un de l'autre sont, comme les lèvres, d'une couleur brune, mêlée de gris, la lèvre supérieure est

fendue comme celle du lama, & cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure, deux dents incisives longues & plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues & se terminant en pointe; elles sont nues en dedans & couvertes en dehors d'un poil court; la plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun-rougeâtre tirant sur le vineux, & le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc-jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses & le dessous de la queue sont blancs; la laine, qui pend sous la poitrine, a trois pouces de longueur, & celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied-fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats pardessous & convexes pardessus, ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur & cinq lignes de largeur ou d'empattement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois

à l'École vétérinaire, & avoit paſſé peut-être autant de temps en Angleterre, cependant elle n'étoit pas à beaucoup près auſſi privée que le lama ; elle nous a auſſi paru d'un naturel moins ſenſible, car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la perſonne qui la ſoignoit, elle cherchoit même à mordre lorſqu'on vouloit la contraindre, & elle ſouffloit ou crachoit continuellement au viſage de ceux qui l'approchoient ; on lui donnoit du ſon ſec & quelquefois détrempé dans l'eau ; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, & il paroît que la vigogne a, comme le lama, une ſi grande abondance de ſalive, qu'ils n'ont nul beſoin de boire ; enfin elle jette, comme le lama, ſon urine en arrière, & par toutes ces reſſemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des eſpèces du même genre, mais non pas aſſez voiſines pour ſe mêler enſemble.

Lorſque j'ai écrit, en 1766, l'hiſtoire du lama & de la vigogne, *volume XIII*, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux eſpèces, & je penſois que

l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, & dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée; mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco, forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama & la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesse que je dois ces connoissances nouvelles: ce Seigneur aussi zélé pour l'avancement des Sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles, un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas & vigognes, pour tâcher de les naturaliser & multiplier en France, & il seroit très à desirer que le Gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages & les difficultés de ce projet, sont présentés dans le Mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, & qui s'est trouvé à

portée, par ſon long ſéjour en Eſpagne, d'être bien informé.

« Le nom de lama, dit-il, eſt un mot générique que les indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes ſortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Eſpagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique, ces conquérans les y ont introduites, & les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment, dans leur langue, c'eſt le mot pour déſigner tout animal laineux; cependant dans les provinces de Cuſco, Potoſi & Tucuman, on diſtingue trois eſpèces de lamas, dont les variétés leur ont fait aſſigner des noms différens.

Le lama dans ſon état de nature & de liberté, eſt un animal qui a la forme d'un petit chameau; il eſt de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied-fourchu comme les bœufs; ſon cou a trente à quarante pouces de long; ſa tête, qu'il porte toujours haute, reſſemble aſſez à celle d'un poulain; une longue laine lui

couvre tout le corps, celle du cou & du ventre eſt beaucoup plus courte.

Cet animal eſt originairement ſauvage, on en trouve encore en petites troupes ſur des montagnes élevées & froides; les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domeſticité, & on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit auſſi dans cet état; la femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, & on n'a pu me dire de combien de temps eſt la geſtation.

Depuis que les Eſpagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux & les mulets, l'uſage des lamas eſt fort diminué, cependant on ne laiſſe pas de s'en ſervir encore, ſur-tout pour les ouvrages de la campagne; on le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de ſoixante-quinze à cent livres ſur ſon dos; il ne trotte ni ne galope, mais ſon pas ordinaire eſt ſi doux, que les femmes s'en ſervent de préférence à toute autre monture; on les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, ſans qu'ils cherchent à s'enfuir.

Outre

Voy. Tom. VIII. pag. 385.

entre les deux yeux est de quinze lignes, tandis que cet intervalle entre les yeux doit être égal à la grandeur de l'œil.

Les yeux sont remarquables par un mouvement très-singulier, les orbites paroissent inclinées du côté du nez; au lieu que, dans la conformation ordinaire, les orbites sont plus élevées vers le nez que vers les tempes; dans cette négresse, au contraire, elles étoient plus élevées du côté des tempes que du côté du nez, & le mouvement de ses yeux, que nous allons décrire, suivoit cette direction inclinée; ses paupières n'étoient pas plus amples qu'elles le sont ordinairement; elle pouvoit les fermer, mais non pas les ouvrir au point de découvrir le dessus de la prunelle, en sorte que le muscle élévateur paroît avoir moins de force dans ces nègres blancs, que dans les autres hommes; ainsi, les paupières ne sont pas clignotantes, mais toujours à demi-fermées: le blanc de l'œil est assez pur, la pupile & la prunelle assez larges, l'iris est composé à l'intérieur autour de la pupile d'un cercle jaune indéterminé; & ensuite d'un cercle mêlé de jaune & de

bleu, & enfin d'un cercle d'un bleu-foncé, qui forme la circonférence de la prunelle; en ſorte que, vus d'un peu loin, les yeux paroiſſent d'un bleu ſombre.

Expoſée vis-à-vis du grand jour, cette négreſſe blanche en ſoutenoit la lumière ſans clignotement & ſans en être offenſée, elle reſſerroit ſeulement l'ouverture de ſes paupières, en abaiſſant un peu plus celle du deſſus. La portée de ſa vue étoit fort courte, je m'en ſuis aſſuré par des monocles & des lorgnettes; cependant elle voyoit diſtinctement les plus petits objets en les approchant près de ſes yeux à trois ou quatre pouces de diſtance; comme elle ne ſait pas lire, on n'a pas pu en juger plus exactement: cette vue courte eſt néanmoins perçante dans l'obſcurité, au point de voir preſque auſſi-bien la nuit que le jour; mais le trait le plus remarquable dans les yeux de cette négreſſe blanche, eſt un mouvement d'oſcillation ou de balancement prompt & continuel, par lequel les deux yeux s'approchent ou s'éloignent régulièrement tous deux enſemble alternativement du côté du nez & du côté des tempes; on

peut eſtimer à deux ou deux lignes & demie, la différence des eſpaces que les yeux parcourent dans ce mouvement, dont la direction eſt un peu inclinée en deſcendant des tempes vers le nez; cette fille n'eſt point maîtreſſe d'arrêter le mouvement de ſes yeux, même pour un moment, il eſt auſſi prompt que celui du balancier d'une montre, en ſorte qu'elle doit perdre & retrouver, pour ainſi dire, à chaque inſtant, les objets qu'elle regarde. J'ai couvert ſucceſſivement l'un & l'autre de ſes yeux avec mes doigts, pour reconnoître s'ils étoient d'inégale force, elle en avoit un plus foible; mais l'inégalité n'étoit pas aſſez grande pour produire le regard louche, & j'ai ſenti, ſous mes doigts, que l'œil fermé & couvert, continuoit de balancer comme celui qui étoit découvert. Elle a les dents bien rangées & du plus bel émail, l'haleine pure, point de mauvaiſe odeur de tranſpiration ni d'huileux ſur la peau comme les négreſſes noires; ſa peau eſt au contraire trop sèche, épaiſſe & dure. Les mains ne ſont pas mal conformées, & ſeulement un peu groſſes; mais elles ſont couvertes, ainſi que la

poignet & une partie du bras, d'un si grand nombre de rides, qu'en ne voyant que ses mains, on les auroit jugées appartenir à une vieille décrépite de plus de quatre-vingts ans, les doigts sont gros & assez longs, les ongles, quoiqu'un peu grands, ne sont pas difformes. Les pieds & la partie basse des jambes sont aussi couverts de rides, tandis que les cuisses & les fesses présentent une peau ferme & assez bien tendue. La taille est même ronde & bien prise, & si l'on en peut juger par l'habitude entière du corps, cette fille est très-en état de produire. L'écoulement périodique n'a paru qu'à seize ans, tandis que, dans les négresses noires, c'est ordinairement à neuf, dix & onze ans. On assure qu'avec un nègre noir elle produiroit un nègre pie, tel que celui dont nous donnerons bientôt la description; mais on prétend en même temps, qu'avec un nègre blanc qui lui ressembleroit, elle ne produiroit rien, parce qu'en général, les mâles nègres blancs ne sont pas prolifiques.

Au reste, les personnes auxquelles cette négresse blanche appartient, m'ont

assuré que presque tous les nègres mâles & femelles qu'on a tirés de la côte d'Or en Afrique, pour les îles de la Martinique, de la Guadeloupe & de la Dominique, ont produit dans des îles des nègres blancs, non pas en grand nombre, mais un sur six ou sept enfans; le père & la mère de celle-ci n'ont eu qu'elle de blanche, & tous les autres enfans étoient noirs. Ces nègres blancs, sur-tout les mâles, ne vivent pas bien long-temps, & la différence la plus ordinaire entre les femelles & les mâles, est que ceux-ci ont les yeux rouges & la peau encore plus blafarde & plus inanimée que les femelles.

Nous croyons devoir inférer de cet examen & des faits ci-dessus exposés, que ces blafards ne forment point une race réelle, qui, comme celle des nègres & des blancs, puisse également se propager, se multiplier & conserver à perpétuité, par la génération, tous les caractères qui pourroient la distinguer des autres races; on doit croire au contraire, avec assez de fondement, que cette variété n'est pas spécifique, mais individuelle, & qu'elle subit peut-être autant de changemens

qu'elle contient d'individus différens, ou tout au moins autant que les divers climats ; mais ce ne sera qu'en multipliant les observations qu'on pourra reconnoître les nuances & les limites de ces différentes variétés.

Au surplus, il paroît assez certain que les nègresses blanches produisent avec les nègres noirs, des nègres pies, c'est-à-dire, marqués de blanc & de noir par grandes taches. Je donne ici *(planche II)* la figure d'un de ces nègres pies né à Carthagène en Amérique, & dont le portrait colorié m'a été envoyé par M. Taverne, ancien Bourguemestre & Subdélégué de Dunkerque, avec les renseignemens suivans, contenus dans une lettre dont voici l'extrait :

« Je vous envoie, Monsieur, un portrait qui s'est trouvé dans une prise Angloise, faite dans la dernière guerre, par le Corsaire *la Royale*, dans lequel j'étois intéressé. C'est celui d'une petite fille dont la couleur est mi-partie de noir & de blanc ; les mains & les pieds sont entièrement noirs ; la tête l'est également, à

l'exception du menton, jusques & compris la lèvre inférieure, partie du front y compris, la naissance des cheveux ou laine au-dessus sont également blancs, avec une tache noire au milieu de la tache blanche : tout le reste du corps, bras, jambes & cuisses sont marqués de taches noires plus ou moins grandes, &, sur les grandes taches noires, il s'en trouve de plus petites encore plus noires. On ne peut comparer cet enfant pour la forme des taches qu'aux chevaux gris ou tigrés, le noir & le blanc se joignent par des teintes imperceptibles, de la couleur des mulâtres.

Je pense, dit M. Taverne, malgré ce que porte la légende Angloise *, qui est au bas du portrait de cet enfant, qu'il est provenu de l'union d'un blanc & d'une négresse, & que ce n'est que pour sauver l'honneur de la mère & de la Société

* Au-dessous du portrait de cette Négresse-pie, on lit l'inscription suivante : Marie *Sabina*, née le 12 Octobre 1736, à Matuna, plantation appartenante aux Jésuites de Carthagène en Amérique, de deux Nègres esclaves, nommés *Martiniano* & *Padrona*.

dont elle étoit esclave, qu'on a dit cet enfant né de parens nègres (*l*). »

Réponse de M. de Buffon.

Montbard, le 13 Octobre 1772.

J'AI REÇU, Monsieur, le portrait de l'enfant noir & blanc que vous avez eu la bonté de m'envoyer, & j'en ai été assez émerveillé, car je n'en connoissois pas d'exemple dans la Nature. On seroit d'abord porté à croire avec vous, Monsieur, que cet enfant né d'une négresse, a eu pour père un blanc, & que de-là vient la variété de ses couleurs; mais lorsqu'on fait réflexion qu'on a mille & millions d'exemples, que le mélange du sang nègre avec le blanc n'a jamais produit que du brun, toujours uniformément répandu, on vient à douter de cette supposition, & je crois qu'en effet on seroit moins mal fondé à rapporter l'origine de cet enfant à des nègres dans lesquels il y a

(*l*) Extrait d'une Lettre de M. Taverne. *Dunkerque, le* 10 *Septembre* 1772.

des individus blancs ou blafards, c'est-à-dire, d'un blanc tout différent de celui des autres hommes blancs, car ces nègres blancs dont vous avez peut-être entendu parler, Monsieur, & dont j'ai fait quelque mention dans mon livre, ont de la laine au lieu de cheveux, & tous les autres attributs des véritables nègres, à l'exception de la couleur de la peau, & de la structure des yeux que ces nègres blancs ont très-foibles. Je penserois donc que si quelqu'un des ascendans de cet enfant pie étoit un nègre blanc, la couleur a pu reparoître en partie, & se distribuer comme nous la voyons sur ce portrait.

Réponse de M. TAVERNE.

Dunkerque, le 29 Octobre 1772.

« MONSIEUR, l'original du portrait de l'enfant noir & blanc a été trouvé à bord du navire *le Chrétien*, de Londres, venant de la nouvelle Angleterre pour aller à Londres ; ce navire fut pris en 1746, par le vaisseau nommé *le Comte*

de Maurepas, de Dunkerque : commandé par le capitaine François Meyne.

L'origine & la cauſe de la bigarrure de la peau de cet enfant, que vous avez la bonté de m'annoncer par la lettre dont vous m'avez honoré, paroiſſent très-probables; un pareil phénomène eſt très-rare & peut-être unique. Il ſe peut cependant que, dans l'intérieur de l'Afrique, où il ſe trouve des nègres noirs & d'autres blancs, le cas y ſoit plus fréquent. Il me reſte néanmoins encore un doute ſur ce que vous me faites l'honneur de me marquer à cet égard & malgré mille & millions d'exemples que vous citez, que le mêlange du ſang nègre avec le blanc, n'a jamais produit que du brun toujours uniformément répandu; je crois qu'à l'exemple des quadrupèdes, les hommes peuvent naître, par le mêlange des individus noirs & blancs, tantôt bruns comme ſont les mulâtres, tantôt tigrés à petites taches noires ou blanchâtres, & tantôt pies à grandes taches ou bandes comme il eſt arrivé à l'enfant ci-deſſus; ce que nous voyons arriver par le mê-



...eve del. J. Legrand Sculp.

LA VIGOGNE.

lange d
les chev
chiens,
lement
même ſ
plus ſou
de cet e
& les ch
parties b
mer qu
d'un ſa
d'ún ſan

S'il c
blanche
peau n
pourroi
pies pr
greſſe &
vons ſa
s'il y a
ties bla
noires,
rence
parties
ſuis pe
naiſſan

lange des races noires & blanches, parmi les chevaux, les vaches, brebis, porcs, chiens, chats, lapins, &c. pourroit également arriver parmi les hommes; il est même surprenant que cela n'arrive pas plus souvent. La laine noire dont la tête de cet enfant est garnie sur la peau noire, & les cheveux blancs qui naissent sur les parties blanches de son front, font présumer que les parties noires proviennent d'un sang nègre, & les parties blanches d'un sang blanc, &c. »

S'il étoit toujours vrai que la peau blanche fît naître des cheveux, & que la peau noire produisît de la laine, on pourroit croire en effet que ces nègres pies proviennent du mélange d'une négresse & d'un blanc; mais nous ne pouvons savoir par l'inspection du portrait, s'il y a en effet des cheveux sur les parties blanches & de la laine sur les parties noires, il y a au contraire toute apparence que les unes & les autres de ces parties sont couvertes de laine; ainsi, je suis persuadé que cet enfant pie doit sa naissance à un père nègre noir & à une

mère négresse blanche. Je le soupçonnois en 1772, lorsque j'ai écrit à M. Taverne, & j'en suis maintenant presque assuré par les informations que j'ai faites à ce sujet.

Dans les animaux, la chaleur du climat change la laine en poil. On peut citer pour exemple les brebis du Sénégal, les bisons ou bœufs à bosse, qui sont couverts de laine dans les contrées froides, & qui prennent du poil rude, comme celui de nos bœufs, dans les climats chauds, &c. Mais il arrive tout le contraire dans l'espèce humaine, les cheveux ne deviennent laineux que sur les nègres, c'est-à-dire, dans les contrées les plus chaudes de la terre, où tous les animaux perdent leur laine.

On prétend que, parmi les blafards des différens climats, les uns ont de la laine, les autres des cheveux, & que d'autres n'ont ni laine ni cheveux, mais un simple duvet; que les uns ont l'iris des yeux rouge, & d'autres d'un bleu foible; que tous en général sont moins vifs, moins forts & plus petits que les autres hommes, de quelque couleur qu'ils soient;

que quelques-uns de ces blafards ont le corps & les membres assez bien proportionnés ; que d'autres paroissent difformes par la longueur des bras, & sur-tout par les pieds & par les mains dont les doigts sont trop gros ou trop courts ; toutes ces différences rapportées par les Voyageurs, paroissent indiquer qu'il y a des blafards de bien des espèces, & qu'en général cette dégénération ne vient pas d'un type de nature, d'une empreinte particulière qui doive se propager sans altération & former une race constante, mais plutôt d'une désorganisation de la peau plus commune dans les pays chauds qu'elle ne l'est ailleurs ; car les nuances du blanc au blafard, se reconnoissent dans les pays tempérés & même froids. Le blanc-mat & fade des blafards, se trouve dans plusieurs individus de tous les climats ; il y a même en France plusieurs personnes des deux sexes dont la peau est de ce blanc inanimé ; cette sorte de peau ne produit jamais que des cheveux & des poils blancs ou jaunes. Ces blafards de notre Europe, ont ordinairement la vue foible, le tour des yeux rouge, l'iris

bleu, la peau parsemée de taches grandes comme des lentilles, non-seulement sur le visage, mais même sur le corps, & cela me confirme encore dans l'idée que les blafards en général ne doivent être regardés que comme des individus plus ou moins disgraciés de la Nature, dont le vice principal réside dans la texture de la peau.

Nous allons donner des exemples de ce que peut produire cette désorganisation de la peau ; on a vu en Angleterre un homme auquel on avoit donné le surnom de *porc-épic* ; il est né en 1710 dans la province de Suffolk. Toute la peau de son corps étoit chargée de petites excroissances ou verrues en forme de piquans gros comme une ficelle. Le visage, la paume des mains, la plante des pieds étoient les seules parties qui n'eussent pas de piquans ; ils étoient d'un brun rougeâtre & en même-temps durs & élastiques, au point de faire du bruit lorsqu'on passoit la main dessus ; ils avoient un demi-pouce de longueur dans de certains endroits & moins dans d'autres ; ces excroissances ou piquans n'ont paru que deux

mois après sa naissance ; ce qu'il y avoit encore de singulier, c'est que ces verrues tomboient chaque hiver pour renaître au printemps. Cet homme au reste se portoit très-bien ; il a eu six enfans, qui tous six ont été comme leur père couverts de ces mêmes excroissances. On peut voir la main d'un de ces enfans gravée dans les Glanures de M. Edwards, *planche 212* ; & la main du père dans les Transactions philosophiques, *volume XLIX*, *page 21*.

Nous donnons ici (*planches III & IV*), la figure d'un enfant que j'ai fait dessiner sous mes yeux, & qui a été vu de tout Paris dans l'année 1774. C'étoit une petite fille nommée *Anne-Marie Hérig*, née le 11 novembre 1770 à Backstul, comté de ce nom, dans la Lorraine-allemande à sept lieues de Trèves ; son père, sa mère, ni aucun de ses parens n'avoient de taches sur la peau, au rapport d'un oncle & d'une tante qui la conduisoient : cette petite fille avoit néanmoins tout le corps, le visage & les membres parsemés & couverts en beaucoup d'endroits de taches plus ou moins grandes, dont la plupart étoient surmontées

d'un poil ſemblable à du poil de veau ; quelques autres endroits étoient couverts d'un poil plus court ſemblable à du poil de chevreuil ; ces taches étoient toutes de couleur fauve, chair & poil ; il y avoit auſſi des taches ſans poil, & la peau dans ces endroits nus, reſſembloit à du cuir tanné ; telles étoient les petites taches rondes & autres, groſſes comme des mouches que cet enfant avoit aux bras, aux jambes, ſur le viſage & ſur quelques endroits du corps : les taches velues étoient bien plus grandes ; il y en avoit ſur les jambes, les cuiſſes, les bras & ſur le front : ces taches couvertes de beaucoup de poil étoient proéminentes, c'eſt-à-dire, un peu élevées au-deſſus de la peau nue. Au reſte, cette petite fille étoit d'une figure très-agréable, elle avoit de fort beaux yeux, quoique ſurmontés de ſourcils très-extraordinaires, car ils étoient mêlés de poils humains & de poil de chevreuil, la bouche petite, la phyſionomie gaie, les cheveux bruns. Elle n'étoit âgée que de trois ans & demi lorſque je l'obſervai au mois de Juin 1774, & elle avoit deux pieds ſept

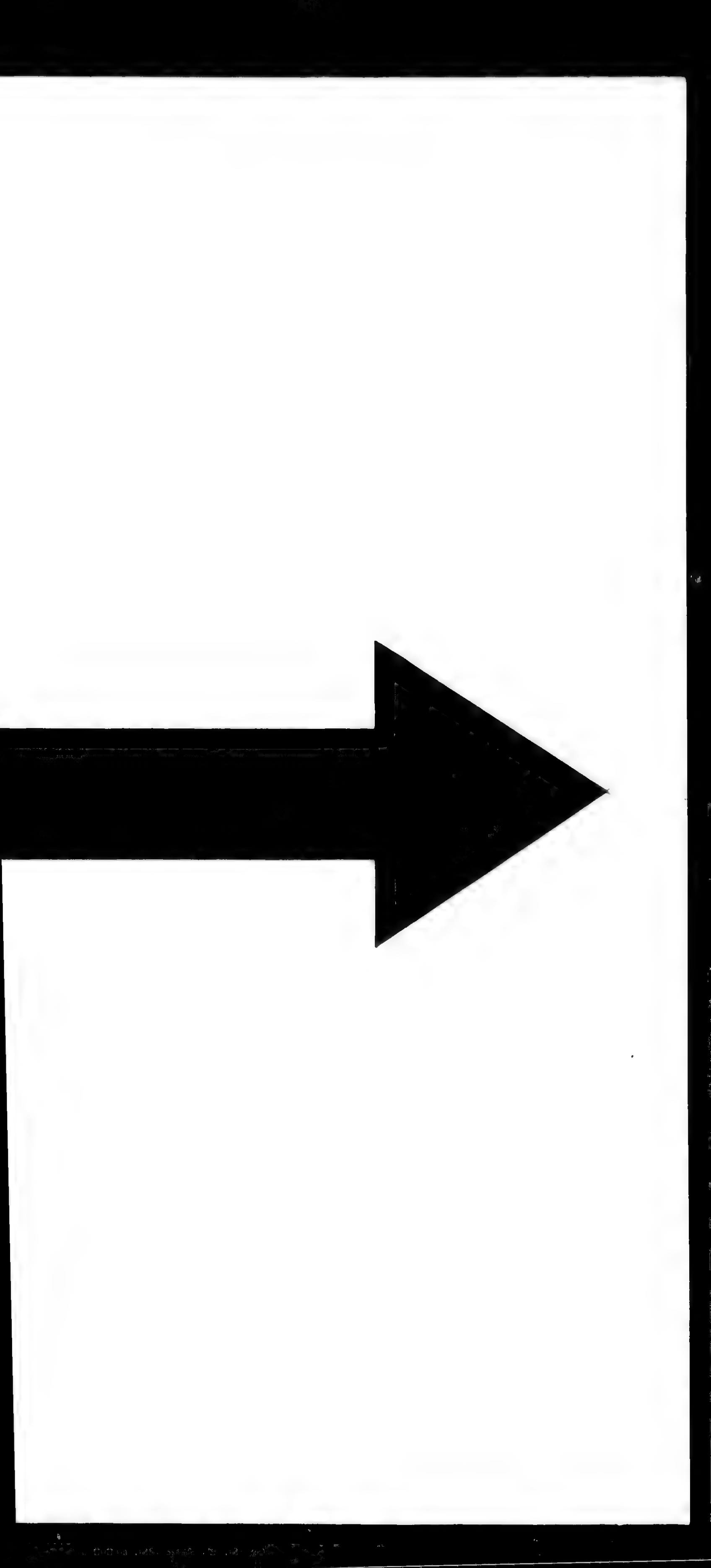
pouces de hauteur, ce qui est la taille ordinaire des filles de cet âge, seulement elle avoit le ventre un peu plus gros que les autres enfans, elle étoit très-vive & se portoit à merveille, mais mieux en hiver qu'en été; car la chaleur l'incommodoit beaucoup, parce qu'indépendamment des taches que nous venons de décrire, & dont le poil lui échauffoit la peau, elle avoit encore l'estomac & le ventre couverts d'un poil clair assez long, d'une couleur fauve du côté droit, & un peu moins foncée du côté gauche; & son dos sembloit être couvert d'une tunique de peau velue, qui n'étoit adhérente au corps que dans quelques endroits, & qui étoit formée par un grand nombre de petites loupes ou tubercules très-voisins les uns des autres, lesquels prenoient sous les aisselles & lui couvroient toute la partie du dos jusque sur les reins. Ces espèces de loupes ou excroissances d'une peau qui étoit, pour ainsi dire, étrangère au corps de cet enfant, ne lui faisoient aucune douleur lors même qu'on les pinçoit; elles étoient de formes différentes, toutes couvertes de poil sur un

cuir grenu & ridé dans quelques endroits. Il partoit de ces rides, des poils bruns aſſez clair-ſemés, & les intervalles entre chacune des excroiſſances étoient garnis d'un poil brun plus long que l'autre: enfin le bas des reins & le haut des épaules, étoient ſurmontés d'un poil de plus de deux pouces de longueur: ces deux endroits du corps étoient les plus remarquables par la couleur & la quantité du poil; car celui du haut des feſſes, des épaules & de l'eſtomac étoit plus court & reſſembloit à du poil de veau fin & ſoyeux, tandis que les longs poils du bas des reins & du deſſus des épaules étoient rudes & fort bruns: l'intérieur des cuiſſes, le deſſous des feſſes & les parties naturelles étoient abſolument ſans poil & d'une chair très-blanche, très-délicate, & très-fraîche. Toutes les parties du corps qui n'étoient pas tachées, préſentoient de même une peau très-fine & même plus belle que celle des autres enfans. Les cheveux étoient châtains-bruns & fins. Le viſage, quoique fort taché, ne laiſſoit pas de paroître agréable par la régularité des traits & par la blancheur de la peau.

Ce n'étoit qu'avec répugnance que cet enfant ſe laiſſoit habiller ; tous les vêtemens lui étant incommodes par la grande chaleur qu'ils donnoient à ſon petit corps déjà vêtu par la Nature : auſſi n'étoit-il nullement ſenſible au froid.

A l'occaſion du portrait & de la deſcription de cette petite fille, des perſonnes dignes de fo[illegible] aſſuré avoir vu à Bar une femme [illegible] depuis les clavicules juſqu'aux genoux [illegible] entièrement couverte d'un poil de veau fauve & touffu : cette femme a auſſi pluſieurs poils ſemés ſur le viſage, mais on n'a pu m'en donner une meilleure deſcription. Nous avons vu à Paris, dans l'année 1774, un Ruſſe, dont le front & tout le viſage étoient couverts d'un poil noir comme ſa barbe & ſes cheveux. J'ai dit qu'on trouve de ces hommes à face velue à Yeço & dans quelques autres endroits ; mais, comme ils ſont en petit nombre, on doit préſumer que ce n'eſt point une race particulière ou variété conſtante, & que ces hommes à face velue, ne ſont, comme les blafards, que des individus dont la peau eſt organiſée différemment de celle

[redacted]



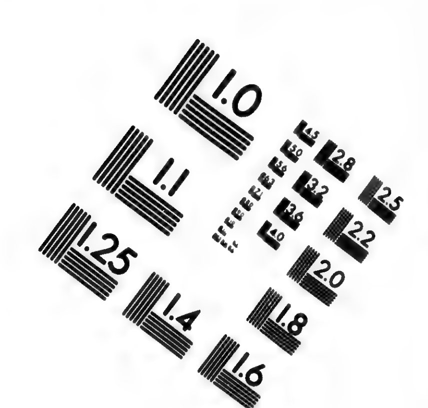
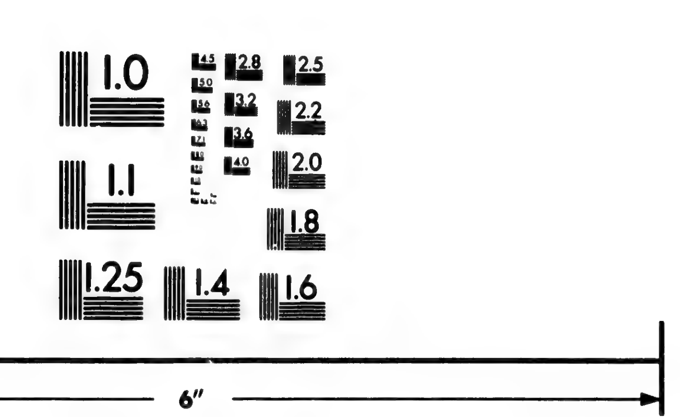
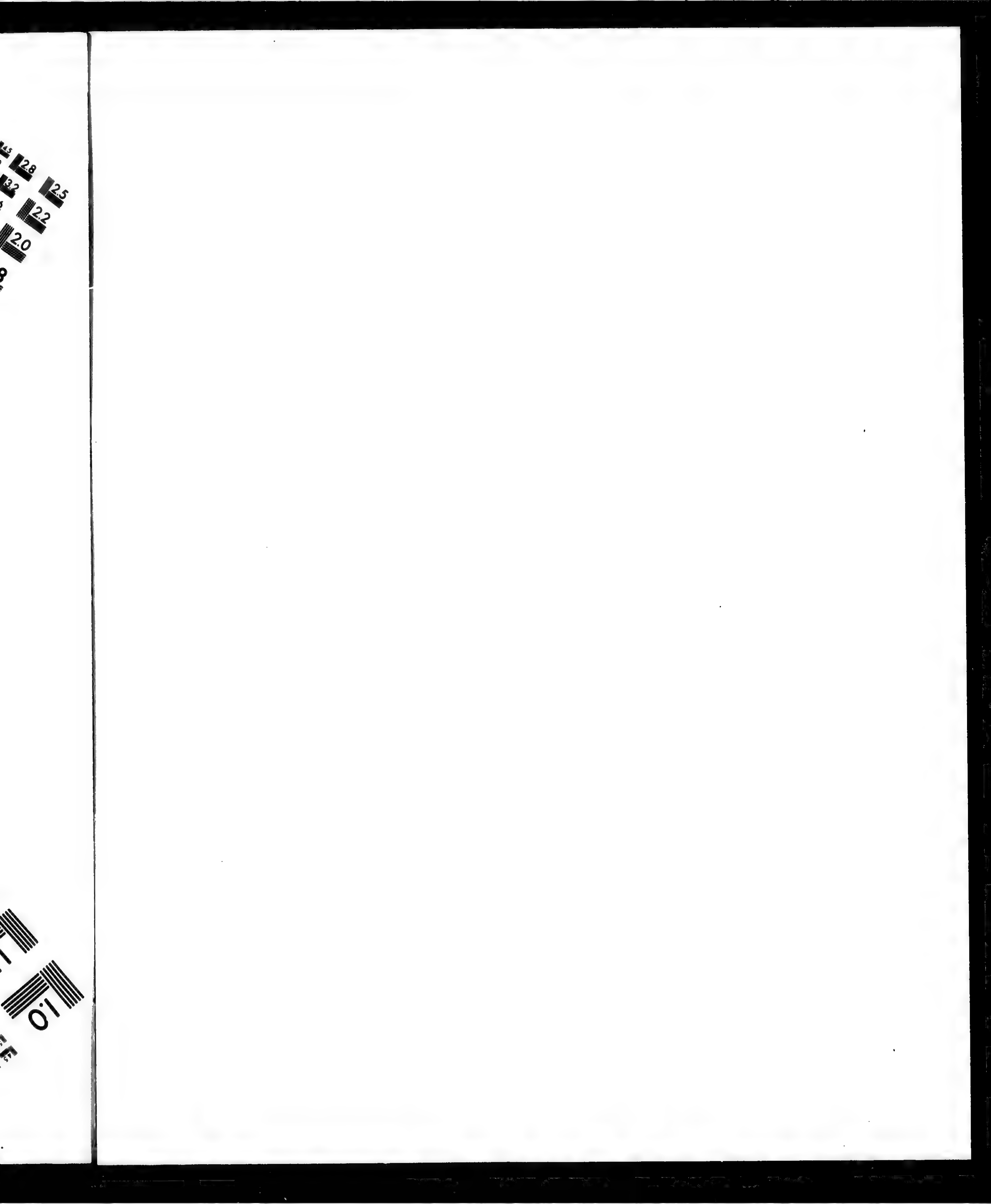


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





des autres hommes ; car le poil & la couleur peuvent être regardés comme des qualités accidentelles produites par des circonstances particulières, que d'autres circonstances particulières & souvent si légères qu'on ne les devine pas, peuvent néanmoins faire varier & même changer du tout au tout.

Mais, pour en revenir aux nègres, l'on sait que certaines maladies leur donnent communément une couleur jaune ou pâle, & quelquefois presque blanche : leurs brûlures & leurs cicatrices restent même assez long-temps blanches ; les marques de leur petite vérole sont d'abord jaunâtres, & elles ne deviennent noires comme le reste de la peau, que beaucoup de temps après. Les nègres en vieillissant perdent une partie de leur couleur noire, ils pâlissent ou jaunissent, leur tête & leur barbe grisonnent ; M. Schreber *(m)* prétend qu'on a trouvé parmi eux plusieurs hommes tachetés, & que même en Afrique les mulâtres sont quelquefois marqués

(m) Histoire Naturelle des Quadrupèdes, par M. Schreber. *Erlang*, 1775, *tome I, in*-4.°

de blanc, de brun & de jaune; enfin, que parmi ceux qui ſont bruns, on en voit quelques-uns qui, ſur un fond de cette couleur, ſont marqués de taches blanches; ce ſont là, dit-il, les véritables chacrelas auxquels la couleur a fait donner ce nom par la reſſemblance qu'ils ont avec l'inſecte du même nom; il ajoute qu'on a vu auſſi à Tobolsk, & dans d'autres contrées de la Sibérie, des hommes marquetés de brun & dont les taches étoient d'une peau rude, tandis que le reſte de la peau qui étoit blanche, étoit fine & très-douce. Un de ces hommes de Sibérie avoit même les cheveux blancs d'un côté de la tête, & de l'autre côté ils étoient noirs, & on prétend qu'ils ſont les reſtes d'une nation qui portoit le nom *de Piegaga* ou *Pieſtra-Horda*, la horde bariolée ou tigrée.

Nous croyons qu'on peut rapporter ces hommes tachés de Sibérie, à l'exemple que nous venons de donner de la petite fille à poil de chevreuil; & nous ajoutons à celui des nègres qui perdent leur couleur, un fait bien certain, & qui

prouve que, dans de certaines circonstances, la couleur des nègres peut changer du noir au blanc.

« La nommée *Françoise (négresse)* cuisinière du Colonel Barnet, née en Virginie, âgée d'environ quarante ans, d'une très-bonne santé, d'une constitution forte & robuste, a eu originairement la peau toute aussi noire que l'Africain le plus brûlé; mais, dès l'âge de quinze ans environ, elle s'est aperçue que les parties de sa peau qui avoisinent les ongles & les doigts, devenoient blanches. Peu de temps après, le tour de sa bouche subit le même changement, & le blanc a depuis continué à s'étendre sur le corps, en sorte que toutes les parties de sa surface se sont ressenties plus ou moins de cette altération surprenante.

Dans l'état présent, sur les quatre cinquièmes environ de la surface du corps, la peau est blanche, douce & transparente comme celle d'une belle Européenne, & laisse voir agréablement les ramifications des vaisseaux sanguins qui sont

dessous. Les parties qui sont restées noires, perdent journellement leur noirceur; en sorte qu'il est vraisemblable qu'un petit nombre d'années amènera un changement total.

Le cou & le dos le long des vertèbres, ont plus conservé de leur ancienne couleur que tout le reste, & semblent encore, par quelques taches, rendre témoignage de leur état primitif. La tête, la face, la poitrine, le ventre, les cuisses, les jambes & les bras, ont presque entièrement acquis la couleur blanche; les parties naturelles & les aisselles ne sont pas d'une couleur uniforme, & la peau de ces parties est couverte de poil blanc *(laine)* où elle est blanche, & de poil noir où elle est noire.

Toutes les fois qu'on a excité en elle des passions, telles que la colère, la honte, &c. on a vu sur-le-champ son visage & sa poitrine s'enflammer de rougeur. Pareillement, lorsque ces endroits du corps ont été exposés à l'action du feu, on y a vu paroître quelques marques de rousseur.

Cette femme n'a jamais été dans le cas de se plaindre d'une douleur qui ait duré vingt-quatre heures de suite; seulement elle a eu une couche il y a environ dix-sept ans. Elle ne se souvient pas que ses règles aient jamais été supprimées, hors le temps de sa grossesse. Jamais elle n'a été sujette à aucune maladie de la peau, & n'a usé d'aucun médicament appliqué à l'extérieur, auquel on puisse attribuer ce changement de couleur. Comme on sait que, par la brûlure, la peau des nègres devient blanche, & que cette femme est tous les jours occupée aux travaux de la cuisine, on pourroit peut-être supposer que ce changement de couleur auroit été l'effet de la chaleur; mais il n'y a pas moyen de se prêter à cette supposition dans ce cas-ci, puisque cette femme a toujours été bien habillée, & que le changement est aussi remarquable dans les parties qui sont à l'abri de l'action du feu, que dans celles qui y sont les plus exposées.

La peau considérée comme émonctoire, paroît remplir toutes ses fonctions aussi parfaitement

parfaitement qu'il est possible, puisque la sueur traverse indifféremment avec la plus grande liberté les parties noires & les parties blanches *(n)*. »

Mais s'il y a des exemples de femmes ou d'hommes noirs devenus blancs, je ne sache pas qu'il y en ait d'hommes blancs devenus noirs; la couleur la plus constante dans l'espèce humaine est donc le blanc, que le froid excessif des climats du pole change en gris-obscur, & que la chaleur trop forte de quelques endroits de la zone torride change en noir; les nuances intermédiaires, c'est-à-dire, les teintes de basané, de jaune, de rouge, d'olive & de brun, dépendent des différentes températures & des autres circonstances locales de chaque contrée; l'on ne peut donc attribuer qu'à ces mêmes causes la différence dans la couleur des yeux & des cheveux, sur laquelle néanmoins il y a beaucoup plus d'uniformité que dans la couleur de la peau : car presque tous les hommes de l'Asie, de l'Afrique & de

---

(n) Extrait d'une lettre de M.[re] Jacques Bate à M. Alexandre Williamson, en date du 26 *Juin* 1760. *Journal étranger, mois d'Août* 1760.

l'Amérique ont les cheveux noirs ou bruns ; &, parmi les Européens, il y a peut-être encore beaucoup plus de bruns que de blonds, lesquels sont aussi presque les seuls qui aient les yeux bleus.

Sur les Monstres.

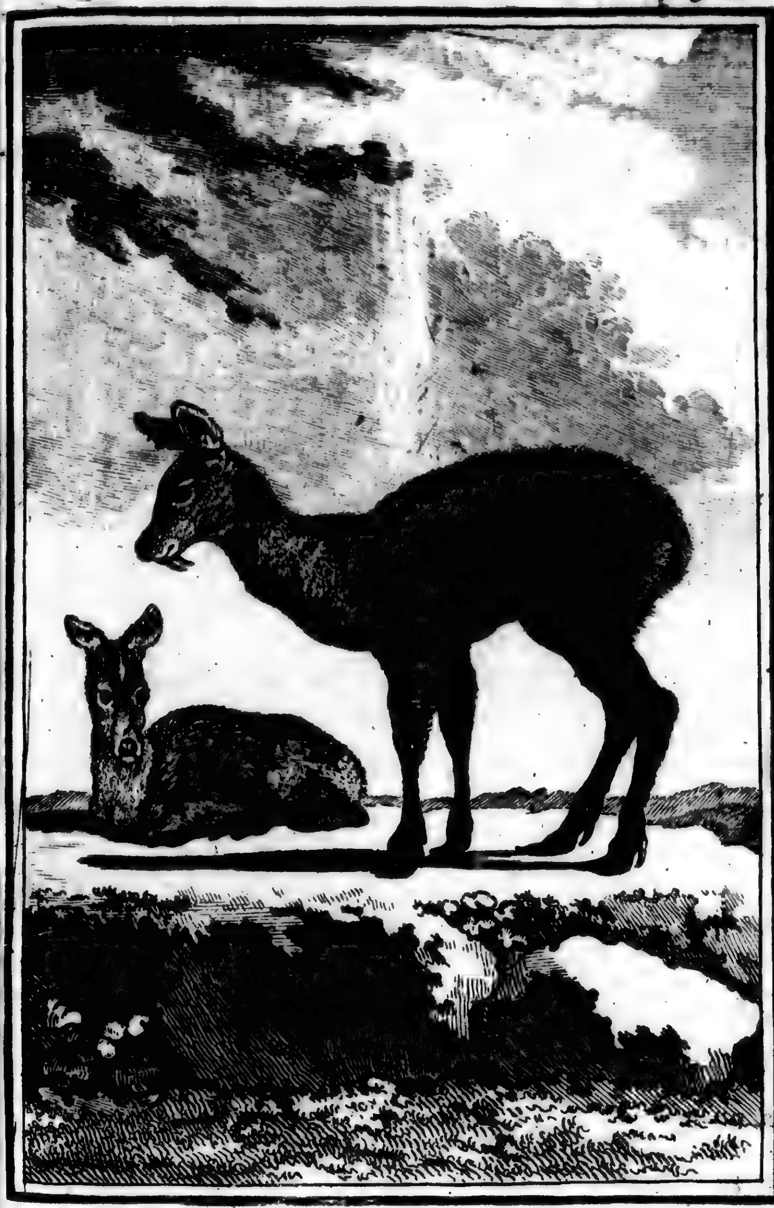
A ces variétés, tant spécifiques qu'individuelles, dans l'espèce humaine, on pourroit ajouter les monstruosités ; mais nous ne traitons que des faits ordinaires de la Nature & non des accidens, néanmoins nous devons dire qu'on peut réduire en trois classes tous les monstres possibles ; la première, est celle des monstres par excès, la seconde des monstres par défaut, & la troisieme de ceux qui le sont par le renversement ou la fausse position des parties. Dans le grand nombre d'exemples qu'on a recueillis des différens monstres de l'espèce humaine, nous n'en citerons ici qu'un seul de chacune de ces trois classes.

Dans la premiere, qui comprend tous les monstres par excès, il n'y en a pas de plus frappans que ceux qui ont un double corps & forment deux personnes. Le 26 octobre 1701, il est né à Tzoni, en

Hongrie, deux filles qui tenoient ensemble par les reins *(voyez planche V)*; elles ont vécu vingt-un ans; à l'âge de sept ans, on les amena en Hollande, en Angleterre, en France, en Italie, en Russie & presque dans toute l'Europe; âgées de neuf ans, un bon Prêtre les acheta pour les mettre au couvent à Petersbourg, où elles sont restées jusqu'à l'âge de vingt-un ans, c'est-à-dire, jusqu'à leur mort qui arriva le 23 février 1723. M. Justus-Joannes Tortos, Docteur en médecine, a donné à la Société royale de Londres, le 3 juillet 1757, une histoire détaillée de ces jumelles, qu'il avoit trouvée dans les papiers de son beau-père, Carl. Rayger, qui étoit le Chirurgien ordinaire du couvent où elles étoient.

L'une de ces jumelles se nommoit *Hélène*, & l'autre *Judith*; dans l'accouchement, Hélène parut d'abord jusqu'au nombril, & trois heures après on tira les jambes, & avec elle parut Judith. Hélène devint grande & étoit fort adroite, Judith fut plus petite & un peu bossue; elles étoient attachées par les reins, & pour se voir, elles ne pouvoient tourner que la tête. Il n'y avoit qu'un anus com-

mun ; à les voir chacune pardevant lorſqu'elles étoient arrêtées, on ne voyoit rien de différent des autres femmes. Comme l'anus étoit commun, il n'y avoit qu'un même beſoin pour aller à la ſelle, mais pour le paſſage des urines, cela étoit différent, chacune avoit ſes beſoins, ce qui leur occaſionnoit de fréquentes querelles, parce que quand le beſoin prenoit à la plus foible, & que l'autre ne vouloit pas s'arrêter, celle-ci l'emportoit malgré elle ; pour tout le reſte elles s'accordoient, car elles paroiſſoient s'aimer tendrement ; à ſix ans, Judith devint *perclue* du côté gauche, & quoique par la ſuite elle parût guérie, il lui reſta toujours une impreſſion de ce mal, & l'eſprit lourd & foible. Au contraire, Hélène étoit belle & gaie, elle avoit de l'intelligence & même de l'eſprit. Elles ont eu en même-temps la petite vérole & la rougeole ; mais toutes leurs autres maladies ou indiſpoſitions leur arrivoient ſéparément, car Judith étoit ſujette à une toux & à la fièvre, au lieu que Hélène étoit d'une bonne ſanté ; à ſeize ans, leurs règles parurent preſqu'en même temps, & ont toujours continué de paroître ſéparément à chacune. Comme elles



LE MUSC.

approc
prit la
rut le
obligé
avant
agonie
En les
avoien
tières,
condui
quel
anus (
Les
commu
nous n
exempl
l'enfant
(planch
a été f
connoî
la repr
Cette
habile
culté d
un enf
vivant
n'a véc

(o) I

approchoient de vingt-deux ans, Judith prit la fièvre, tomba en létargie & mourut le 23 de février ; la pauvre Hélène fut obligée de suivre son sort ; trois minutes avant la mort de Judith, elle tomba en agonie & mourut presque en même temps. En les disséquant, on a trouvé qu'elles avoient chacune leurs entrailles bien entières, & même que chacune avoit un conduit séparé pour les excrémens, lequel néanmoins aboutissoit au même anus *(o)*.

Les monstres par défaut sont moins communs que les monstres par excès ; nous ne pouvons guère en donner un exemple plus remarquable que celui de l'enfant que nous avons fait représenter (*planche VI*) d'après une tête en cire qui a été faite par M.lle Biheron, dont on connoît le grand talent pour le dessin & la représentation des sujets anatomiques. Cette tête appartient à M. Dubourg, habile Naturaliste & Médecin de la Faculté de Paris ; elle a été modelée d'après un enfant femelle qui est venu au monde vivant au mois d'octobre 1766, mais qui n'a vécu que quelques heures. Je n'en

(o) Linn. Syst. Nat. édition allemande, *tome I.*

donnerai pas la description détaillée, parce qu'elle a été insérée dans les Journaux de ce temps, & particulièrement dans le Mercure de France.

Enfin dans la troisième classe, qui contient les monstres par renversement ou fausse position des parties, les exemples sont encore plus rares, parce que cette espèce de monstruosité étant intérieure, ne se découvre que dans les cadavres qu'on ouvre.

« M. Méry fit, en 1688, dans l'Hôtel royal des Invalides, l'ouverture du cadavre d'un soldat qui étoit âgé de soixante-douze ans, & il y trouva généralement toutes les parties internes de la poitrine & du bas-ventre situées à contre-sens; celles qui, dans l'ordre commun de la Nature, occupent le côté droit, étant situées au côté gauche, & celles du côté gauche, l'étant au droit; le cœur étoit transversalement dans la poitrine, sa base tournée du côté gauche, occupoit justement le milieu, tout son corps & sa pointe s'avançant dans le côté droit.... La grande oreillette & la veine-cave étoient placées à la gauche & occupoient aussi le même côté dans le bas-ventre jusqu'à l'os sacrum....

Le poumon droit n'étoit diviſé qu'en deux lobes, & le gauche en trois.

Le foie étoit placé au côté gauche de l'eſtomac ; ſon grand lobe occupant entièrement l'hypocondre de ce côté-là.... La rate étoit placée dans l'hypocondre droit ; & le pancréas ſe portoit tranſverſalement de droite à gauche au duodenum *(p)*. »

M. Winſlow cite deux autres exemples d'une pareille tranſpoſition de viſcères ; la première obſervée en 1650, & rapportée par Riolan *(q)* ; la ſeconde obſervée en 1657, ſur le cadavre du ſieur Audran, Commiſſaire du Régiment des Gardes à Paris *(r)* ; ces renverſemens ou tranſpoſitions ſont peut-être plus fréquens qu'on ne l'imagine ; mais, comme ils ſont intérieurs, on ne peut les remarquer que par haſard : je penſe néanmoins qu'il en exiſte quelque indication au-dehors ; par exemple, les hommes qui naturellement ſe

(p) Mémoires de l'Académie des Sciences, *année* 1733, *pages* 374 & 375.

(q) Diſquiſitio de tranſpoſitione partium naturalium & vitalium in corpore humano.

(r) Journal de Dom Pierre de Saint-Romual. *Paris,* 1661.

servent de la main gauche de préférence à la main droite, pourroient bien avoir les viscères renversés, ou du moins le poumon gauche plus grand & composé de plus de lobes que le poumon droit; car c'est l'étendue plus grande & la supériorité de force dans le poumon droit, qui est la cause de ce que nous nous servons de la main, du bras & de la jambe droites de préférence à la main ou à la jambe gauche.

Nous finirons par observer que quelques Anatomistes préoccupés du système des germes préexistans, ont cru de bonne foi qu'il y avoit aussi des germes monstrueux préexistans comme les autres germes, & que Dieu avoit créé ces germes monstrueux dès le commencement; mais n'est-ce pas ajouter une absurdité ridicule & indigne du Créateur, à un système mal conçu que nous avons assez réfuté, *volume IV*, & qui ne peut être adopté ni soutenu dès qu'on prend la peine de l'examiner?

FIN du huitième Volume.

TABLE

Des Matières contenues dans les deux Volumes.

A

E

H

M

N

O

P

S

V

Y

FIN de la Table des Matières.

bjet
ères
vec
me
III,

veux
l de
dant
nau-
verra
Ibid.
ntes.
nent
Lorf-
xcef-
Ibid.

nde,
VIII,

nble,
& *f.*

